

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE DE MENTOURI CONSTANTINE
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITERATURE FRANÇAISES

Mémoire

Présenté en vue de L'obtention de diplôme de
MAGISTER

Filière : français

Option:Didactique

Thème :

Le rôle de l'expression orale dans l'amélioration de la maîtrise de l'écrit.
(Étude d'un corpus de productions d'élèves de deuxième année du secondaire)

Présenté par : Ben achour Yamina,

Dirigé par : Mme Marie Madeleine Bertucci

Devant le jury composé de :

Président : Mr Chehad Mohamed Salah
Pr, Université Mentouri Constantine

Rapporteur : Mme Marie Madeleine Bertucci
Pre, Université de Cergey Pontoise Paris

Examinatrice : Mme Hacini Fatiha
Maître de conférence, Université Mentouri Constantine

ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier plus particulièrement :

- Madame Marie-Madeleine Bertucci professeure (sciences du langage), qui m'a encadrée et a suivi le déroulement de cette recherche et par ses précieuses recommandations, m'a permis de concrétiser cette étude.

- À Monsieur Abdou Kamel (chef de département de langue et littérature françaises à l'université Mentouri), à Mesdames Loghbi Farida et Hacini Fatiha (Maîtres de conférences à l'université Mentouri, Constantine) pour m'avoir aidée et pour leurs encouragements.

- À toutes les personnes qui ont su m'écouter et me conseiller pendant la conceptualisation de ce travail de recherche.

Table des matières

Introduction: position du problème	05
Justification du choix du thème	07
Méthodologie.....	08
Le cadre théorique de la recherche	09

Chapitre I: Les politiques linguistiques éducatives :

La place de l'oral dans les nouveaux programmes du lycée..... 11

I.1 Une place minorée dans les anciens programmes : 2004.....	15
I.1.1.Présentation des programmes de l'enseignement du français dans le cycle secondaire.....	15
I.1.2.Évaluation de l'ancien programme	17
I.1.3.Les conditions de réalisation du programme.....	18
I.2. Une place prioritaire dans les nouveaux programmes : (2005 / 2006).....	20
I.2.1.L'apport des nouvelles réformes	20
I.2.2.Le domaine d'apprentissage	21
I.2.3.L'approche par les compétences et les nouveaux programmes	23
I.2.4.Le rôle de la situation problème	24
I.2.5.La place des activités orales dans les nouveaux programmes du lycée	25
I.3 En quoi l'oral permet-il d'améliorer l'écrit ?.....	35
I.3.1. Développement de la compétence de communication.....	35
I.3.1.1.La compétence de communication	35
I.3.1.2.Les composantes principales de la compétence de communication.....	36
I.3.1.3.La compétence bilingue	38
I.3.1.4.Pour une pédagogie de la communication	38
I.3.2. diminution du sentiment d'insécurité linguistique	40
I.3.3.Valorisation de l'expression individuelle et de l'autonomie de l'élève	43
I.3.4.La relation entre la communication et l'autonomie	44
I.3.5. L'envie d'apprendre et l'autonomie de l'apprenant	45
I.3.6.Contextualisation : diminution de la distance avec la langue cible.....	46
(à savoir le français) .	
I.3.6.1.Le bilinguisme	46
I.3.6.2.La diglossie	46
I.3.6.3.le plurilinguisme	47

Chapitre II : le corpus.....

La mise en évidence de la diminution des interférences arabe/français chez un groupe d'élèves de deuxième année de secondaire (2 classes de 40 élèves)

II.1. Méthodologie du recueil des données	51
II.1.1 Constitution de l'échantillon (le groupe d'élèves)	51
II.1.2 : Profil de l'enseignante.....	67
Âge, formation, conception de l'enseignement du français	
II.1.3 les exercices pratiqués.....	75
Test : comparaison de deux classes.....	88

Classe 1: pratique de l'oral systématique
Classe 2: faible pratique de l'oral

Chapitre III : les résultats obtenus	97
III.1 Le niveau de départ des élèves au début de l'année scolaire : analyse d'un échantillon de copies au mois de Septembre	98
III.1.1.Les erreurs d'interférence linguistique ciblées	100
III.1.2.Classement des erreurs	102
III.1.3.Analyse	110
III.2 Comparaison des résultats obtenus en mai 2007	116
III.2.1 A – Les résultats du premier échantillon	116
III.2.2.Analyse et interprétation des résultats obtenus	117
III.2.3 B – Les résultats du deuxième échantillon	118
III.2.3.C- Tableau récapitulatif des résultats obtenus par les deux échantillons	119
III.2.4.Analyse et interprétation des résultats obtenus	120
III.3 Les résultats : diminution ou maintien des interférences ?.....	120
III.3.1.Évaluation du rôle de l'oral	122
III.3.3.L'oral,une passerelle vers l'écrit	122
III.3.4.Les relations entre l'oral et l'écrit dans l'enseignement	123
III.3.5.L'importance des avant textes oraux	124
Conclusion: propositions.....	125
Annexes.....	129
Annexe N° 1 : Les finalités de l'enseignement du français.....	130
Annexe N° 2 : Les compétences disciplinaires.....	132
Annexe N° 3 : Le questionnaire.....	137
Annexe N° 4 : Le déroulement des activités orales.....	139
Annexe N° 5 : Les productions écrites des élèves.....	146
Bibliographie.....	153
Sitographie.....	158

Introduction: position du problème.

L'expression orale a été introduite avec la réforme du système éducatif 2005-2006 dans les nouveaux programmes de lycée. On fera l'hypothèse que la pratique de l'expression orale contribue à améliorer la qualité de l'expression écrite en montrant notamment que les interférences entre l'arabe et le français diminuent notablement dans les copies à partir du moment où on met en place une pratique systématique et régulière de l'expression orale.

Bien qu'elle soit difficile ou complexe surtout pour les apprenants en difficulté, l'expression orale occupe actuellement une place considérable dans le nouveau programme de la réforme du système éducatif au lycée.

Par conséquent, la corporation éducative composée de chercheurs, formateurs et pédagogues lui ont accordé une grande importance. Il faut signaler également que les deux codes oral et écrit ne sont pas parallèles mais complémentaires puisqu'ils visent tous les deux l'acquisition du même savoir-faire et contribuent d'une manière ou d'une autre à l'acquisition d'une langue étrangère.

C'est grâce au développement de nouveaux domaines tels que : la pragmatique, l'énonciation et le cognitivisme que la langue parlée a pris un nouveau essor. Cette dernière a été réputée comme fautive, populaire et vulgaire.

Blanche-Benveniste Claire a introduit son ouvrage en soulignant d'une manière brève, les relations importantes qui existent entre l'oral et l'écrit en disant :

« On ne peut pas isoler le parler de l'écrit, pour la simple raison que, lorsqu'il s'agit de l'étudier, nous représentons nécessairement la langue par écrit ».¹

Le parler et l'écrit ont été opposés depuis longtemps. Cependant, cette opposition mérite une analyse beaucoup plus approfondie. Ses implications conceptuelles et cognitives ont été montrées par de nombreux ouvrages récents :

« L'organisation différente de l'information par oral et par écrit (M. Halliday) ; les relations complexes entre le pensé, le parlé et l'écrit dans différentes formes de cultures (G. Cardona), la naissance de la rhétorique ancienne comme maîtrise de la parole, puis de l'écrit (F. Desbordes) ; l'influence de l'écrit sur la perception de notre propre langage (D. Olson) ».²

Dans leur ouvrage intitulé : *Enseigner l'oral*, C. Garcia. Debanc et Delcambre ont mis en évidence l'articulation oral / écrit. Selon ces chercheurs, l'élément de base de l'enseignement de l'oral est la connaissance des analyses linguistiques du français parlé.

L'enseignement de l'oral échappe aux règles et aux normes de la langue écrite. De nombreuses recherches établies ont montré que : « Du point de vue linguistique, les relations oral / écrit se présentent, pour le français, davantage comme l'opposition de deux modalités de réalisation d'une même langue que comme l'opposition de deux langues différentes ».³

Que ce soit, français parlé ou français écrit, ils ont tous les deux les mêmes aspects spécifiques. Les deux codes oral / écrit forment l'objet d'un enseignement, puisque les apprenants les pratiquent dans la vie quotidienne ou dans la classe de manière permanente.

Il faut noter également qu'il est nécessaire pour l'enseignant de connaître les spécificités de l'oral afin qu'il puisse l'évaluer.

¹Blanche-Benveniste Claire : *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophyris. 1997 :2.

² Blanche-Benveniste Claire : *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophyris. 1997 :5.

³ Claudine Garcia Debanc et Isabelle Delcambre : *Enseigner l'oral*, Repères n°24-25, Paris, INPR ,2001/2002 :15.

À l'oral, tout est permis. Donc, on ne peut juger les imperfections ou les erreurs de la parole telles que : les hésitations, les inachèvements, l'imprécision lexicale...etc.
L'articulation oral / écrit est déterminée par un autre aspect concernant les relations que ces deux modalités langagières entretiennent dans la classe.

Peut-on considérer l'oral comme un préalable qui se met au service de l'écrit ?

Quelle facilitation apporte-t-il à l'écrit ?

Est-il perçu comme un élément facilitateur de l'écrit ?

Dans les activités de la classe, et en travaillant l'oral et l'écrit, il est constaté qu'ils sont bien enchaînés et bien articulés dans la mesure où ils accomplissent la même tâche.

La relation qui existe entre l'oral et l'écrit est : complémentaire.

On pense l'oral avec l'écrit et non contre l'écrit :

« Il faut penser l'oral avec l'écrit et non contre l'écrit »¹.

Les élèves pourront donc bénéficier de l'intégration de cette activité orale en améliorant leurs productions écrites et cela à travers la diminution des erreurs d'interférences linguistiques car ces dernières constituent un véritable problème. Le souci de chaque apprenant est de savoir ce qu'il faut faire pour rédiger d'une manière aussi adéquate que possible. Autrement dit : écrire d'une manière conforme à la norme.

De leur côté, les enseignants qui avaient enduré ce type d'erreur chez les apprenants, se rappellent de l'époque charnière de l'enseignement du français, où il était rare de rencontrer l'erreur d'interférence linguistique dans les copies des élèves.

Par souci de manque d'utilisation de cette langue dans la vie quotidienne en dehors de la classe, il est utile d'introduire des activités orales pour mieux la maîtriser.

La problématique posée est la suivante :

L'intégration de l'expression orale dans le nouveau programme du lycée répond – elle aux besoins des apprenants en matière de maîtrise de la langue écrite et de diminution des interférences linguistiques entre la langue maternelle et la langue cible ?

L'objectif visé à travers cette recherche est de prouver que l'oral joue un rôle très important dans la maîtrise de l'écrit (l'amélioration des productions écrites des élèves).

¹ Claudine Garcia Debanc et Isabelle Delcambre : Enseigner l'oral, Repères n°24-25, Paris, INPR, 2001/2002 :15.

Justification du choix du thème :

Notre choix pour ce sujet a été justifié par plusieurs raisons dont les plus importantes sont les suivantes :

D'abord, parler de l'oral c'est parler d'un champ de réflexion inexploré. C'est un thème nouveau qui n'a pas été traité dans la mesure où l'activité est nouvelle dans le cycle secondaire en Algérie, dont il faut tenir compte et qui mérite d'être traité.

Ensuite, en terme d'innovation, l'expression orale est une activité nouvelle dans le programme du lycée. Avant, elle n'a pas été prise en compte malgré son importance.

L'oral joue un rôle primordial dans les échanges quotidiens et le développement de la relation avec autrui.

En effet, l'oral occupe une place considérable, non seulement dans les échanges verbaux de la vie quotidienne, mais aussi dans les activités de la classe : l'apprenant est contraint de répondre oralement aux questions posées par l'enseignant. Ce dernier, doit encourager l'apprenant par la création d'un climat de confiance et de convivialité.

Par ailleurs, les activités orales représentent pour les apprenants un espace idéal de liberté et de sécurité dans lequel ils peuvent exprimer leurs idées et leurs pensées au delà du contrôle de la langue écrite et de ses normes.

De plus, la communication verbale joue un rôle très important dans la maîtrise de la langue étrangère (aussi bien pour l'oral que pour l'écrit) puisqu'elle met l'apprenant dans un contact direct et permanent avec la langue cible.

En outre, depuis mon enfance, j'étais fascinée par l'oral : les séances de langage, de récitation ou encore de l'histoire racontée. Tout cela me procurait une joie irremplaçable. Avec le temps cette joie est devenue un objectif à transmettre à mes élèves. La ville dans laquelle j'exerce mon métier a la particularité d'être enclavée et de ce fait les apprenants ne sont pas confrontés oralement à cette langue. Sachons bien que la plupart des élèves parlent le français uniquement à l'école, grâce aux activités orales ils peuvent s'extérioriser et traduire leurs soucis. Donc, je me sens satisfaite de voir mes élèves parler, j'aime les écouter et quand ils parlent ils me séduisent.

En définitive, vu son importance, l'oral demeure un axe incontournable de la communication. Le souhait de répondre aux soucis et aux préoccupations des apprenants et des enseignants m' a poussé à choisir ce thème.

Les activités orales ne sont pas banales ou inefficaces comme le pensent la plupart des professeurs. Au contraire, elles peuvent être un bon remède pour la résolution des problèmes posés et les difficultés rencontrées chez les élèves.

Notre mission en tant qu'enseignants est de tendre la main à ces jeunes apprenants et de les sensibiliser quant à l'urgente nécessité d'apprendre une langue étrangère en leur expliquant le bonheur ressenti lors d'une bonne maîtrise de cette langue aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Méthodologie :

La méthode que nous avons choisie est la méthode comparative, qui consiste à comparer les productions écrites des deux échantillons avant et après l'élaboration de l'expérience.

Cette dernière, telle qu'elle a été définie par Claude Bernard, a suivi les étapes suivantes :

- Formulation d'un problème.
- Émission d'hypothèses.
- Élaboration du protocole expérimental.
- Réalisation de l'expérience.
- Analyse des résultats.
- Interprétation.¹

À partir de cela, nous sommes arrivés à la conclusion suivante :

Une amélioration des productions écrites des élèves ayant passé par les activités orales et stagnation du niveau de ceux qui n'ont aucune activité.

Afin de mener notre recherche, nous avons procédé d'une part à l'analyse d'un échantillon de copies d'élèves. D'autre part, nous avons étudié les programmes officiels relatifs à l'enseignement de l'expression orale dans le cycle secondaire ainsi que la typologie des exercices oraux préconisée par les programmes. Ce qui nous a permis d'étudier l'articulation entre l'oral et l'écrit.

De plus, nous avons adressé un questionnaire aux apprenants dans le but de déterminer les représentations des élèves sur la référence à la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère (les élèves sont convaincus que le recours à la langue maternelle peut être bénéfique dans l'apprentissage d'une langue étrangère).

Cette recherche a utilisé comme lieu d'enquête des classes de lycée (un établissement d'enseignement public), dans la région de Collo.

-Les deux échantillons que nous avons choisis ont presque le même niveau scolaire, la même constitution et la même tranche d'âge.

- Les étudiants des deux classes fréquentent le même établissement scolaire.

- Ces élèves ont subi les nouvelles réformes du système éducatif au cycle secondaire.

- Ils vivent soit en milieu urbain (Collo), soit en milieu semi urbain ou rural (Chéraia, Tamanart).

La méthode citée ci-dessus nous permettra de dégager les points positifs des exercices oraux et leur rôle dans l'amélioration des productions écrites des apprenants et par la suite leur efficacité dans le processus de l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère en Algérie.

Donc, les activités orales apparaissent alors comme un dispositif privilégié pour faciliter et accéder à la maîtrise de l'écrit.

¹ Bernard Claude, Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, In manuel scolaire de deuxième année secondaire, Alger, IPN, 1990 / 1991 :141 / 142.

Le cadre théorique de la recherche :

Dans l'élaboration de cette recherche, quatre approches sont mises en évidence et entrent en jeu. Autrement dit : quelles sont les méthodes et les démarches appropriées que l'enseignant doit suivre pour atteindre ses objectifs ?

A - L'approche communicative :

Depuis longtemps, l'enseignement des langues vivantes étrangères se fait par l'approche communicative. Elle vise le développement de quatre habiletés essentielles interdépendantes: compréhension et production orales et écrites.¹

Elle consiste à placer l'apprenant dans une situation de communication orale réelle pour qu'il puisse entrer en contact direct avec la langue étrangère.

"Comment je peux établir une communication dans ma classe ?"

Une question que chaque enseignant doit se poser à chaque étape de l'apprentissage. Dans une salle de classe, il faut toujours réfléchir et agir pour établir une communication. Actuellement et avec les nouvelles réformes du système éducatif, l'expression orale est devenue une activité indispensable dans les nouveaux programmes du cycle secondaire. Pour que cette dernière soit utile, l'enseignant doit mettre l'apprenant dans une situation concrète en se basant sur des documents authentiques sonores, visuels ou écrits

(Ex : des cassettes audio-visuelles, publicité, chansons...etc.).

B -La linguistique de l'énonciation :

Dans le nouveau programme du lycée, une place plus importante est accordée à la linguistique de l'énonciation.

Cette dernière nécessite la distinction entre le contenu d'un texte (message) et la présence des marques de son énonciateur car chaque discours contient des marques d'énonciation qu'on peut identifier en posant une série de questions sur :

- Le contexte de l'énonciation :(Où ? Quand ?)
- Les modalités d'inscription du locuteur et de son allocutaire (objet/ texte).
- L'opacité ou la transparence du texte.
- Le degré d'objectivité du discours.
- La focalisation sur l'objet, le locuteur et l'allocutaire²

C - L'approche par compétence :

La compétence est communément définie comme étant la mise en œuvre d'un ensemble de connaissances et de savoir être (savoir, savoir faire et savoir être). À ce propos, le projet qui permet à l'apprenant de s'intégrer dans les différents domaines de la vie est celui qui se base sur des activités pertinentes et claires.

Donc la compétence de la production orale est de produire des messages oraux en situation de monologue ou de dialogue pour donner des informations, exprimer son point de vue ou raconter un événement.

¹Safia ASSELAH-RAHAL et Philippe BLANCHET, Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique, Éditions Modulaires Européenne, Proximité, 2007 :169.

² Programme de la première année secondaire (Tronc Commun Sciences Technologie & Tronc Commun Lettres), 2005 / 2006, O.N.P.S.

Le programme du lycée vise à installer chez l'apprenant des compétences qui sont présentées de la manière suivante :

1- En situation de monologue (exposé) :

- Annoncer le thème de son exposé et son intention.
- Adapter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication.
- Adapter son propos à son auditoire.
- Utiliser la syntaxe de l'oral.

2- En situation d'interlocution :

- Établir le contact avec l'interlocuteur.
- Tenir compte du statut de l'interlocuteur.
- Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur.
- Respecter le temps de la parole ¹

L'approche par compétence favorise chez l'élève l'intégration de : un savoir, un savoir faire et un savoir être tout en tenant compte de l'apprenant par rapport à son environnement socio-culturel.

- Le développement des attitudes sociales des apprenants tels que : l'esprit de recherche et de coopération par la réalisation des projets pédagogiques collectifs par l'union des deux concepts : enseignement / apprentissage.

- Dans le cursus scolaire de l'apprenant, la première année secondaire représente une étape clef pour l'apprenant, car l'apprentissage de la langue prend un nouveau tournant caractérisé par une dynamique : c'est un trait d'union entre les autres étapes².

D – L'approche interactionniste :

Toute activité orale est une forme d'enseignement interactif dans la mesure où elle s'appuie sur : l'autonomie, la créativité et la communication.

Au lycée, l'apprenant sera appelé à réagir oralement et à participer à des débats.

Il est donc nécessaire de prévoir pour la classe une progression d'expression orale, en se fixant des objectifs pour développer des compétences d'interaction, de compréhension et de production des messages oraux.

La pédagogie de l'oral doit permettre en particulier à l'élève d'acquérir la maîtrise de situations d'interaction. La formation continue et permanente des enseignants leur permet d'établir et d'analyser l'interaction orale (interaction verbale) par le biais des documents authentiques.

Il existe trois types d'interactions :

1 – Interaction entre apprenants :

- Ce sont les apprenants qui gèrent leurs relations intergroupes.
- Chaque apprenant déterminera lui-même sa position par rapport aux autres.

2 – Interaction enseignant / apprenants (négociation) :

- L'enseignant est toujours à l'écoute de l'apprenant.
- L'apprenant doit être actif, participe aux activités de la classe en prenant des initiatives.

3 – Une autre interaction est aussi importante : l'interaction avec les autres enseignants et avec la direction.³

¹ Programme de la première année secondaire (Tronc Commun Sciences Technologie & Tronc Commun Lettres), 2005 / 2006, O.N.P.S.

² Ibid.

³ Ibid.

Chapitre I
les politiques linguistiques
éducatives :
La place de l'oral dans les
programmes de lycée en Algérie

Introduction :

Étant convaincue du rôle primordial de l'enseignement dans la structure économique et sociale du pays, l'Algérie essaye de mettre en évidence un système scolaire qualitatif qui permet l'acquisition des langues étrangères et l'introduction du français précoce.

Il faut noter aussi que l'enseignement / apprentissage du français en Algérie représente l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire, et que cette question est étroitement liée à la politique.

En Algérie, on peut dire que la place du français a varié, a pris un nouvel essor et cela à travers son utilisation sociale, communication courante et quotidienne, radio, télévision, Internet et journaux...etc.

Donc le français, première langue étrangère partage avec l'arabe classique un rôle important dans l'enseignement. Il faut souligner également que l'environnement socioculturel a un impact sur l'apprentissage d'une langue étrangère : les élèves habitant la ville parlent quelque peu le français avant leur scolarisation, contrairement à ceux qui habitent les zones rurales.

À ce niveau, une question importante surgit : quel statut peut avoir la langue française en Algérie ?

La situation linguistique en Algérie le statut de la langue française :

En Algérie, pour la grande majorité des apprenants le français reste une langue étrangère. Les apprenants du FLE parlent l'arabe algérien en fonction de leur appartenance régionale : les langues berbères parmi lesquelles on peut citer le kabyle (reconnue depuis quelques années comme une langue nationale), le Chaouia et bien d'autres langues. C'est pourquoi on peut dire que la langue maternelle des apprenants algériens est caractérisée par sa diversité et cela d'une région à une autre.

À ces langues maternelles s'ajoutent les langues que les élèves apprennent à l'école. Il s'agit de l'arabe classique et du français qui intervient en troisième année primaire conformément à la nouvelle réforme scolaire.

Pour ce qui est de l'enseignement / apprentissage du FLE en Algérie, l'influence des langues maternelles et notamment l'arabe parlé constituent une problématique qu'on ne peut pas ignorer si nous voulons avoir une vue juste sur la situation.

Dominique Caubet déclare dans un article ayant pour titre : "*Arabe maghrébin : passage à l'écrit et institutions*" qu'au Maghreb, on distingue, d'un côté : les deux langues maternelles ou quotidiennes qui sont : l'arabe marocain, algérien ou tunisien ou encore l'une des variétés de berbère. De l'autre côté : les langues acquises en milieu scolaire telles que l'arabe classique et le français.

- C'est en milieu scolaire qu'on peut acquérir l'arabe classique, car personne ne le parle en milieu naturel. Mais, ils sont peu nombreux ceux qui ont un débit très ralenti, et qui ont une maîtrise quasi-spontanée de l'arabe classique à l'oral (journalistes et enseignants...etc.).

- « Le français a un double statut, puisqu'il est la langue maternelle de nombreux individus, mais il peut aussi être une langue acquise en milieu scolaire pour les autres. Au Maghreb, dans certains milieux (certes minoritaires, mais prestigieux), le français peut être la langue parlée aux enfants dès leurs plus jeune âge, et ce pour diverses raisons : soit que les parents se parlent en français (dans certains couples "mixtes", où l'un est berbérophone et l'autre arabophone, chez des intellectuels, dans certains milieux économiquement dominants...) ; soit par politique linguistique familiale pour renforcer le bagage des enfants »¹.

Ce statut dominant de dominant de la langue française procure à l'Algérie une place importante parmi les pays francophones.

¹ FAITS DE LANGUES, Revue de Linguistique n°13, Oral- Ecrit : Formes et théories, Paris, Editions OPHRYS, 1999 :235-236.

L'Algérie et la francophonie :

L'Algérie est le premier pays francophone après la France, selon un sondage réalisé par un institut algérien pour le compte de la revue "Le Point" auprès de 1400 foyers algériens. En effet, 60 % de ces derniers comprennent et/ou pratiquent la langue française. La question posée est la suivante :

Pourquoi cette forte présence de la langue française malgré la politique d'arabisation du pays ?

Plusieurs facteurs contribuent à cette forte présence du français en Algérie :

En premier lieu, la colonisation du pays : des générations entières d'Algériens ont été marqués par les 132 années de colonisation. Après l'indépendance en 1962, le boom linguistique s'est produit avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Celle-ci a contribué largement à l'enseignement des langues y compris le français.

En second lieu, la proximité géographique et culturelle des deux pays : un autre facteur qui explique le fort taux des francophones en Algérie.

En définitive, le développement rapide des moyens de communication : la France est actuellement présente dans 52 % des foyers algériens grâce aux différentes chaînes françaises captées par la parabole (TF1, France2, France3, TV5, M6...etc.). Ce développement contribue à l'acquisition de la langue française.

« Le français est parlé par une grande partie de la population, à côté de l'arabe et du berbère. La place du français sera de plus en plus celle, croissante, d'une langue étrangère : l'arabisation rapide et normale ne se traduit pas par une baisse du français. Il existe une littérature algérienne d'expression française abondante et de haute qualité. En outre de très nombreux algériens viennent travailler en France pendant plusieurs années. La presse de langue française est vivante ».¹

Nous notons que l'Algérie est un pays francophone par excellence. La place réservée à la langue française dans les nouvelles réformes du système éducatif justifie clairement ce constat.

La réforme de l'enseignement scolaire et le FLE :

Dans le cadre de la réforme du système éducatif en Algérie, le français est intervenu fort probablement depuis l'année scolaire 2004/2005 et à partir de la deuxième année primaire. Il s'agit d'un programme spécifique qui prend en considération l'environnement socioculturel de l'apprenant algérien.

Une mesure a été prise pour familiariser l'élève avec la langue cible, la langue rencontrée sans cesse dans la vie quotidienne : presse écrite, radio, télévision, cinéma, crèche, communication dans la rue, transport public, secteur sanitaire...etc.

En ce qui concerne le réaménagement du cursus scolaire, la principale décision à ce niveau est celle qui a mis fin à l'école « fondamentale ».

Cette dernière a été mise en place depuis 1978, puis elle a été indexée par les spécialistes comme responsable de la chute du niveau scolaire. Ainsi, on réhabilitera les cycles du primaire et du secondaire. Dans cette réforme, le grand bouleversement est le chapitre des langues étrangères et cela par le retour à l'enseignement du français à partir de la deuxième année du primaire au lieu de la quatrième année.

En ce qui concerne la langue française et généralement le système éducatif algérien, il est toujours régi par l'ordonnance n° 76 / 35 du 16 avril 1976.

Ce texte législatif définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement du français dans le système éducatif algérien : « Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le

¹ MARC BLANCPAIN et ANDRÉ REBOULLET, UNE LANGUE : le français, aujourd'hui dans le monde. Hachette, 1976 :279.

développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples »¹.

Par conséquent, nous jugeons que l'apport de cette nouvelle réforme a mis en exergue l'emploi de l'audio-visuel et la favorisation de l'apprentissage du français aux élèves à un âge précoce.

L'apprentissage précoce du français :

En Algérie, on peut parler de l'existence des actions audiovisuelles favorisant l'enseignement du français précoce telles que : la télévision, la radio, l'Internet, les revues et les journaux sans oublier le livre.

Il est très important d'apprendre une langue étrangère à un âge précoce. Plus l'apprentissage sera précoce, mieux ce sera pour l'enfant car à l'âge de trois ans l'enfant possède une souplesse intellectuelle pour apprendre une langue étrangère (cet apprentissage se fait généralement soit en jouant ou en chantant), l'enfant a en quelque sorte le plaisir d'apprendre.

Si on veut réellement avoir un enfant bilingue en Algérie, il est très important de lui proposer un enseignement dans sa langue maternelle et un enseignement dans la langue française durant toute sa scolarité primaire.

Donc, nous pouvons affirmer que ce type d'apprentissage a un rôle bénéfique. Quels en sont ses bienfaits ?

Les avantages cognitifs du français précoce :

Le grand avantage est que le jeune enfant aura une capacité d'entendre et de reproduire de manière identique les sons des autres langues étrangères, parce que l'enfant qui aura appris très tôt une langue étrangère n'aura donc pas d'accent. C'est pourquoi, on peut dire que l'apprentissage d'une langue étrangère se fait facilement à l'âge de l'enfance.

« Si l'enfant apprend très tôt la langue étrangère dans le cadre d'une éducation bilingue, il n'aura donc pas d'accent et il ne connaîtra pas les blocages qui nuisent à l'apprentissage, mais il aura aussi des avantages certains sur le plan intellectuel et sur le plan de la personnalité »².

À notre avis, apprendre une langue c'est apprendre ses deux codes écrit et oral. Ce dernier a-t-il pris une place importante dans l'ancien programme ?

¹ <http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124427.pdf> (page active Juin 2006).

² Ibid.

I.1 Une place minorée dans les anciens programmes : 2004

Pour mieux identifier la place de l'oral dans les anciens programmes, nous avons voulu procéder à cette présentation :

Les différents programmes des trois niveaux allégés et réaménagés :

« Cette nouvelle présentation devrait améliorer la communicabilité des programmes et rendre leur application plus efficace ».¹

Pour réaliser cela, il est nécessaire de reformuler certains passages ambigus et d'en supprimer d'autres.

Objectifs terminaux de l'enseignement du français dans le cycle secondaire :

La maîtrise de la langue est l'objectif terminal que l'élève doit avoir au lycée, et cela lui permet :

- L'accès à une documentation diversifiée en langue française.
- L'utilisation du français dans les différentes situations d'enseignement (cours magistral, travaux pratiques et dirigés, conférences et méthodes...etc.)
- La prise de conscience des situations d'interlocution concrètes ou de lecture des dimensions informatives, argumentatives...etc.

En définitive, on peut dire que l'objectif final du lycée est de faire de l'élève un utilisateur autonome de la langue.

« L'élève sera un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises par la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale ».²

I.1.1. Présentation des programmes de l'enseignement du français dans le cycle secondaire :

La formation s'articule autour de trois plans afin d'atteindre les compétences finales du lycée. L'objectif de chaque plan de formation est l'acquisition de trois compétences finales servant à mettre en œuvre un certain nombre de capacités cognitives, socio affectives et psycho motrices. Au lycée, l'enseignement du français est organisé de la manière suivante :

	Projets didactiques (compétences finales)
Plan de formation Première année secondaire.	1- Écrire une lettre à un(e) lycéen(ne) d'une autre région pour engager une correspondance. 2- Relater par écrit un événement réel en relation avec son vécu. 3- Produire par écrit le récit d'un événement fictionnel.
Plan de formation Deuxième année secondaire.	1- Produire un reportage pour le journal du lycée. 2- Produire un texte pour informer et/ou agir. 3- Produire un texte pour défendre son point de vue.
Plan de formation Troisième année secondaire.	1- Rédiger un texte argumentatif en fonction d'un destinataire. 2- Rédiger une synthèse de document pour relater des faits ou des phénomènes. 3- Produire un récit de vie sous forme de nouvelle.

¹ Direction de l'Enseignement Général, Programme de Français : Enseignement Secondaire 1^{ère} A.S – 2^{ème} A.S – 3^{ème} A.S, O.N.P.S, Janvier 2004 : 3.

² Ibid : 6.

Méthodologie et stratégies d'apprentissage :

L'enseignement implique non seulement la maîtrise des connaissances chez les élèves, mais encore la découverte des représentations qu'ils se font des faits de langue, parce que les élèves accommodent puis assimilent en partant de ces représentations.

Donc, il est très important que l'enseignant prenne en considération les pré-acquis de ses élèves, les fasse émerger et cherche des voies nouvelles pour accéder aux savoirs.

A / Explicitation des concepts :

Pour développer et améliorer l'apprentissage il faut qu'il y' ait un conflit entre deux représentations sur lesquelles l'enseignant s'appuie pour amener l'élève à sentir cette opposition, et cela par l'élaboration d'un dispositif dans lequel il implique l'élève pour aller plus loin, en remplaçant les représentations antérieures composées de savoirs et de savoir faire par d'autres plus adéquates.

C'est-à-dire : l'enseignant doit s'appuyer sur les capacités afin d'installer des compétences qui sont un ensemble de connaissances conceptuelles (savoir et savoir faire) permettant à l'élève d'identifier une tâche problème et de la résoudre. C'est ce qu'on appelle : la performance. La compétence est définie comme une réponse à une situation problème. Les plans de formation sont donc construits en se basant sur les compétences finales de chaque année.

« **Les compétences finales sont traduites en projets didactiques.** La réalisation de chaque projet didactique s'appuie sur un ensemble d'activités organisées en une ou plusieurs unités didactiques. Le projet didactique s'étend sur une période d'un mois et demi à trois mois.

Il doit décrire en terme de compétence finales et de capacités le profil de sortie de l'élève au terme de cette période d'apprentissage ».¹

Une unité didactique débouche sur la maîtrise d'une compétence qui est constituée de plusieurs séquences permettant d'atteindre un objectif complexe en se basant sur des activités différentes. Donc, une séquence d'apprentissage peut parfois englober plusieurs séances.

La maîtrise de compétence est évaluée au terme de l'unité didactique à travers une performance. Cette évaluation est sommative cependant les séquences requièrent une évaluation formative.

B/ Les stratégies :

L'enseignant va intervenir à deux niveaux pour concevoir son enseignement en passant des contenus proposés à des démarches d'apprentissage.

1-Le niveau pré pédagogique :

a- Pour déterminer la capacité de compréhension de ses élèves, leurs acquis et leurs possibilités d'acquisition, l'enseignant s'appuie sur l'évaluation diagnostique.

b- L'apprentissage consiste à saisir et à traiter les informations.

Les notions des programmes sont transformées par l'enseignant en situations problèmes en proposant aux élèves des matériaux (textes, document, exemples...etc.) et une consigne précise qui leur permet de mobiliser leurs ressources dans le but de répondre à leurs attentes.

Malgré leur obéissance à la même logique, les situations d'apprentissage sont moins complexes que la situation problème.

C'est pour cela que l'enseignant vise toujours la construction des situations définissant un objectif et analysant l'opération mentale à mobiliser telles que : la perception, l'induction, la comparaison et l'abstraction.

¹ Direction de l'Enseignement Général, Programme de Français : Enseignement Secondaire 1^{ère} A.S – 2^{ème} A.S – 3^{ème} A.S, O.N.P.S, Janvier 2004 : 13.

Le travail de l'enseignant consiste à identifier les activités que l'élève peut effectuer et les remédiations éventuelles afin de permettre à l'apprenant en difficulté de transplanter d'autres acquisitions sur celles recensées dans la situation problème.

« Il recherchera les activités à effectuer par l'élève et les éventuelles remédiations qui permettent à l'apprenant en difficulté de greffer d'autres acquisitions sur celles recensées dans la situation - problème ». ¹

2/ Le niveau pédagogique :

Pour trouver une solution efficace à la difficulté rencontrée dans la situation problème, l'enseignant propose un ensemble d'activités permettant de favoriser les acquisitions nécessaires. Ces activités ont pour but de sensibiliser l'élève aux formes et structures discursives en lui apprenant le repérage des éléments pertinents et la structuration et l'utilisation de son savoir (pour pouvoir s'adapter dans de différentes situations).

Pour réussir dans sa tâche, l'enseignant essaie dans chaque activité de mettre des conditions qui lui permettent d'assurer le succès (outils à mobiliser, démarche, degré de directivité, gestion de temps).

« Il doit s'adapter aux stratégies d'apprentissage de ses élèves et chercher ce qui peut être changé, amélioré, négocié ». ²

À l'intérieur des classes, l'enseignant tente de prendre en charge la disparité de niveau par la mise en application des principes de la pédagogie différenciée :

1/ Différenciation des contenus : en proposant à l'élève des activités graduées pour lui offrir l'occasion d'aller plus loin.

2/ Différenciation des méthodes : pour aborder une même notion, il est utile d'employer des approches différentes en tenant compte du niveau de l'élève.

3/ Différenciation des rythmes : la progression des élèves se fait à des rythmes différents, ce qui nécessite une continuité du travail en dehors de la classe.

I.1.2.Évaluation de l'ancien programme :

Ce programme a été évalué par les enseignants de la région de Collo, lors d'une journée pédagogique organisée le 09 Mars 1995.

Présentation du programme : lisibilité

- Les programmes sont trop longs, aucune motivation, difficile à saisir par les élèves et ennuyeux.
- Ces programmes sont consultés au début de l'année (répartition).
- Les titres des projets sont clairement définis, mais le problème se pose au niveau de l'application du programme (compréhension des textes).

Les profils de sortie :

- Les compétences sont clairement énoncées.
- Les compétences sont utiles : elles permettent aux professeurs d'arriver à une certaine finalité, permettent de limiter le champ d'apprentissage.
- Les compétences sont-elles réalisables ?

Elles sont réalisables pour certains éléments, qui sont une minorité.

Part réservée à l'oral et à l'écrit :

- L'écrit est privilégié par rapport à l'oral.
- L'oral se limite à la lecture individuelle et à la participation très faible des élèves.

Les contenus : même remarque pour la lisibilité.

Efficacité du plan linguistique et notionnel : une très grande importance est accordée aux activités de langue.

¹. Direction de l'Enseignement Général, Programme de Français : Enseignement Secondaire 1^{ère} A.S – 2^{ème} A.S – 3^{ème} A.S, O.N.P.S, Janvier 2004 : 14.

². Ibid.

Méthodologie :

- Organisation très souple des projets pédagogiques.
- Autonomie du professeur relative par rapport au niveau.
- Prise en charge des lacunes de la classe.

Les outils didactiques :

a -manuel : esthétique (pas assez d'images).

- utilisation : très limitée (réceptivité nulle, longueur et ennui ...etc.).

b- autonomie du professeur : avantage pour les uns et un handicap pour les autres, tout dépend de la formation de l'enseignant, de sa disponibilité, des moyens qu'il a à sa disposition et de son expérience.

I.1.3.Les conditions de réalisation du programme :

Les pré - requis :

1- L'élève ne possède pas les pré requis nécessaires à l'application du programme. (S'il connaît les règles théoriques, leur application est un véritable calvaire).

2- L'hétérogénéité des classes impose plusieurs types d'évaluation.

3- Les élèves qui arrivent des zones rurales n'ont aucune base (certains n'ont reçu aucun enseignement).

La compétence du professeur :

- Formation théorique au départ éloignée de la réalité (universitaire), à compléter par les stages pratiques qui permettent à l'enseignant de faire face aux exigences de la classe.

- Une fois sur le terrain, le professeur se forge par lui-même et ce suivant la volonté de chacun.

Difficultés rencontrées : en plus des difficultés citées ci-dessus, on notera :

- La surcharge des classes terminales.

- Les horaires sont arbitrairement rejetés en fin de journée, d'où on déduit que l'élève n'est plus réceptif au cours dispensé.

L'évaluation :

L'évaluation des pré - requis est un moyen d'entrée dans le programme sur des bases de connaissances des différents niveaux des élèves.

Suggestions :

- Augmentation du volume horaire des terminales lettres ou restitution des séances de travaux dirigés.

- Confection de manuels de manière à ce qu'ils soient plus acceptables sur le plan de la forme et du contenu, motivants, donc plus rentables, plus esthétiques.

- Faciliter la tâche de l'enseignant en mettant à sa disposition tous les moyens dont il a besoin.

Commentaire :

Cette présentation de l'ancien programme nous permet de parler d'une pratique ritualisée de l'oral. Sa présence se limite uniquement aux activités formelles (oraux formels) comme les récitations ou la lecture des consignes par exemple.

Donc, l'ancien programme a presque négligé les activités orales malgré leur importance primordiale.

Tahar Zaboot donne son point de vue concernant le français dans le système éducatif algérien en disant : « On reprochait à l'enseignement du français première manière une vision fragmentaire la langue qui se fixait comme objectif principal le développement des aptitudes à l'écrit et négligeait la compétence communicative orale. L'enseignement du français, dans l'école de l'après – guerre, reposait essentiellement sur l'apprentissage de l'écrit. Les cours de français étaient plus basés sur la mémorisation des règles grammaticales que la pratique de la langue ».¹

L'écrit est donc considéré comme étant le centre d'intérêt de l'ancien système éducatif algérien. L'évaluation de ce dernier fait ressortir la faiblesse du rendement scolaire, malgré les efforts déployés et les moyens matériels et humains utilisés.

¹Safia ASSELAH-RAHAL et Philippe BLANCHET ,Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique, Éditions Modulaires Européenne, Proximité. 2007 :34.

I.2. Une place prioritaire dans les nouveaux programmes : (2005 / 2006)

Afin de pouvoir cerner la place privilégiée que le nouveau programme a accordé à l'oral (Expression ou production), il est préférable de le présenter en détail.

Le nouveau programme du lycée :

Avant de présenter le nouveau programme, une question nous semble importante à poser : Comment était la situation de l'enseignant avant les nouvelles réformes et dans quelles conditions travaillait-il ?

Pour une pédagogie du projet et vers une nouvelle compétence professionnelle :

Il est constaté que l'enseignant de français langue étrangère travaille dans la routine, il produit de l'échec malgré ses efforts, il vit difficilement la classe, l'inquiétude et l'angoisse sont son lot quotidien. Il enseigne parfois des choses inutiles. Il voit que ses élèves ne comprennent pas, et ne s'intéressent pas. Certains élèves sont tranquilles ou parfois ont l'impression qu'ils suivent, d'autres sont turbulents. Il y a les uns qui travaillent, d'autres non.

L'enseignant se sent dévalorisé :

- Pas de motivation ;
- Pas d'engagement ;
- Pas de satisfaction et pas de plaisir.

La classe est devenue un lieu de pénitence. L'élève sent qu'il n'apprend rien, il a peur de répondre. Le professeur ne fait pas participer le maximum d'élèves, il s'intéresse uniquement à quelques uns.

I.2.1.L'apport des nouvelles réformes :

On peut dire qu'avec les nouvelles réformes les circonstances ont changées. Il faut que le statut de l'enseignant soit revalorisé. Il faut qu'il sente qu'il est utile. Le savoir était entre les mains d'une minorité qui l'enseignait.

Aujourd'hui, le savoir a changé de pôle. Il n'est plus le monopole d'une personne. C'est surtout un apprentissage. Le statut de l'enseignant sera revalorisé. Il devient quelqu'un qui sait faire réagir l'autre, faire de lui un partenaire actif et autonome.

L'enseignant doit apprendre à choisir des supports à l'apprentissage (méthode audio-visuelle, audio orale, Internet).

Le bon enseignant est celui qui sait organiser des scénarios d'apprentissage. C'est celui qui permet aux élèves de développer des stratégies et qui encourage et motive les élèves.

La pédagogie du projet implique l'élève, le valorise, le responsabilise, l'engage, lui permet de prendre la parole, de donner son avis, de réaliser ce qu'il veut réaliser, prendre conscience qu'il sait, qu'il comprend, le socialise, lui procure du plaisir et elle lui permet d'apprendre.

Donc, avec la pédagogie du projet l'enseignant apprend à favoriser une pédagogie de réussite. Il va devenir un spécialiste de la pédagogie d'accompagnement : se mettre à côté de l'élève, le prendre par la main pour apprendre ensemble.

La dernière réforme éducative, privilégie une approche axée sur la réalisation de projet pour l'enseignement / apprentissage du FLE.

La démarche pédagogique :

Le projet considéré dans sa globalité constitue l'organisation didactique d'un ensemble d'activités. Il est organisé en séquences ayant une cohérence interne et des intentions pédagogiques. Le projet permet d'installer une ou plusieurs compétences définies dans le programme.

Il permet également de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, en entreprenant une démarche de projet, le professeur accepte :

- 1- De tenir compte des besoins et des intérêts.
- 2- De négocier avec des apprenants les objectifs et les moyens.
- 3- De jouer le rôle de médiateur et non comme dispensateur de savoir

L'apprenant devient donc un partenaire actif dans le processus de son apprentissage. Il apprend à apprendre par une recherche personnelle.

Le déroulement du projet :

La démarche du projet se déroule en deux phases :

1- La phase de conceptualisation (le niveau pré- pédagogique) :

L'apprentissage s'articule sur des objectifs cognitifs, socio culturels et socio affectifs. Pour que l'apprenant s'implique dans son apprentissage il faut qu'il y adhère. Il est donc nécessaire de négocier avec les apprenants.

- L'intitulé du projet.
- Sa thématique.
- La forme que ce projet doit prendre.

Quand un apprenant aborde un nouvel apprentissage, il est déjà porteur d'une nouvelle représentation : vision du monde et connaissance intellectuelle, ensemble de savoir et de savoir faire.

Évaluer c'est identifier, déterminer, définir les lacunes des apprenants pour les remédier, c'est aussi déceler leur capacité pour les développer et les améliorer.

2- La phase de réalisation :

Pour permettre la réalisation du projet, le professeur choisira les méthodes et les stratégies, les supports, la progression, les activités et les exercices ainsi que les techniques d'expressions adéquates. Ce choix se fera en fonction des besoins exprimés par les apprenants. Il organisera ainsi des situations d'apprentissages afin de stimuler ses structures cognitives.

Pour ce faire l'organisation d'apprentissage s'organisera en séquences. Chaque séquence est organisée autour d'un savoir faire à maîtriser.

La séquence peut s'étendre sur une dizaine d'heures. Elle intégrera les exercices relatifs aux domaines de l'oral ou de l'écrit et un moment d'évaluation formative.

I.2.2. Le domaine d'apprentissage :

1- L'écrit (la compréhension de l'écrit) :

Les supports proposés aux apprenants doivent être variés et diversifiés (texte écrit, une image) afin de permettre aux apprenants de conceptualiser la notion d'intention communicative par la comparaison entre les formes du discours et leurs visées.

Le texte est une linéarité discursive dont les signes s'ordonnent sur l'axe syntagmatique, le sens du texte va se construire tout au long de la succession des éléments qui le composent. Il s'agira donc de voir comment le texte progresse de phrase en phrase, et comment les informations s'organisent, le travail s'articule sur la séquentialisation.

2- La production de l'écrit :

L'erreur est considérée comme un indice d'apprentissage en production de l'écrit, c'est le paramètre communicationnel. L'apprenant écrit dans un but à un lecteur particulier. La forme de l'écrit dépend de la situation de communication. L'apprenant s'investit dans l'écrit quand on le met dans des situations de communications authentiques.

3- L'oral :

L'oral est conçu comme un objet de formation que l'enseignant peut introduire au début ou à la fin de chaque séance. C'est pour cette raison qu'on souligne la nécessité de prévoir pour la classe une progression pour l'oral comme pour l'écrit.

Les objectifs sont fixés pour le développement des compétences d'interaction, de compréhension ou de production des messages oraux.

Afin de susciter préalablement l'éveil de l'intérêt et mettre en évidence la pertinence de l'écoute, l'enseignant signifie l'objectif au départ.

La compréhension des messages oraux s'effectue de la même manière que les messages écrits (établissement d'hypothèses, vérification pour la prise d'indices, résultats de la vérification...etc.).

Pour accéder facilement, le choix des supports est très important et cela par l'appui sur les prés-acquis de l'apprenant en ce qui concerne le référent et le vocabulaire.

« Au lycée, l'apprenant sera appelé à réagir oralement à des textes, participer à des débats »¹.

Compréhension des messages oraux :

Il y a les messages oraux, l'enseignant montre aux élèves qu'il y a une syntaxe de l'oral et une syntaxe de l'écrit. Le message oral est traité comme le message écrit.

L'élève est appelé à travailler son écoute. Le travail de l'écoute permet d'en dégager quatre grands types :

- 1- L'écoute sélective : l'apprenant sait ce qu'il doit chercher dans le message, c'est pour cela le choix de petits messages est très important.
- 2- L'écoute globale : l'apprenant ne cherche pas quelque chose de précis, et ce qu'il veut c'est seulement la découverte de la signification générale du message.
- 3- L'écoute détaillée : l'apprenant doit reconstituer le texte mot par mot après avoir écouté le texte plusieurs fois (chanson, petit poème...etc.).
- 4- L'écoute de veille : l'intervention de l'enseignant attire l'attention de l'apprenant.

Pour mieux comprendre les messages oraux, il est indispensable d'utiliser le magnétophone (les voix des natifs ou d'autres technologies avancées sont privilégiées : CD, films, vidéo...).

Production de messages oraux :

Dans la relation pédagogique et loin de l'interaction orale à caractère inhérent, on amène l'apprenant à produire des messages à partir d'activités orales (B.D, paragraphes, jeu de rôle, jeu de l'alibi, sujets de débat...etc).

On peut parler des occasions de production quand il y a une réaction orale de l'élève face à un texte (écrit ou oral).

Les techniques d'expression écrites et orales :

Pour une bonne et meilleure utilisation des techniques d'expression écrites et orales, il est nécessaire de faire un entraînement durant l'année concernant tout le cycle.

Le recours de l'enseignant aux techniques pré-acquises se fait d'une manière régulière :

« Savoir utiliser des techniques d'expression écrites et orales nécessite un entraînement sur toute l'année et sur tout le cycle. Pour que l'apprenant puisse organiser sa parole en fonction des nécessités de la communication, le programme propose la maîtrise des techniques suivantes en deuxième année secondaire : la prise de notes, le compte-rendu objectif ou critique, les représentations graphiques, l'exposé oral, la fiche de lecture et le dossier documentaire ».²

¹ Document d'accompagnement des programmes de 2^{ème} année secondaire, IPN, février 2006 : 70.

² Ibid. : 93.

I.2.3.L'approche par les compétences et les nouveaux programmes :

Ces deux notions ont été mises en évidence, lors d'un séminaire organisé le 13 Janvier 2008 par l'inspecteur de la matière.

Le système éducatif algérien est en train de voir des changements qui sont très profonds, de l'approche didactique à l'approche par les compétences. Cela a pour but d'aboutir à une meilleure efficacité d'une part, et de répondre aux défis de la société d'autre part.

Aujourd'hui, nous remarquons deux grands chantiers dans la réforme :

- 1- Le programme scolaire.
- 2- L'élaboration du manuel scolaire.

Nous avons ciblé deux compétences :

- 1- L'oral.
- 2- L'écrit.

L'approche par les compétences vise à développer les compétences de l'élève, et le soumettre de manière régulière à une situation complexe dans laquelle il a l'occasion de mobiliser les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être qu'il a appris à l'école, et c'est en résolvant des situations complexes qu'on devient compétents.

Les compétences méthodologiques sont : la compréhension de l'écrit, l'expression orale et la production orale.

L'approche par les compétences : évaluation de l'entrée dans les programmes

On peut distinguer trois étapes :

- a- La première étape qui dure jusqu'aux années soixante, entrée par les contenus (les années 60, inventaires lexicaux et grammaticaux). Le français fondamental est le résultat d'enquêtes et de travaux réalisés pour la plupart dans les années 1950 / 1960.
- b- Entrée par les objectifs (les années 1970), objectifs définissent pour répondre aux besoins des apprenants (perspective fonctionnelle).
- c- Entrée par les compétences suite aux travaux des sociologues, l'accent est mis sur la compétence.

Qu'est ce qui a motivé ces changements ?

Ces changements sont motivés par deux raisons :

- 1- L'apparition de théories nouvelles.
- 2- La recherche de l'efficacité.

Les contenus correspondaient à des notions acquises pour elles-mêmes.

Les objectifs permettaient d'intégrer un certain nombre de notions, mais correspondaient à des tâches parcellaires.

L'approche par les compétences investit les objectifs dans une tâche réalisable dans un contexte de communication.

Les caractéristiques d'une compétence :

- 1- Mobilisation d'un ensemble de ressources : connaissances, savoirs d'expérience, schèmes, automatismes, capacités et savoir-faire.
- 2- Caractère finalisé : réinvestissement des ressources dans de nouvelles activités globales en contexte.
- 3- Lien à une famille de situation : variétés de contenus.
- 4- Caractères souvent disciplinaire : la compétence est définie à travers une catégorie de situation correspondant à des problèmes spécifiques liés à la discipline.
- 5- Evaluabilité : la compétence se mesure à la qualité de l'exécution de la tâche et à la qualité du résultat.

Quelles sont les implications de l'approche par les compétences ?

Le plan de la formation part du global (projet) pour aller vers le détail (contenus).

Démarche analytique : décomposition de la compétence en ses constituants (connaissances déclaratives et procédurales).

Introduction de tâches complexes : situation problème pour la réalisation d'une production qui fait sortir l'élève.

Les perspectives :

- Relier les savoirs à des situations dans lesquelles ils permettent d'agir au-delà de l'école.
- Agir c'est affronter des situations complexes. Donc penser, analyser, interpréter, anticiper, décider, réguler et négocier.
- Les savoirs doivent être disponibles à bon escient, au bon moment (la compétence se réalise dans l'action).
- Transformer des savoirs disciplinaires en ressources pour résoudre des problèmes, réaliser des projets et prendre des décisions.

Pratiques pédagogiques favorisant le développement des compétences :

- On reconnaît que l'approche par les compétences implique des impacts pédagogiques.
- Prendre en considération les intentions éducatives du programme (le profil de sortie).
- Centrer l'intervention cognitive sur le niveau.
- Contribuer ou développer des attitudes (rigueur, créativité, autonomie).
- Placer l'élève dans les situations les plus « contextualisées », les plus authentiques et les plus variées possibles.

I.2.4. Le rôle de la situation problème :

La pédagogie de l'intégration :

Intégrer signifie établir des liens entre les apprentissages afin de pouvoir résoudre des situations problèmes (situations complexes). Cela signifie que la pédagogie utilisée vise à ce que l'élève rassemble et organise ses acquis pour les utiliser dans une situation complexe.

- Il n'y a intégration lorsqu'il y a d'abord différents apprentissages de savoir, de savoir-faire et de compétences disciplinaires.
- Il n'y a intégration lorsqu'il y a situation complexe nouvelle à résoudre par l'élève. Il doit commencer à trouver lui-même parmi les connaissances qu'il a apprises celles qui doivent être mobilisées pour résoudre la situation.
- Le professeur doit apprendre aux élèves à s'intégrer par les travaux de groupe (mettre des élèves moyens avec des élèves forts ou des élèves faibles pour restituer des connaissances ou résoudre des exercices scolaires).

I.2.5. La place des activités orales dans les nouveaux programmes du lycée :

Le programme de la première année secondaire :

Préambule :

Les nouvelles réformes du système éducatif au lycée (cycle secondaire) ont pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement selon un nouveau programme qui répond aux besoins des apprenants et des enseignants.

Ces nouveaux programmes ont donc pour objectif l'apprentissage et l'utilisation (emploi) de la langue française pour faire de l'apprenant un partenaire actif, tout en développant chez lui l'esprit critique, de jugement et l'affirmation de soi.

« Dans ce cadre, les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants par le développement de l'esprit critique, du jugement, de l'affirmation de soi ».¹

Cela ne se réalise que par la bonne volonté des enseignants, de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage. Cette dernière va suivre des démarches conduisant l'apprenant vers l'autonomie.

- Offrir aux élèves les outils linguistiques les plus efficaces qui leur permettent d'intérioriser une compétence de communication et de distinguer l'aspect « utilitaire » de l'aspect « culturel ». Sachant bien que pour réussir dans la vie, il est très important de maîtriser une langue pour pouvoir établir un contact avec l'autre.

Les contenus :

On remarque qu'il y a une sélection des contenus.

Au cours de l'année, la progression établie sur la base :

1- De la valorisation des types d'ancrage énonciatif.

- Énonciation du discours oral : caractérisé par son aspect « actuel » et manifesté par :

Je / ici / maintenant.

- Énonciation du discours écrit : il s'agit d'un ancrage dans une situation explicite où on parle de : je / ici / maintenant (exemple : le fait divers).

« Produire un texte en relation avec les objets d'étude, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et du but visé et en mettant en œuvre un modèle »².

Énonciation du texte narratif qui se marque par son aspect « non actuel »

(Temps : passé simple / imparfait).

- Les formes discursives du plus simple au plus complexe.

- Les objectifs visés par chaque forme discursive.

- Le passage d'une situation d'énonciation perceptible à un discours.

- Commenter par écrit ou oralement des supports extrascolaires (B.D, affiches, articles de presse, chansons, poèmes, images...etc.).

Le nouveau programme de la première année secondaire apporte une réponse aux finalités de l'enseignement du français, en visant à installer chez l'apprenant les compétences définies (à l'oral et à l'écrit) et en respectant les choix théoriques : la linguistique de l'énonciation, l'approche communicative et l'approche par compétence.

« Son objectif est d'amener l'apprenant à une utilisation du français par la connaissance des règles qui régissent le code de la langue, de lui donner des possibilités de développement de ses capacités de compréhension et d'expression dans diverses situations de communication, ainsi que des savoir – faire transférables dans la vie quotidienne ou dans d'autres disciplines ».³

¹ Programme de la première année secondaire (Tronc Commun Sciences Technologie & Tronc Commun Lettres), O.N.P.S 2005 / 2006 :23.

² Ibid : 35.

³ K.Djilali, Guide du professeur de première année secondaire lettres, O.N.P.S, 2005 / 2006 : 2.

Le manuel :

- Il a pour but la mise en œuvre des interactions entre les différentes activités (lecture, écriture, prise de parole) et entre les différents niveaux de l'apprentissage de la langue.
- Il vise également l'utilisation de la langue par des activités de communication écrites, orales et de production.

« Écrire et parler sont des activités indispensables **pendant** le processus d'apprentissage pour s'interroger de façon motivée, approfondir sa réflexion sur le fonctionnement de la langue ». ¹

Organisation du manuel : il est organisé selon deux niveaux :

- **Le premier niveau :** les projets à réaliser.

- **Le deuxième niveau :** les pratiques discursives (lecture, écriture, oral) correspondants aux différentes intentions de communication définies dans le programme.

Chaque intention de communication est introduite par une séance d'expression orale, qui est une phase de l'éveil de l'intérêt, de la motivation. Il s'agit de présenter l'avant projet (campagne de sensibilisation).

L'intention communicative est répartie en deux ou trois séquences.

Les séquences :

Leur but est l'installation d'un niveau de compétence et la visée d'un certain nombre d'objectifs, et cela par la proposition :

Des activités orales :

dont les supports sont souvent des documents iconiques qui ont été choisis soit pour le thème abordé (exemple page 52), soit pour le thème et les structures syntaxiques utilisés (exemple page 36)
« Toute les activités orales proposées visent à développer l'écoute, à utiliser la langue orale en respectant ses spécificités, à favoriser les échanges, le débat.

La pratique de l'oral bien menée peut avoir une incidence positive sur la pratique de l'écrit par les apprenants ». ²

Les apprenants font appel à l'oral pour exprimer leurs idées et traduire leurs pensées tout en tenant compte de la personnalité de leurs interlocuteurs, dans des cas de projection ou de décentration pour pouvoir comprendre l'autre et afin d'avoir une maîtrise des situations d'écriture.

Pour cette raison, les enseignants préfèrent commencer certaines séquences par une activité orale, car cette dernière leur facilite la lecture d'un texte.

Les activités d'expression orale et d'expression écrite se caractérisent par leurs complémentarité en visant l'acquisition d'un même savoir faire.

« Il va de soi que les activités citées (expression orale, lecture, expression écrite) ne sont pas parallèles mais complémentaires puisqu'elles visent toutes l'acquisition d'un même savoir faire ». ³

Le premier chapitre :

Il est composé de trois séquences dont la première poursuit les objectifs suivants :

- Distinguer une situation de communication d'une situation d'énonciation.
- Définir les caractéristiques de la langue orale.
- Expliquer les rapports qu'entretiennent les documents iconiques et les textes écrits.

¹ K.Djilali, Guide du professeur de la première année secondaire lettres, O.N.P.S, 2005 / 2006 : 3.

² Ibid : 5.

³ Ibid : 7.

La communication orale :

Elle est caractérisée par la présence des locuteurs qui partagent la même situation d'énonciation.

Le programme de la deuxième année secondaire :

La phase de réalisation : (niveau pédagogique)

Pour réaliser un projet, l'enseignant utilisera les méthodes et les stratégies, les supports, la progression, les activités, les exercices et les techniques d'expression adéquates selon les besoins des apprenants.

Des situations d'apprentissage seront organisées par l'enseignant en intégrant :

- a- Des activités qui ont une relation avec les domaines de l'oral et de l'écrit (pour analyser des aspects du discours à étudier).
- b- Des moments de manipulation des structures syntaxiques et lexicales.
- c- Des moments d'évaluation formative.

L'évaluation formative :

L'origine de l'erreur :

Elle cible principalement les apprenants en difficulté face à la tâche proposée. Elle se base sur :

- des travaux individuels.
- des interactions apprenants – professeur.
- des travaux des apprenants en petits groupes, selon des stades d'apprentissage différents (des apprenants en difficultés et des apprenants plus avancés).

Situation cible (ou situation d'intégration) :

Elle permet à l'apprenant d'intégrer ses acquisitions et de les réinvestir pour résoudre une situation problème de manière individuelle. L'apprenant est amené à mobiliser ses ressources (savoir et savoir-faire) acquises en classe.

La production de l'écrit :

Apprendre à produire des écrits nécessite la maîtrise du fonctionnement des textes et la reconnaissance de :

- L'erreur comme indice d'apprentissage.
- L'importance du paramètre communicationnel dans la compréhension du fonctionnement de la langue.
- L'écrit comme lieu privilégié des transferts.

La production d'un texte cohérent dépend de trois plans :

- La pragmatique.
- La syntaxe.
- La sémantique.

Le rôle de l'enseignant consiste à choisir des activités qui permettent aux apprenants de maîtriser ses plans.

« C'est pourquoi, le professeur doit recourir à des situations de communication authentiques en concevant des projets d'écriture véritables avec un enjeu et un destinataire précis »¹.

¹ Document d'accompagnement du programme de deuxième année secondaire, O.N.P.S, 2006 : 67 – 68.

Le programme de la troisième année secondaire :

Introduction :

La troisième année secondaire est une année qui parachève le cycle scolaire de chaque apprenant. Elle a pour but la finalisation des apprentissages de ce cycle, et doit donc permettre la réalisation de l'objectif terminal d'intégration du cycle et la préparation de l'apprenant à l'examen du baccalauréat (évaluation formative).

- Profil d'entrée en troisième année secondaire :

L'apprenant est capable de :

- comprendre et d'interpréter des discours écrits pour les restituer sous forme de comptes-rendus objectifs ou critiques, à l'intention d'un (des) destinataire(s) précis, pour exprimer une réaction face à des discours ou pour agir sur le destinataire.
- produire un discours écrit / oral sur un des thèmes étudiés en deuxième année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en **choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.**

Compétences disciplinaires à installer en troisième année secondaire :

C'est grâce à la mobilisation des différentes ressources que ces compétences seront installées : capacités (ensemble de savoirs et de savoir-faire, fruits d'une activité intellectuelle stabilisés), objectifs et contenus (présents dans les différents objets d'étude).

- Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.
- Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour :
 - a- exposer des faits en manifestant son esprit critique ;
 - b- participer à un débat d'idées ;
 - c- interpellé le (s) interlocuteur (s) pour le (s) faire réagir ;
- Comprendre et interpréter divers discours écrits pour les restituer sous forme de synthèse.
- Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé ¹

En abordant le thème de la langue française dans le système éducatif algérien, Tahar Zabout ajoute à ce propos : « Depuis la mise en place et surtout l'exploitation de méthodes modernes, de nouvelles résolutions sont prises : enseigner une langue étrangère et donc, le français, consiste à apprendre aux élèves à communiquer au moyen de cette langue. Il s'agit de développer leur compétence de communication (ou communicatives) orale et faire en sorte que leurs performances soient plus nombreuses plus spontanées et plus précises. Il faut donc parvenir à doter les apprenants d'un instrument de communication plus élaboré plus apte à s'adapter aux nouvelles exigences. Ce qui est important, ce n'est pas ce que doivent savoir les apprenants concernant le système linguistique considéré, par exemple, le fonctionnement syntaxique de la langue étrangère, mais ce qu'ils peuvent en faire dans le monde réel »².

¹ Programme de la troisième année secondaire, O.N.P.S, 2006 / 2007 :32.

² ASSELAH-RAHAL Safia et BLANCHET Philippe, Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique, Éditions Modulaires Européenne, Proximité, 2007 :35.

Commentaire :

La présentation des nouveaux programmes des trois années du cycle secondaire, nous permet de dire que l'oral a pris une place primordiale dans ces nouveaux programmes.

Dans le cadre de l'acquisition progressive des techniques d'expression et de communication.

Des activités orales diversifiées seront intégrées par le projet pédagogique.

Généralement, on travaillera :

l'écoute, la prise de parole, la gestuelle, l'exposé, la prise de notes, la recherche documentaire, l'entretien...etc.

L'objectif principal est donc l'autonomisation de l'élève grâce à des tâches constructives et valorisantes, visant le développement de compétences relatives à la communication et la préparation à l'enseignement supérieur et à la vie active.

Typologie des exercices oraux préconisée par les programmes :

Pour avoir une vue exhaustive de la typologie des activités orales préconisées par ces nouveaux programmes du lycée, il est préférable de les présenter de manière détaillée :

Présentation des activités orales de la première année secondaire :

Les activités orales qui figurent sur le manuel scolaire de la première année secondaire sont les suivantes :

Expression orale :

Comprendre des textes oraux et des documents iconiques ; communiquer oralement par la mise en œuvre des outils de la langue.

Numéro de l'exercice	Consigne ou sujet de l'exercice
N° 1 page : 21	- Lisez le tableau suivant qui donne les résultats d'un sondage sur l'impact des différents moyens de communication puis commentez les résultats.
N° 2 page : 36	- Expliquez oralement la transformation du lait en produits laitiers à partir du schéma suivant :
N° 3 page : 44	- Retrouvez la (ou les) raison (s) de l'établissement de votre ville ou votre village. - Vous connaissez un lieu (ville, village, quartier, etc.) dont le nom vous a intrigué. Donnez l'explication de ce nom à vos camarades si vous la connaissez, si non, proposez ce nom et cherchez en commun une explication possible.
N°4 page : 52	- Que représentent ces dessins ? Comparez les éléments de chaque séquence aux autres. Montrez comment chaque détail est important et comment une séquence peut expliquer un élément d'une séquence antérieure. - Que signifie cette bande dessinée ? Quels problèmes soulève-t-elle ? Expliquez pourquoi des paroles auraient été inutiles ? - Proposez une version écrite de cette BD.
N°5 page : 74	- Quelle image gardez-vous de Smaïn ? Q'est-ce qui vous a émus ?
N° 6 page : 78	- Montrez les procédés de répétition, d'exagération dans les personnages et dans les graphismes qui remplacent les bulles. - Quel est le personnage que l'on retrouve dans chaque vignette ? En quoi la première et la dernière vignette se distinguent-elles des autres ? - Imaginez ce qui a pu être dit dans chaque vignette pour arriver à l'action commise dans la dernière. - Quel fait de société est dénoncé par Quino ? - Quelle morale tirez-vous de cette histoire ?
N° 7 page : 102	- Que représente l'image ? Quelle impression se dégage d'elle ? - Quels rapports voyez-vous entre : l'image et le titre du petit énoncé qui l'accompagne ? entre l'image et l'énoncé lui-même ? entre le titre et l'énoncé ? - Expliquez l'expression "Le bon train de lecture". - Sur quel média l'énoncé porte-t-il un jugement critique ? - Quels sont vos points de vue sur cette question ?
N° 8 page : 103	- Quelle place les animaux occupent-ils dans la vie des hommes ?

	- Considérez-vous que l'on fasse pour les protéger ?
N° 9 page : 108	- Le dessin ci-dessus accompagnait l'article de E.Ponti. Justifiez ce fait. Quel autre délit suggère ce dessin ? - Que pensez-vous de ces pratiques ? Quel impact ont-elles sur l'économie des pays ? Sur les individus ?
N° 10 page : 130	- Remplissez la grille suivante puis produisez oralement des faits divers. (Où ?- Quand ?- Qui ?- Objet de l'action ?- Résultat(s) ? - Réécrivez les deux faits divers suivants de manière à avoir une progression à thème constant : Le thème du premier fait- divers sera "les gardes - côtes". Le thème du second fait- divers sera "les neufs rescapés". - Faites de petites transformations si vous le jugez nécessaire.
N° 11 page : 162	-Imaginez le début de cette histoire. - Quel est le rapport entre le réveil et le serpent (de quel serpent s'agit-il précisément ? - Quelle signification donnez-vous à cette histoire ?
N° 12 page : 166	- Vous imaginerez des suites possibles au conte ci-dessus qui connaîtra ainsi : Une évolution heureuse. Une évolution malheureuse. Une évolution cocasse (drôle).
N° 13 page : 174	- Quelles remarques vous inspirent le dessin et la bulle ? - Quel problème Slim pose-t-il à travers ce dessin ?
N° 14 page : 181	- Décrivez les personnages de cette BD (physiques, paroles et actions). - Quels niveaux de langues sont employés dans cette BD ? - Observez la vignette n°6, comment le père vous apparaît-il ? - Séquentialisez cette BD (schéma narratif). - Quel travers dénonce l'auteur de cette BD ?

Présentation des activités orales de la deuxième année secondaire :

Les exercices oraux de la deuxième année scolaire sont présentés de la manière suivante :

Numéro de l'exercice	Consigne ou sujet de l'exercice
N° 1 page : 19	- Utilisez un dictionnaire pour définir oralement à l'intention de vos camarades les notions : air, temps, climat...etc.
N° 2 page : 25	- Voici quelques sujets d'exposés, préparez la documentation et élaborer les grandes lignes d'un exposé oral selon votre choix. <ul style="list-style-type: none">• Le SIDA et les différents MST (Maladies sexuellement transmissibles).• Les atteintes à l'environnement.• Louis Pasteur et ses découvertes.
N° 3 page : 28	Organiser un débat : <u>Thèmes éventuels :</u> <ul style="list-style-type: none">• Expliquez pourquoi certains apprécient la musique « classique » (groupe 1).t• Expliquez pourquoi d'autres détestent ce genre de musique (groupe 2).• Expliquez pourquoi certains préfèrent la vie à la campagne.• Expliquez pourquoi certains préfèrent la vie à la ville.• Expliquez pourquoi pour certains l'industrie est importante.• Expliquez pourquoi pour d'autres l'agriculture est primordiale.
N° 4 page : 35	- Exposez clairement et brièvement ce que vous avez compris à la lecture de ce texte. Texte : Trois clés de la génétique.
N° 5 page : 52	Nucléaire et développement durable - Préparez et organisez un petit débat en classe sur ce sujet.
N° 6 page : 68	Textes : « La solution des petits réacteurs » « La peste et le choléra » - À votre tour, à partir de l'étude de ces deux textes et de leur contenu, simulez un débat en classe sur le nucléaire.
N° 7 page : 132	- Racontez votre lever ! (en ponctuant votre récit par une gestuelle expressive).
N° 8 page : 134	- Racontez une séance de travail en groupe, ou une activité de votre choix.
N° 9 page : 171	- Organisez un débat entre vous : quels conseils donneriez-vous aux comédiens en herbe que vous êtes, pour interpréter ces différentes scènes. Vous réfléchirez aux gestes, déplacements, ton, rythme ?

Présentation des activités orales de la troisième année secondaire :

Les activités orales de la troisième année secondaire sont les suivantes :

Numéro de l'exercice	Consigne ou sujet de l'exercice
N° 1 page : 13	- Réaliser une enquête pour exposer à la classe l'historique (par chronologie) de la création des lycées et technicums de votre ville ou de votre wilaya.
N°2 page : 25	-Faites une recherche auprès des personnes que vous connaissez pour recueillir un chant populaire relatant un fait de l'Histoire algérienne ou un événement historique ayant eu lieu dans votre région et déclamez-le en classe. Vous expliquerez à vos camarades les métaphores et les images qu'il contient.
N° 3 page : 29	- Que s'est-il passé, en France, le 17 octobre 1961 et le 8 février 1962 ? Faites une petite recherche documentaire à ce sujet et exposer les informations recueillies en un récit de dix à quinze lignes.
N° 4 page : 32	- Informez-vous sur ce qui s'est passé le 8 mai 1945 dans votre ville ou dans votre région (le cas échéant, faites une petite recherche documentaire) pour exposer à vos camarades l'événement en insistant sur l'aspect brutal et sauvage de la réaction du système colonial.
N° 5 page : 34	« Les deux tracts avaient en en-tête deux petits drapeaux vert et blanc entrecroisés et frappés du croissant et de l'étoile rouge » (extrait du texte étudié). - Vous avez compris qu'il s'agit du drapeau algérien porté sur les tracts de l'A.L.N et du F.L.N. Faites des recherches pour informer brièvement la classe sur l'historique du drapeau algérien et sur sa symbolique.
N° 6 page : 53	- Commentez cette photo puis échanger les informations que vous avez sur le rôle de la femme algérienne durant la guerre de libération nationale.
N° 7 page : 67	- Confrontez oralement vos idées avec celles de vos camarades concernant l'interdiction de la circulation des voitures en ville.
N° 8 page : 70	Voici un thème à débattre : La généralisation de l'outil Internet doit-elle nous faire désertier les bibliothèques ? - Organisez-vous en groupes de discussion pour élaborer un planning de rencontres et adopter une stratégie de gestion du débat à l'intérieur du groupe.
N° 9 page : 92	- Imaginez une rencontre avec des parents dont les enfants travaillent. - Préparez une allocution dans laquelle vous essayerez de les convaincre de l'utilité d'envoyer leurs enfants plutôt à l'école qu'au travail.
N° 10 page : 179	Vous êtes arrivé dans un lieu familier et vous avez eu l'impression de ne pas le reconnaître. Cette vision a été l'annonce d'un phénomène étrange dont vous avez été témoin. - Racontez à vos camarades cette expérience en mettant en relief les indices annonciateurs de ce phénomène.

¹ Mahboubi. F, Rekkab. M et Allaoui. A, 2007 / 2008, *Manuel scolaire de troisième année secondaire*, Alger, Office National des Publications Scolaires.

Commentaire :

Toutes les activités orales présentées ci-dessus figurent dans les manuels scolaires des trois années du cycle secondaire. Donc, elles se déroulent dans des séquences d'apprentissage intégrées dans des projets didactiques.

Il s'agit d'activités variées : BD, schéma, tableau, photo,...etc. qui mettent l'apprenant au courant des événements puisqu'elles abordent généralement des thèmes d'actualité.

Les exercices que nous venons de voir sont donc mal répartis, surtout ceux qui concernent la classe de terminale : il y a des chapitres qui contiennent beaucoup d'activités orales (le premier chapitre), alors que d'autres n'en contiennent pas (le troisième chapitre).

Ce que nous pouvons reprocher également à ces activités, c'est qu'elles restent insuffisantes par rapport aux activités préconisées par le programme.

Donc, c'est à l'enseignant de chercher d'autres supports audio-visuels adéquats favorisant l'acquisition des apprenants, des activités qui les aideront à progresser dans leurs projets.

I.3 En quoi l'oral permet-il d'améliorer l'écrit ?

L'oral permet d'améliorer l'écrit sur plusieurs plans :

I.3.1. Développement de la compétence de communication :

Avant d'aborder cette notion si complexe, il est préférable de définir d'abord "la compétence" :

Définition de la compétence :

Qui dit compétence, évoque savoir-faire :

« Savoir-faire permettant une mise en œuvre immédiate à partir d'un répertoire de gestes disponibles »¹.

Une compétence se définit comme un système de connaissances, conceptuelles et procédurales, organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intérieur d'une famille de situations, l'identification d'une tâche problème et sa résolution par une action efficace.

Cette définition comme celle de capacité, s'écarte de celles proposées par Philippe Meirieu.

Elle se situe d'avantage dans le fil des référentiels de l'enseignement technique mais en tentant de les élargir et surtout de les fixer. Elles se rapprochent de celle proposée par Bruner. On pourrait penser à Richard. Quoi qu'une compétence, en plus des connaissances des situations, intègre des connaissances sur les objets et l'action².

I.3.1.1. La compétence de communication :

Elle est constituée par des attitudes à communiquer. Elle concerne tous les comportements humains dans les domaines culturels et sociaux : danse, chant, folklore. Elle s'appuie sur la connaissance implicite (connaissance du système) et le savoir faire langagier (connaissance des règles d'emploi).

Pour Hymes, pour communiquer il faut poser quatre questions qui sont les paramètres de la communication :

- « 1- Si oui ou non, et dans quelle mesure, quelque chose est possible sur le plan systémique.
- 2- Si oui ou non, et dans quelle mesure, quelque chose est disponible.
- 3- Si oui ou non, et dans quelle mesure, quelque chose est approprié.
- 4- Si oui ou non, et dans quelle mesure, quelque chose est accompli »³.

Dans le dictionnaire de didactique des langues de 1976, Galisson et Coste définissent la compétence de communication comme étant : « La connaissance (pratique et non nécessairement explicite) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social ».

On remarque que l'apprentissage consistera à mettre les apprenants dans une situation pratique. La compétence de communication n'est plus un phénomène global mais elle se rapproche de la compétence d'usage. Cette définition est réductrice et rejette la linguistique.

Depuis 1975, la didactique a travaillé sur la notion de compétence de communication mais elle ne l'a jamais fait à partir de la définition donnée par Hymes.

J. Courty définit la compétence de communication comme suit :

« [...] apprendre une langue c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de trouver (celle-ci ayant été définie probablement à travers une analyse des besoins), en utilisant le code de la langue cible »⁴.

¹ P. Gillet, Construire la formation, Collection pédagogique, Édition ESF, Paris, 2001 : 68.

² Ibid : 69-71.

³ D. Hymes, Vers la compétence de communication, Paris, Hatier-Crédif, 1984 : 84 – 93.

⁴ J. Courty, Elaborer un cours de FLE, Paris, Hachette, 2002 : 88.

I.3.1.2. Les composantes principales de la compétence de communication :

La définition de Galisson et Coste est une réaction au linguistique. Les didacticiens découpent la notion en composants. Les analyses de Daniel Coste, Sophie Moirand et André Abbou sont incomplètes et ne prennent pas la richesse de la compétence de communication de Hymes. Cela semble dû aux soucis pédagogiques des auteurs qui excluent les interactions entre les différentes composantes.

Dans un article intitulé : *Lecture et compétence de communication in : Le français dans le monde N° 141, 1978*, Daniel Coste recense cinq composantes :

1- Une composante à maîtrise linguistique : savoirs et savoir-faire relatifs aux constituants et au fonctionnement de la langue étrangère en tant que système linguistique permettent de constituer des énoncés.

2- Une composante de maîtrise textuelle : savoirs et savoir-faire relatifs aux discours et aux messages en tant que séquences organisées, d'énoncés (agencement et enchaînement transphrastique rhétorique et manifestation énonciative de l'argumentation).

3- Une composante de maîtrise référentielle : savoirs et savoir-faire touchant aux routines, stratégies, régulations des échanges interpersonnels en fonction, des positions, des rôles, des intentions de ceux qui y prennent part.

4- Une composante de maîtrise situationnelle : savoirs et savoir-faire relatifs aux différents facteurs qui peuvent affecter dans une communauté et dans des circonstances données, les choix opérés par les usagers du langage.

André Abbou : selon ce didacticien, il y aurait cinq composantes à savoir :

1- Une compétence linguistique : ensemble des aptitudes et capacités langagières dont disposent les locuteurs acteurs pour percevoir, interpréter et émettre des énoncés.

2- Une compétence socioculturelle : ensemble des aptitudes et capacités langagières dont disposent les locuteurs acteurs interprètes pour relier des situations, des événements, des actes, des comportements à un ensemble de codes sociaux et de systèmes référentiels.

3- Une compétence logique : ensemble des aptitudes et capacités à produire des ensembles discursifs interprétables, et à les relier à des représentations et à des catégorisations du réel et à distinguer leurs bases conceptuelles.

4- Une compétence argumentaire : ensemble des capacités et des aptitudes permettant de concevoir les opérations discursives en termes de rapport d'individus à des institutions, à des situations, à des besoins, à des projets, à des stratégies et à des tactiques (les opérations de la vie sociale).

5- Une compétence sémiotique : ensemble des aptitudes et capacités donnant à l'individu, les moyens de percevoir le caractère arbitraire multi sémique, et nécessairement mutable des signes d'expression sociale et des productions langagières.

Abbou, dans l'article publié : *Étude de la linguistique appliquée : n° 37, 1980* note une hiérarchisation des compétences.

Il ajoute : « Il faut par exemple considérer que la compétence linguistique est isolable de la compétence socioculturelle ou de compétence logique ».

Sophie Moirand : dans *Enseigner à communiquer en langue étrangère en 1982* a écrit :

« **Une compétence de communication** reposerait, pour moi, sur plusieurs composantes :

- **une composante linguistique**, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux, et textuel du système de la langue ;

- **une composante discursive**, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ;

- **une composante référentielle**, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations ;

- **une composante socioculturelle**, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux »¹.

De leur côté, Ph. Perrenoud, D. Coste, D. Moore et G.Zarate ajoutent en 1997 :
« [...] la compétence se situe au-delà des connaissances. Elle ne se forme pas par l'assimilation de savoirs supplémentaires, généraux ou locaux, mais par la construction d'un ensemble de dispositions et de schèmes qui permettent de mobiliser les connaissances en situation, en temps utile et à bon escient »².

Dans la même époque D. Coste, D. Moore et G.Zarate affirment :
« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel »³.

Selon J.Bergeron, L.Desmarais, L.Duquette (1984), il y a cinq compétences capitales qui distinguent la compétence de communication :

- 1-La compétence linguistique : ou l'habilité à interpréter et à appliquer les règles du code langagier (phonétiques, phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques).
- 2-La compétence sociolinguistique : ou l'habilité à interpréter et à utiliser différents types de discours en fonction des paramètres de la situation de communication et des règles de cohérence (combinaison adéquate des fonctions de communication) et de cohésion (lien grammaticaux) propres aux différents types de discours.
- 3-La compétence socioculturelle : ou la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux.
- 4-La compétence référentielle : ou la connaissance des domaines d'expériences, des objets du monde et de leurs relations. Cette compétence relève de l'expérience et des capacités d'inférence et de présupposition.
- 5-La compétence stratégique : ou l'habilité stratégique de l'utilisation des stratégies verbales et non verbales pour le maintien du contact avec les interlocuteurs et la gestion de l'acte de communication⁴.

Selon Canale et Swain (1980), la compétence de communication se compose de quatre éléments :

- 1- Une compétence linguistique : la connaissance des aspects grammaticaux, lexicaux et phonologiques de la langue et la capacité de manier ces aspects pour la formation des mots et des phrases.
- 2- Une compétence sociolinguistique : elle consiste à savoir quoi dire à quel moment, dans quelle situation et comment le dire. Cette compétence est la connaissance des règles socio-culturelles de convenance.
- 3- Une compétence discursive qui a trait au ménagement du discours : discours avec des natifs en milieu naturel, mais avant tout discours avec les autres membres de la classe.

¹ S.Moirand, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris, Hachette, 1982 : 20.

² Véronique Castellotti et Bernard Py, La notion de compétence en langue, Notions en questions : Rencontre en didactique des langues, Lyon, ENS Editions, Septembre 2002 : 18.

³ Ibid.

⁴ J.Bergeron, L.Desmarais, L.Duquette : « Les exercices communicatifs : un nouveau regard » in études de linguistique appliquée, 1984 : 37.

4- « Une compétence stratégique ou capacité de compenser les déficiences des trois autres compétences. En effet, personne ne connaît jamais toutes les règles de grammaire d'une langue, ni toutes les conventions socioculturelles de son usage, ni ne peut saisir parfaitement les intentions d'un interlocuteur dans un discours donné. Que fait l'apprenant s'il a oublié un mot de vocabulaire ou la forme correcte d'un verbe ? [...] Les stratégies de « sauvetage » linguistiques, sociolinguistiques et discursives [...] sont également nécessaires en situation d'acquisition d'une langue »¹.

I.3.1.3. La compétence bilingue :

Gumperz, 1972 : "Répertoire verbal". Le bilinguisme ce n'est pas la juxtaposition de deux langues, mais un système puisqu'il s'agit d'un répertoire (ensemble de compétences langagières). Dans un article intitulé : "*Variantes de contact, restructuration et compétence bilingue : approche expérimentale*", Bernard Py et François Grosjean affirment que la notion de compétence bilingue permet au bilingue l'insertion d'un constituant syntaxique L2 dans un énoncé L1, l'intégration d'un lexème² en lui offrant une forme qui s'accorde avec les contraintes phonologiques de L1, du recours à une alternance pour baliser un changement de voix dans un énoncé polyphonique permettant au bilingue d'avoir une position sociale.

« Il est donc clair pour nous qu'il s'agit d'une compétence de communication qui inclut évidemment une compétence linguistique »².

I.3.1.4. Pour une pédagogie de la communication :

Dans son article ayant pour titre : "*Propositions pour une pédagogie de la communication*", Noël Nel pense que les différentes pratiques de communication dans la classe relèvent d'une compétence de communication.

Il ajoute : « Nous pourrions ci-dessous, définir un peu plus complètement cette compétence de communication en situation éducative, lorsque nous analyserons l'interaction didactique. Soulignons immédiatement quelques problèmes à regarder en face :

a- Il est nécessaire de cesser de confondre plus longtemps compétence linguistique et compétence de communication.

b- Il faut aussi impérativement centrer l'enseignement sur l'apprenant.

c- Le champ d'expérience de la compétence de communication est-il celui de la situation éducative ou celui de la réalité sociale ?

d- Il en résulte une grande difficulté à formuler des objectifs d'apprentissage »³.

¹ C. Kramsch, Interaction et discours dans la classe de langue, Paris, Hatier – Crédif, 1984 : 83.

² Véronique Castellotti et Bernard Py, La notion de compétence en langue, Notions en questions : Rencontre en didactique des langues, Lyon, ENS Editions, Septembre 2002: 19.

³ PRATIQUES N° 40, « la communication », Metz, Édition Le CRESEF, Décembre 1983 : 18-19-20-21.

Conclusion :

Le fait d'être traité par plusieurs auteurs souligne son importance. La compétence de communication est le but visé par tout enseignement / apprentissage d'une langue étrangère. Ce qui signifie la capacité d'un locuteur de produire et d'interpréter des énoncés adéquats à une situation donnée.

Donc, afin de pouvoir communiquer il faut maîtriser le système de la langue et les règles de son emploi. Comme l'a signalé Hymes : « il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social ».

De son côté, H.G.Widdowson, en parlant des "*Aptitudes linguistiques et capacité de communication*", affirme que l'objectif de tout enseignement / apprentissage est l'acquisition d'une compétence de communication :

« Tout d'abord, il est généralement admis que l'objectif final en matière d'apprentissage des langues est l'acquisition d'une compétence de communication, de la faculté d'interpréter, que celle-ci soit explicite (converser, correspondre) ou qu'elle reste implicite sous la forme d'une activité psychologique sous-jacente à la capacité de dire, d'écouter, d'écrire et de lire »¹.

La compétence de communication repose sur plusieurs composantes dont la plus importante est celle de la compétence linguistique car elle permet la formulation et l'interprétation des phrases correctes sur le plan grammatical et composées de mots pris dans leurs sens habituel (ordinaire).

Dans le processus de l'enseignement / apprentissage du FLE, l'enseignant a pour rôle essentiel l'accompagnement des apprentissages.

Autrement dit : Le rôle de l'enseignant est d'aider l'apprenant à découvrir par lui-même ce que sera sa compétence.

¹ H. G. Widdowson, Une approche communicative de l'enseignement des langues, Paris, Hatier – Crédif, 1981: 80.

I.3.2. Diminution du sentiment d'insécurité linguistique :

L'oral permet d'améliorer l'écrit, et ce en diminuant le sentiment d'insécurité linguistique.
Qu'est ce que l'insécurité linguistique ?

Selon Labov, l'insécurité linguistique se traduit chez les locuteurs par « une très large variation linguistique au sein d'un contexte donné, par un effort de conscience de correction et enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité »¹.

En parlant de la situation du français en Afrique noire, qui est différente de celle de l'Afrique du Nord, Jean – Pierre Cuq considère que dans certaines situations urbaines :

« L'appropriation du français par les populations autochtones est telle que la langue qui est employée se situe dans une dynamique d'autonomie et d'éloignement progressif de la norme française. Parallèlement à cela, se développe chez beaucoup de locuteurs le sentiment de ne pas bien parler le français, c'est-à-dire de ne pas parler le français de France, et ce sentiment d'insécurité linguistique est un des éléments à prendre en compte dans les analyses de situation d'apprentissage du français langue seconde »².

Pour parler de l'insécurité linguistique à l'école, Alain Bentolila, et dans un article intitulé : *"Tout sur l'école"* ajoute le 9 janvier 2005 : l'élève en « insécurité linguistique » a une incapacité de lire, d'écrire, ou de parler de manière juste.

« L'insécurité linguistique signifie : ne pas disposer des moyens permettant de recevoir (de comprendre), d'émettre (de rendre explicite), de communiquer (de partager), de construire une relation (de s'intégrer dans un groupe). L'insécurité linguistique, c'est : ne pas disposer des "mots pour laisser une trace [de soi-même] sur l'intelligence des autres »³.

En abordant les aspects psychologiques et idéologiques, J.P.Cuq annonce que dans l'enseignement du français langue seconde ces aspects ne sont pas négligeables. Pour souligner le problème de l'insécurité linguistique, Henri Besse ajoute :

« Le problème de l'insécurité linguistique : le purisme ambiant du milieu français et francophone (enseignants, académiques et institutionnels) engendre un sentiment d'insécurité chez les francophones non – normés, ce qui peut avoir des effets très négatifs sur la diffusion de la langue française »⁴.

Généralement ce sentiment d'insécurité linguistique décourage les apprenants et les pousse à se référer à une autre norme locale, ignorée complètement par l'école.

Pour traiter la situation linguistique des suisses romands, et plus particulièrement le sentiment d'insécurité linguistique : « Ainsi, cette pragmatique plurilingue est non reconnue en tant que telle, en tout cas non valorisé. Cette situation provoque un sentiment d'insécurité linguistique dû à la stigmatisation des variantes régionales, surtout lorsque celles-ci ont une origine allogène ou sont perçues comme telles »⁵.

¹ W. Labov, Sociolinguistique, Paris, Éditions de Minuit, 1976 :183.

² J.P.Cuq, Le français langue seconde, Paris, Hachette, 1991: 84.

³ [http:// ww2.ac-poitier.fr](http://ww2.ac-poitier.fr) (page active février 2008).

⁴ J.P.Cuq, Le français langue seconde, Paris, Hachette, 1991 : 192.

⁵ <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/index.html> (page active février 2008).

Jean-Pierre-Cuq termine son opinion sur le sentiment d'insécurité linguistique en disant : « Dans le troisième cas, le locuteur de français langue seconde aura généralement le sentiment plus ou moins conscient que c'est à lui qu'incombe l'effort d'adaptation linguistique. Souvent, ce sentiment d'insécurité provoque des phénomènes d'hypercorrection qui donnent alors au parleur de langue maternelle le sentiment que son interlocuteur, au bout du compte, parle un meilleur français que le sien »¹.

Quant au Maroc, diverses expressions ont été utilisées pour désigner un même problème. Ces expressions sont : la déconvenue linguistique, le fossé linguistique, la pauvreté linguistique, ou encore l'insécurité linguistique : « L'insécurité linguistique (ou flottement linguistique) état d'incapacité de mettre en mots sa pensée et d'interagir efficacement utilement avec les autres, s'est installée progressivement au sein du système éducatif public et s'est accentuée notamment avec les politiques d'arabisation telles qu'elles ont été conduites »².

Le cas marocain montre clairement comment cette insécurité linguistique peut affecter les capacités humaines des individus et par la suite le niveau de développement humain, et cela malgré le progrès de la scolarisation.

Selon le linguiste américain William Labov, la variabilité est une caractéristique de la langue « la première donnée de la langue est son hétérogénéité ». Labov a accordé une grande importance aux échanges verbaux et cela en étudiant les parlers des Noirs américains et surtout la relation qui existe entre la phonétique et les classes sociales. Labov met en évidence la notion d'« insécurité linguistique », qui selon lui « pousse les membres de la petite bourgeoisie à adopter des formes de prestige même s'ils ne les maîtrisent parfaitement. Pour Labov, l'insécurité linguistique donne lieu à l'hypercorrection, phénomène qui désigne une volonté d'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée. Il a ainsi mis en exergue la nécessité d'étudier le langage au sein des relations sociales »³.

Dans un article intitulé : *'Les chiffres inquiétants de l'illettrisme'*, paru dans : L'Express du 17 / 10 / 2002, Allain Bentolila affirme que : « La pauvreté linguistique favorise le ghetto ; le ghetto conforte la pauvreté linguistique. En ce sens, l'insécurité linguistique engendre une sorte d'autisme social. Quand les gamins de banlieue ne maîtrisent que 800 mots, alors que les autres enfants français en possèdent plus de 2500, il y a un déséquilibre énorme »⁴.

Nous trouvons que les affirmations de ce linguiste ne sont pas tout à fait justes. Certes, l'appartenance sociale élément ou un facteur déterminant du niveau culturel de l'élève. L'enfant appartenant à un milieu défavorisé dispose d'un répertoire lexical très limité et ses lacunes sont extrêmement significatives voire insurmontables.

Ainsi, il est remarqué que les différences intellectuelles ont pour origine les inégalités socio-économiques, et le système éducatif familial serait une variable intermédiaire entre la classe sociale et le développement cognitif de l'élève.

Mais, l'histoire a dénoncé tout cela puisque les grands savants ou écrivains de l'humanité appartenaient à des classes sociales défavorisées voire dépourvues.

¹ J.P.Cuq, *Le français langue seconde*, Paris, Hachette, 1991 : 194 – 195.

² www.rdh50.ma/fr/pdf/general/chapitre3.pdf (page active février 2008).

³ www.limag.refer.org/Theses/Adel/INTRODUCTION.htm - 48k - (page active février 2008).

⁴ www.r-lecole.freesure.fr/primaire/bentoexp.htm-25k (page active février 2008).

Afin de pouvoir résoudre ce problème, le linguiste Bentolila trouve que la mobilisation et la sensibilisation des maîtres, des parents et des associations envers un grand projet qui consiste à donner à nos enfants une résistance intellectuelle et les rendre capables d'accueillir avec autant de bienveillance les textes d'autrui, et cela en donnant à l'école tous les moyens servant de réduire « la fracture culturelle » par :

- L'installation des réformes profondes par une modification sérieuse de la formation des enseignants.
- L'organisation des ateliers de lecture, d'écriture et de communication orale pour les élèves.
- La mise en œuvre d'une véritable politique de cycles permettant le respect des différents rythmes d'apprentissage.

Avec toutes ces décisions, qui nécessitent une volonté et un courage politique on peut avoir de très bons résultats et par la suite la diminution de ce que nous appelons : « l'insécurité linguistique » chez la majorité des apprenants.

Comment surmonter l'insécurité linguistique :

On peut surmonter l'insécurité linguistique par l'établissement d'un rapport positif avec la langue. Mariane Cornier, et dans ses recherches sur les minorités linguistiques, a essayé de mettre en évidence la question du développement d'un rapport positif avec la langue.

À son avis, la mission de l'école est d'amener l'élève à entretenir un rapport positif avec la langue.

Elle ajoute que : « L'individu qui aime sa langue et qui se sent fier de son identité résistera plus facilement à l'assimilation et voudra que culture rayonne autour de lui. On protège ce que l'on aime ». (p : 12).

Il lui semble que l'encouragement d'une socialisation langagière en français peut constituer une démarche vers l'acquisition d'un rapport positif avec la langue.

Le jeune souffrant d'insécurité linguistique ne peut pas s'exprimer et ne pourra pas construire sa compétence linguistique, ni son identité.

« Pour contrer l'insécurité linguistique et encourager les élèves à parler et à s'exprimer, une attitude ouverte à l'égard de la langue parlée des élèves doit être privilégiée ». (p : 14).¹

¹ www.ctf-fce.ca/e/resources/pmm/Recension.pdf (page active février 2008).

I.3.3. Valorisation de l'expression individuelle et de l'autonomie de l'élève :

L'oral permet d'améliorer l'écrit, et ce en valorisant l'expression individuelle de l'apprenant et en faisant de lui un individu autonome.

Qu'est ce que l'autonomie ?

Selon le *Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne*, L'autonomie est définie ainsi :

Adm. Régime sous lequel un établissement d'enseignement ou une autorité locale dispose du pouvoir maximal d'initiative pédagogique ou de gestion.

Ps.g. Dans l'évolution morale, en opposition à l'hétéronomie*, la période au cours de laquelle les enfants jugent ou se comportent selon les règles qu'ils ont élaborées ou admises entre eux dans les groupes de jeu.

Péd. Climat de l'école ou de la classe réservant aux élèves le droit de décision dans l'organisation du travail et de la discipline.

Les systèmes en sont très variés : depuis les écoles dites d'éducation nouvelle, nées vers le début du xx^e siècle (Dewey* - Ferrière - Decroly* - Claparède*) jusqu'au récents essais de pédagogie non directives* inspirés de C.Rogers, les coopératives* scolaires (B.Profit) et le mouvement d'éducation populaire (Freinet*).169-170.¹

L'autonomie c'est : « Éduquer, donc enseigner, c'est rendre autonome, c'est-à-dire amener l'élève à se passer du maître. En langue étrangère, [...] on ne rend pas vraiment autonome, on rend de plus en plus autonome. [...] Dans le domaine de l'expression, devenir autonome c'est réduire l'écart entre le vouloir dire et le pouvoir dire »²

Holec (1995) a défini l'autonomie d'apprentissage comme suit : « Capacité de mener, activement et de manière indépendante, un apprentissage conduisant à l'autonomie linguistique Est qualifié d'autonome (1) l'apprenant qui a acquis les savoirs et savoir-faire d'apprentissage nécessaires et suffisant pour apprendre sans enseignement, c'est-à-dire sans exigence d'une prise en charge de l'apprentissage par un « expert » extérieur, ou (2) par extension l'apprenant qui apprend sans enseignement »³

Dans leur ouvrage ayant pour titre : « *Pour un nouvel enseignement des langues* », Gilbert Dalgalian, Simonne Lieutaud et François Weiss ont traité la notion de l'autonomie de l'apprenant, en se basant sur les principes de la pédagogie non directive qui accorde une grande importance à la liberté de l'apprenant, contrairement à la pédagogie traditionnelle où son intérêt est centré sur les connaissances à transmettre et la discipline enseignée.

« Le point de départ de l'orientation non- directive en pédagogie, c'est la primauté accordée à l'apprenant, à ses problèmes affectifs, à ses blocages et à ses défenses, à ses motivations conscientes et latentes, en un mot à sa faculté et à ses raisons propres d'apprendre ou de ne pas apprendre »⁴.

¹ F. Hotyat, D. Delphine- Messe et Ch. Touyarot, Dictionnaire Encyclopédique De Pédagogie Moderne, Bruxelles, Éditions Nathan - Labor, 1975 :38-39.

² I.O pour la classe de seconde : 38.

³ GLOSSAIRE.

⁴ G. Dalgalian, S.Lieutaud et F.Weiss, Pour un nouvel enseignement des langues et une nouvelle formation des enseignants, Paris, CLE international, 1983 :7.

Plusieurs conséquences en découlent :

a) Pédagogie structurale et pédagogie non structurale :

La pédagogie non- directive ne structure son apprentissage qu'en accord avec l'apprenant, et en mesurant et en adaptant l'apport de l'information à ses besoins et à ses motivations.

b) Pertinence ou non pertinence du savoir d'autrui :

Dans toutes les pratiques pédagogiques, l'accumulation de connaissances constitue une fin en soi. La question de pertinence ou de non pertinence ne saurait se poser pour l'élève ainsi que pour l'enseignant, qui se préoccupe parfois de la technique de transmission.

Cependant, il est très rare d'effleurer les multiples problèmes de l'appropriation des connaissances.

« Ainsi est posé le caractère non significatif en soi du savoir d'autrui lorsqu'il n'est pas l'objet d'une demande précise suivie d'une activité autonome de l'apprenant »¹.

Dans le processus d'acquisition, l'apprenant ne saura pas seulement maîtriser des connaissances mais encore une stratégie de plus en plus diversifiée de conquérir le savoir.

c) Apprendre à apprendre :

« Cet objectif pédagogique, qui est au cœur de la notion d'"autonomie de l'apprenant" trouve sa justification dans les travaux de psychologie génétique de Jean Piaget qui ont montré l'existence, chez l'enfant, d'une construction permanente de structures logiques et cognitives, constructions liées à des opérations d'expérimentation et de découverte qui ne sont autres que des opérations d'apprentissage »².

Notre lecture des programmes et des instructions officielles du cycle secondaire fait apparaître que, le but recherché est l'autonomie de l'élève face à la langue.

Donc, y a – t – il un lien entre la communication et l'autonomie ? Ou encore comment est caractérisée la relation qui existe entre la communication et l'autonomie ?

I.3.4.La relation entre la communication et l'autonomie :

La communication, une relation avec autrui, qui doit permettre l'acquisition d'une certaine autonomie : « L'autonomie dans la communication c'est la rencontre de deux êtres différents, vivants chacun leur vie propre et pourtant unis par une relation d'égal à égal »³.

Selon Colette Bizouard, la vraie communication est celle qui s'établit dans un climat de liberté.

Comment peut – on réussir une telle communication ?

À son avis, la communication réussie nécessite la présence de deux partenaires.

« Si cette prise de conscience de la nécessité d'accéder à l'autonomie ne se fait pas de part et d'autre, la relation est faussée »⁴.

L'auteur a conclu son article à propos de la communication et l'autonomie en disant :

« La relation vraie transforme, construit, rend responsable, épanouit dans la confiance mutuelle. Toute communication devrait être un **apprentissage de l'autonomie** pour chacun des partenaires. Les liens d'amitié et de sympathie n'en seront que plus profonds »⁵.

¹ G. Dalgalian, S.Lieutaud et F.Weiss, Pour un nouvel enseignement des langues et une nouvelle formation des enseignants, Paris, CLE international, 1983 :7.

² Ibid : 9.

³ Ibid.

⁴C. Bizouard, Vivre la communication, 5^{ème} édition : savoir communiquer l'essentiel, Lyon, Chronique Sociale 1995 :93.

⁵ Ibid: 94.

1.3.5. L'envie d'apprendre et l'autonomie de l'apprenant :

Les enseignants doivent se passionner pour leur matière à enseigner, et comment la transmettre aux élèves de manière à éveiller chez eux un vif intérêt.

Dans leur propre apprentissage, les apprenants doivent être des participants actifs et agissants sur les informations reçues. Sachant bien que l'apprentissage d'une langue ne se fait pas par l'emmagasinage passif des règles ou des énoncés, mais par la pratique de cette langue.

Le passage progressif à l'autonomie :

Dans son ouvrage intitulé : « *Apprendre à apprendre et apprentissage des langues étrangères, Paris, Didier, 1994* », H.Holec pense qu'il est indispensable d'inciter les apprenants à continuer leur apprentissage même en dehors du cours.

Selon H.Holec, l'autonomie ne vient pas d'elle-même, elle s'apprend : « Savoir apprendre est en effet l'une des deux conditions sine qua non de réussite de l'apprentissage autodirigé, la seconde étant de pouvoir disposer de ressources adéquates »¹.

De sa part, L. Schiffler et, dans : « *Pour un enseignement interactif des langues vivantes étrangères* », a traité l'idée de l'autonomie, tout en l'associant à la participation pédagogique, puisqu'il est remarqué, que dans leur apprentissage d'une langue étrangère, les élèves débutants ont une participation réduite.

L'auteur a proposé que : « Dès la deuxième année de l'enseignement aux débutants, l'enseignant peut commencer à accorder aux élèves un droit de participation, au niveau des contenus »².

À la fin de chaque cours, l'enseignant invite les élèves à participer et à prendre une position critique. En définitive, il est arrivé à la conclusion suivante : « Un enseignement communicatif, qui laisse tant d'autonomie à l'apprenant, et que l'enseignant en question ne recommande qu'aux collègues qui n'ont pas de problèmes de discipline, est un procédé interactif par excellence »³.

Conclusion :

On peut dire que la visée principale des nouveaux programmes du lycée et notamment les activités d'expression orale, est de faire de l'apprenant un partenaire actif et autonome par : « Passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, c'est-à-dire d'aller vers des démarches qui font de l'apprenant un partenaire actif dans le processus de sa formation, démarches qui le mèneront progressivement vers l'autonomie »⁴.

Donc, la réussite scolaire c'est l'acquisition de l'autonomie, n'avoir rien à demander à personne et avoir confiance en soi, en choisissant son propre itinéraire d'apprentissage.

¹ H.Holec , *Apprendre à apprendre et apprentissage des langues étrangères* .Paris, Didier, 1994 : 46.

² L. Schiffler, *Pour un enseignement interactif des langues étrangères*, Paris, Hatier- Crédif, 1984 : 60.

³ Ibid : 64.

⁴ Programme de la première année secondaire, O.N.P.S. 2005 / 2006.

I.3.6.Contextualisation : diminution de la distance avec la langue cible (à savoir le français) :

En définitive, l'oral permet d'améliorer l'écrit par la diminution de la distance avec la langue cible.

Pour réaliser cela, il faut habituer l'élève et lui apprendre à parler et à s'exprimer dans cette langue de manière permanente.

Que ce qu'on entend par « bilinguisme », « diglossie » et « plurilinguisme » ?

I.3.6.1.Le bilinguisme :

«On entend par bilinguisme la coexistence au sein d'une même personne ou société de deux variétés linguistique : on préfère parler de «variété» d'une part parce que «langue» est un concept politique plutôt que linguistique («un dialecte avec ses propres forces armées») et d'autre part parce que le changement linguistique s'opère de façon cumulative sur les plans géographique, social, fonctionnel et diachronique «langue»les dégradés dialectaux»), ce qui rend problématique la délimitation d'une «langue», et a fortiori, de deux. On peut trouver des situation de bilinguisme ou les deux variétés sont considérées comme des langues indépendantes, (souvent parce qu'elles ont été standardisées), ou l'une des deux est «langue», l'autre étant reléguée à une position inférieure («dialecte», «patois», etc.) et ou ni l'une ni l'autre n'est langue standard».¹

Josette Rey – Debove a donné la définition suivante :

« Le bilinguisme (ou diglossie) est la double compétence pour deux langues ; le locuteur bilingue peut s'exprimer à volonté en L1 ou en L2, comme sujet de l'énonciation, selon l'allocutaire et la situation. La phrase étant l'unité de communication minimum, elle doit appartenir soit à L1 soit à L2 »².

I.3.6.2.La diglossie :

Le phénomène de diglossie proprement dit tel que défini dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde :

« Pour parler des phénomènes de contact de langues, le terme de bilinguisme a été longtemps le seul disponible. Mais il présente l'inconvénient de ne pas pouvoir distinguer l'aspect individuel du phénomène social. Pour éviter cette ambiguïté la sociolinguistique américaine a développé le concept de diglossie (Ferguson, 1959). L'idée majeure est celle d'une répartition relativement harmonieuse et non conflictuelle des langues en situation de diglossie. Mais cette vision a vite été jugée trop statique. Le concept de diglossie a donc évolué par une prise en compte des aspects conflictuels opposant nécessairement deux langues en présence dès lors qu'elles n'ont pas le même statut dans la société et qu'elles occupent des fonctions inégalement valorisées »³

Dans son article : *La pratique du français, langue étrangère, dans le secondaire*, Abdelaziz Bechiri a écrit que les pays arabes sont caractérisés par le phénomène de diglossie.

Selon cet auteur : « Les interférences linguistiques émanant du milieu non scolaire sont complexes du fait de la diglossie et de l'apprentissage de deux langues étrangères, voire trois langues. Certes, le phénomène de la diglossie caractérisé par l'emploi du dialectal et du littéral se retrouve dans tous les pays arabes ».⁴

¹ CUQ.J.P. Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde, CLE international. , S.E.J.R., Paris, 2003 : 36.

².J. R – Debove, Le métalangage : Étude linguistique du discours sur le langage, Collection l'ordre des mots, Le Robert, Paris, 1978 : 281.

³. CUQ.J.P. Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde, CLE international. , S.E.J.R., Paris, 2003 : 72.

⁴ Expressions n° 5. Revue de l'institut des langues étrangères, Université de Constantine. Acte de Colloque du 6 au 9 Juin 1994, Ain M'lila, Édition Dar El Houda. Janvier 1998 :97.

En étudiant les comportements langagiers dans les milieux diglossiques (cas de l'Algérie), Abdihak Abderrahmane Bensebia a confirmé que pour la description de toutes les situations de contact des langues, et les phénomènes qui touchent les sociétés plurilingues, les sociolinguistes ont utilisé le concept de « diglossie ».

Cela permet la création d'un lien entre tout ce qui est social et tout ce qui est pratique langagière de l'individu.

Ce chercheur a ajouté : « La diglossie n'est qu'une réalité qui se constate dans les pays où le contact des langues est observé. Même si cette diglossie peut engendrer beaucoup de problèmes, qui risquent de déstabiliser l'individu et la société, le recours à une planification linguistique et une autoévaluation linguistique permet une meilleure prise en charge et un remède à une telle situation ».¹

La diglossie en Algérie :

En Algérie, la diglossie se présente entre l'arabe dialectal et le français, en remplaçant la langue maternelle dans beaucoup de situations.

L'ordre linguistique des communautés est limité par la répartition géographique. On réserve à un public bien déterminé toute variété linguistique. En Algérie, ceux qui s'expriment en français sont les acteurs sociaux les plus favorisés. Par conséquent, la diglossie se superpose dans cette situation linguistique.

Notons également que son émergence réelle est liée d'une manière générale, à l'aboutissement de tout un processus qui remonte au 7^{ème} siècle.

La diglossie est également liée à l'imposition de l'arabe classique à travers la politique de l'arabisation qui constitue un processus responsable de tout ce qui se passe en Algérie sur les plans linguistique et sociologique.²

I.3.6.3.le plurilinguisme :

Le CECR donne au plurilinguisme une définition très claire :

« On désignera par **compétence plurilingue et pluriculturelle** la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser ».³

Cette définition est caractérisée par sa nouveauté et sa richesse pour l'action pédagogique, car elle offre aux professeurs de langue des bases pédagogiques plus solides pour l'accomplissement de leur tâche.

J.P.Cuq en donne la définition suivante :

«On appelle plurilinguisme la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistique, ce qui nécessite une forme spécifique de la compétence de communication. Celle-ci consiste à gérer le répertoire linguistique en fonction d'un éventail large de facteurs situationnels et culturels (domaines ; rôles, statuts et identités des participants ; actes, stratégies et genres; modalités et canaux ; ton, finalités : intertextualité, principes de la conversation et de l'implicite, etc.)».⁴

¹ www.revuexto.net/marges/marges/Documents%20Site%207/doc0248_bensebia_a/doc0248_bensebia_a.pdf (page active février 2008).

² www.revuexto.net/marges/marges/Documents%20Site%207/doc0248_bensebia_a/doc0248_bensebia_a.pdf

³ Conseil de l'Europe, Cadre européen commun et Portfolios, Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Éditions Didier, 1991 :104.

⁴ CUQ.J.P. Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde, CLE international. , S.E.J.R., Paris, 2003 : 195.

Pour aborder cela, il est préférable d'aborder la notion du plurilinguisme en Algérie. Cette notion a été mise en évidence par deux chercheurs algériens : Rabah Sebaa et Safia Rahal. Le premier voit que la société algérienne est marquée par l'existence d'une configuration linguistique quadridimensionnelle composée essentiellement de : l'arabe algérien, l'arabe classique, la langue française et la langue amazighe.

Dans un article ayant pour titre : *La langue et la culture françaises dans le plurilinguisme en Algérie*, et à propos de l'emploi de la langue française il ajoute :

« L'évolution de l'usage ou plus précisément des usages de la langue française en Algérie va connaître les développements soumis aux exigences contradictoires du processus de maturation du tissu plurilinguistique encore en cours dans la société algérienne. [...] la langue française va se développer de façon parallèle à la langue arabe officielle, puisque les deux avaient droit de cité dans les institutions scolaires et administratives. Avec cependant un avantage prononcé pour le français qui conservait son statut de langue de communication sociale et de canaux étendus comme les chaînes satellitaires et Internet ».¹

Cela nous permet de dire que la langue française occupe une place privilégiée : Elle véhicule l'officialité bien qu'elle ne soit pas une langue officielle, elle n'est pas une langue nationale, mais elle reste une langue de transmission du savoir.

Sans oublier que les travaux dans les structures d'administration et de gestion centrales ou locales, s'effectuent en langue française.

Une autre évidence à signaler : les langues algériennes sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française, car cette dernière a une forte pénétration communicationnelle.

Prenons à titre d'exemple l'existence de plus d'une vingtaine de quotidiens en langue française tirant entre 20.000 et 17.000 exemplaires à côté des chaînes françaises captées par satellite.

Quant à la deuxième, il s'agit ici de Safia Rahal, elle a introduit son article intitulé : *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?* En disant que la réalité linguistique en Algérie est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues qui sont : l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le tamazight et le français.

Actuellement, l'usage du français est toujours omniprésent. La langue française a pu récupérer l'espace qu'elle avait perdu.

En ce qui concerne la réalité sociolinguistique en Algérie, la chercheuse a montré l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens :

A – les « francophones réels » : ceux qui parlent réellement le français dans la vie quotidienne.

B - les « francophones occasionnels » : ceux qui utilisent le français dans des situations spécifiques (formelles ou informelles) .

C - les « francophones passifs » : ceux qui comprennent cette langue mais ils ne la parlent pas.

Par conséquent, on peut dire que la langue française occupe toujours une place essentielle dans la société algérienne, et ce dans les différents secteurs : social, économique ou éducatif.

¹ www.revuetexto.net/marges/marges/Documents%20Site%207/doc0248_bensebia_a/doc0248_bensebia_a.pdf (page active février 2008).

La place du français dans la réalité algérienne :

Actuellement, il est constaté que la réalité linguistique algérienne est caractérisée par le prestige de la langue française : cette dernière est reconnue comme une chance d'ascension sociale et un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique.

« La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social, et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

En effet, le français est un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien »¹.

Toujours, en parlant de la situation sociolinguistique en Algérie, Safia Rahal a recensé les différentes langues présentes dans le quotidien de chaque individu, puis elle les a classées en deux catégories : les langues maternelles et les langues d'enseignement / apprentissage.

« Le français, quant à lui, fait partie des langues d'enseignement et reste privilégié non seulement dans l'enseignement technique et scientifique des universités mais également dans le secteur économique. En outre, dans de nombreuses administrations, il demeure utilisé à l'écrit comme deuxième langue à côté de l'arabe moderne ou comme langue unique »².

Puis, elle ajoute que : « Parmi toutes ces langues étrangères, le français apparaît comme la langue la plus en usage dans la pratique linguistique des locuteurs algériens et de la société algérienne »³.

Le français : une ouverture sur le monde extérieur :

Safia Rahal voit que le français est une ouverture sur le monde extérieur. Le français est une langue internationale de la culture, de la politique et de la diplomatie.

Dans le système éducatif algérien, le français reste une langue privilégiée puisqu'elle est choisie par de nombreux parents d'élèves (58% y sont favorables) comme première langue étrangère.

De plus, le français favorise l'accès à l'Internet. Sans oublier que notre situation aux portes de l'Europe et que le développement technologique, scientifique, économique, social et culturel exige une maîtrise de la langue française.

Safia Rahal a conclu son article en disant :

« C'est pourquoi, une révision du système éducatif qui constitue la base de tout développement doit se faire inévitablement. En effet, il devient urgent de revoir le contenu des programmes, le niveau, la qualité de l'enseignement à tous les niveaux pour pouvoir se mettre sur le même plan que les sociétés avancées »⁴.

¹ http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess603.htm (page active février 2008).

² Safia ASSELAH-RAHAL et Philippe BLANCHET, Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique, Éditions Modulaires Européenne, Proximité, 2007 :15.

³ Ibid.:21.

⁴ http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess603.htm. (Page active f février 2008).



Chapitre II

Le corpus

Mise en évidence de la diminution des interférences arabe/ français chez un groupe d'élèves de deuxième année du secondaire (2 classes de 40 élèves).

II.1. Méthodologie du recueil des données :

Après avoir obtenu l'autorisation du directeur de l'établissement Bounour Mohamed (Collo) : Monsieur Yahia Messaoud, le recueil de données a été fait auprès des lycéens d'un établissement d'enseignement général, de la 2^{ème} année Sciences Expérimentales numéro trois (3ASE N°3), aux mois d'avril et mai.

La tranche d'âge de ces élèves se situe entre 16 et 18 ans.

Les données sont produites sous forme de : questionnaire, productions orales et écrites des élèves. Elles sont recueillies sous forme graphique (copies des élèves) et par enregistrement audio au moyen d'un magnétophone à cassette.

Ce recueil a été effectué selon une démarche comparative auprès de deux échantillons : (deux groupes d'élèves).

L'expérimentation se fait seulement pour un groupe (2^{ème} Année Sciences Expérimentales N°3). Il faut signaler également que la constitution du groupe reste la même tout au long de l'expérimentation sauf deux élèves.

II.1.1 Constitution de l'échantillon (le groupe d'élèves) :

L'échantillon est composé essentiellement des lycéens de la 2^{ème} Année Secondaire Sciences Expérimentales. Il s'agit de deux classes hétérogènes qui peuvent être divisées de la manière suivante :

A / des apprenants en difficulté (ceux qui n'ont pas intériorisé les notions de base).

B / des apprenants de niveau moyen.

C / des apprenants qui ont un bon niveau en français.

Afin de pouvoir mieux appréhender ce public j'ai voulu procéder à :

Une analyse sociologique :

Pour parler de l'environnement social de l'apprenant, il est très important de connaître le milieu social dans lequel il évolue, la situation sociale et professionnelle des parents (parfois le type d'activité exercée par les parents a un impact direct sur le niveau de l'élève), le lieu de résidence (ce dernier a une influence directe sur l'acquisition de l'élève).

Il est constaté que les élèves habitant des milieux favorables assimilent mieux par rapport à ceux issus des zones rurales, car ces derniers n'accordent pas une importance aux études et passent la plupart de leur temps à exercer des métiers extrascolaires pour aider leurs parents, qui souffrent d'un manque crucial des moyens financiers adéquats pour subvenir aux besoins de leurs familles.

L'analyse sociologique nous a permis de déterminer les points suivants :

- Le statut social et professionnel des parents.
- Le lieu d'habitation.
- La provenance (village, ville).
- L'entourage (arabophone, francophone, bilingue)
- La pratique du français en dehors de l'école.
- Les programmes télévisés regardés en français.
- Les émissions qui attirent les élèves : jeux, documentaires, sport, politique.
- La lecture des journaux en français et quels types de journaux (sportifs, éducatifs, culturels).

- La manière d'appréhension de ces quotidiens? (est- elle facile ? ou encore difficile ?) .
- Ecoutent-ils des chansons en français ? Et quels sont leurs chanteurs préférés ?
- Aiment-ils parler en français ? Quels sont leurs motivations et leurs obstacles ?
- Comment est leur niveau en français ? (faible, moyen, bon).
- La capacité ou la possibilité d'améliorer leur niveau.
- La perception des séances de langue française.
- L'interférence de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère.
- La bonne méthode pour apprendre une langue étrangère
- La langue française est un facteur de réussite scolaire : la langue française constitue-t-elle un élément d'échec ou de réussite pour ces élèves ?
- L'activité préférée en langue française.
- Les conditions favorables à l'apprentissage d'une la langue étrangère.
- La notion de la maîtrise d'une langue étrangère.
- La langue de spécialité choisie après avoir réussi au Baccalauréat.

Le public visé :

Le 1^{er} échantillon : 2^{ème} Année Sciences Expérimentales N° 3

1/ Pyramide des âges :

1989 : 13 élèves
1990 : 17 élèves
1991 : 06 élèves

} la moyenne d'âge est de 17 ans

Total : 36 élèves dont 25 sont des filles et 11 garçons.

2/ Provenance :

Collo ville : 20 élèves agglomération citadine
Chéraya : 15 élèves
Tamanert : 01 élève

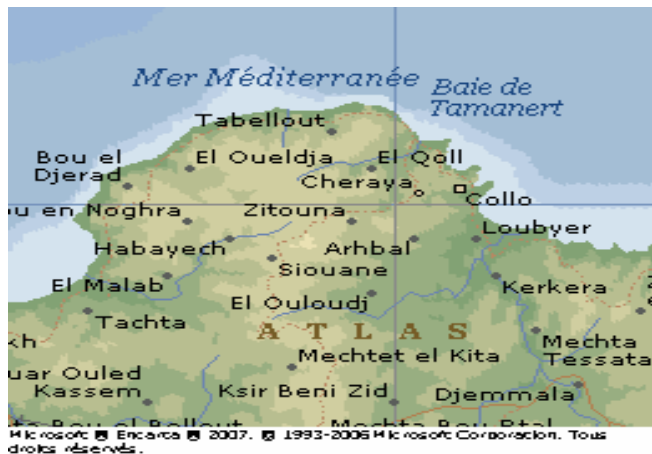
} Zone rurale.

Nous avons 20 élèves qui viennent de la ville et ses environs et 16 élèves viennent de la zone rurale.

Présentation de la ville de Collo :

La ville de Collo est située à l'Ouest du chef lieu de la willaya de Skikda. Elle est limitée au Nord par la mer méditerranée, au Sud par la commune Kerkeria, et à l'Est par également la mer méditerranée et à l'Ouest par la commune de Chéraya.

Sa superficie est de 24 km², sa population est de 34000 habitants. Sa façade maritime est 8,4 km et dont 4km sont constitués par des plages et 4,4 km de rochers. Ses habitants comptent beaucoup sur la pêche maritime.



3/ Catégorie professionnelle :

A / profession du père :

- Chômeurs (sans emplois) : 14
- Retraités : 03
- Cuisinier : 01
- Mécanicien : 01
- Employés : 05
- Commerçant : 05
- Emigré en France : 01
- Infirmier : 01
- Enseignants : 02
- Conseillers pédagogiques : 02
- Inspecteur des prix : 01

Commentaire :

Les parents des élèves appartiennent à des catégories socioprofessionnelles différentes. Il y en a qui n'ont pas bénéficié d'un enseignement scolaire. D'autres ont reçu une scolarité insuffisante.

B / profession de la mère :

Commentaire :

Il est constaté que le taux d'analphabétisme est très élevé chez les mères de ces élèves. Donc majoritairement, elles ne travaillent pas sauf 07 qui sont classées de cette manière :

Enseignantes	Infirmière	Sage-femme
05	01	01

4/ L'entourage :

On peut parler d'un entourage bilingue pour les citadins (20 élèves). Le reste sont des arabophones (17 élèves). Les élèves habitant la ville ont généralement des parents instruits qui ont bénéficié d'un enseignement bilingue à l'école primaire.

Cette compétence linguistique motive les enfants à parler cette langue. Loin de la famille, ils vont élargir leur contact quotidien où ils se familiarisent avec la langue de l'entourage et cela en usant le français.

Cependant, le milieu rural semble dépourvu des facteurs favorisant la pratique de cette langue car au sein de la famille ou ailleurs, les échanges se font uniquement en langue maternelle (l'arabe). Par conséquent, la présence de la langue étrangère est assez faible.

5/ La pratique du français :

Les élèves appartenant à des familles défavorisées et issus des milieux ruraux ne parlent pas le français en dehors de l'école et cela à cause d'un manque de maîtrise de la langue. Alors que, ceux issus des familles aisées emploient la langue fréquemment. Ils ont une haute opinion quant à l'utilisation de la langue française au cours de leurs discussions : le français est synonyme de civilisation, du progrès, de modernité, des nouvelles technologies, de l'avenir...etc.

En ce qui concerne la première catégorie des élèves, Abdelaziz Bechiri affirme :
« Une autre difficulté : beaucoup d'élèves ne pratiquent la langue étrangère que pendant le cours et encore d'une façon ponctuelle et intermittente, compte tenu du temps imparti lors du tour de parole l'heure de cours est « grignotée » en plus par le temps réservé au prolongement écrit. A cela s'ajoute le blocage psychologique de l'élève, qui parvient rarement à terminer sa phrase, par manque de confiance en soi, par crainte du regard des camarades »¹

6/ Le public visé et les programmes télévisés en français :

On a constaté que ces apprenants accordent un grand intérêt aux programmes télévisés en français puisqu'il y a 31 élèves qui les suivent de manière régulière. Quant aux autres, ils affichent une opinion défavorable concernant ces programmes.

Les émissions qui les attirent sont classées ainsi :

Le sport	Les jeux	La politique	Les documentaires
17	10	4	0

¹ Expression n° 5. Revue de l'institut des langues étrangères, Université de Constantine. Acte de Colloque du 6 au 9 juin 1994, Ain M'lila, Edition Dar El Houda. Janvier 1998 : 96.

Commentaire :

1-Les émissions sportives occupent une place majeure dans la vie de ces jeunes adolescents.

2-Bien qu'ils soient intéressants pour l'enrichissement de leurs connaissances, les adolescents n'accordent pas d'importance aux documentaires.

7 / Les journaux en français :

Vu son importance dans le développement de la culture de l'individu, la lecture et notamment la lecture des journaux est encouragée chez les citoyens qui représentent presque la moitié de cette population : 20 élèves .Parmi ces derniers, 10 élèves lisent facilement alors que le reste présente des difficultés.

- pour ceux qui préfèrent la lecture des journaux ils sont classés de cette manière :

Journaux sportifs	Journaux éducatifs	Journaux culturels
13	3	6

8 / Les chansons en français :

De nos jours, les jeunes sont très influencés par les chansons et la musique de toute sorte. Le développement rapide des moyens de communication leur facilite l'accès à la chose la plus agréable : les chansons.

Pour la majorité de ces lycéens qui sont au nombre de 26 personnes, la musique occidentale demeure leur meilleur moyen d'évasion et de distraction car elle leur permet, non seulement de connaître la joie mais aussi d'oublier leurs problèmes quotidiens et la difficulté de la vie.

Les chanteurs préférés sont : "Ilona Mitrecey, Alpha Blondy, Diam's, Jony Halliday, Céline Dion, Madonna, Lionel Ritchie, Hélène Ségara.

9 / L'amour de la langue :

Presque toute la classe exprime un amour profond envers cette langue (30 élèves).

Ce qui les motive à maîtriser cette langue, c'est la prise de conscience de son utilité dans la vie quotidienne.

Pour la minorité : 06 élèves, ils n'aiment pas parler cette langue. Leurs justifications sont les suivantes :

-La peur de commettre des erreurs.

-La peur d'être ridiculisé.

-L'ignorance presque totale de cette langue.

C'est ce qui le montre le tableau suivant :

Nombre des personnes désirant parler la langue française	Nombre des personnes refusant de parler la langue française
26	11

10 / Le niveau en français :

Il est remarqué que le niveau en français a énormément baissé ces dernières années en Algérie. L'arabisation et l'école fondamentale sont les causes principales de ce fléau car une très grande importance a été accordée à la langue arabe avec une négligence de la langue étrangère (les horaires assignés à cette langue étaient restreints).

Les établissements du cycle secondaire reçoivent chaque année des élèves dont la plupart n'ont pas les pré- requis antérieurs et qui ont un niveau médiocre en français (parfois ils n'arrivent même pas à écrire leurs noms de manière correcte).

Généralement les performances des élèves du cycle secondaire sont médiocres et ce pour divers raisons :

- La perturbation de leur scolarité dans les classes antérieures.
- La surcharge des classes empêche l'enseignant de gérer tous les besoins qui apparaissent durant le processus de l'apprentissage.
- L'insuffisance du volume des horaires ce qui oblige l'enseignant à faire tenir un rythme commun à toute la classe sans tenir compte de la disparité de leur niveau et cela en privilégiant les activités d'acquisition.

C'est pourquoi, les résultats obtenus actuellement au Baccalauréat sont insuffisants par rapport aux efforts fournis par le ministère de l'éducation.

Le tableau ci- dessous est extrait d'une étude analytique des résultats obtenus au BAC qui a été faite par la conseillère de l'éducation et de l'orientation scolaire.

Tableau récapitulatif des résultats obtenus en français, au BAC 2006-2007 :

(Ces résultats concernent le lycée Bounour Mohamed qui est un établissement d'enseignement général).

Intervalles / Classes	Nombre des élèves	>5	5-7,99	8-9,99	10-11,99	12-13,99	14 - 15,99	<16	Nombre des élèves ayant la moyenne
3 ^{ème} Année Sciences Exacte.	21	2	6	9	3	1	0	0	4
3 ^{ème} Année Sciences Naturelles N° 1	44	11	17	7	5	2	1	1	9
3 ^{ème} Année Sciences Naturelles N° 2	43	7	14	6	7	5	2	1	15
3 ^{ème} Année Sciences Naturelles N° 3	44	8	21	7	4	2	1	1	8
3 ^{ème} Année Sciences Naturelles N° 4	44	10	14	10	6	4	0	0	10
3 ^{ème} Année Lettres N°1	30	4	15	5	4	1	1	0	6
3 ^{ème} Année Lettres N°2	29	6	9	6	5	3	0	0	8
3 ^{ème} Année Sciences Islamique	38	12	17	6	3	0	0	0	3
Total	293	60	113	56	37	18	5	3	63

Commentaire :

On déduit que les notes obtenues sont catastrophiques, ce qui nous permet de confirmer que le niveau en français est très bas. Il est donc recommandé d'adopter une nouvelle méthode de soutien et de renforcement au profit des élèves ayant des difficultés en langue française. Une méthode qui leur garantit l'amélioration de leur niveau.

L'échantillon de notre recherche est caractérisé par une disparité des niveaux. Il est indiqué sur le tableau suivant :

Niveau faible	Niveau moyen	Niveau bon
9	18	10

Commentaire :

1- L'appartenance à un milieu social défavorisé constitue un véritable obstacle pour l'apprentissage du Français Langue Etrangère.

2- La moitié des élèves sont moyens (18 élèves) et les autres (09 élèves) sont faibles et (10 élèves) sont bons.

3- Il est souhaitable que les nouvelles réformes du système éducatif donnent de très bons résultats dans ce domaine et que le niveau des élèves en français soit amélioré.

11 / La progression du niveau :

En ce qui concerne la capacité d'améliorer leur niveau généralement moyen ou au dessous de la moyenne, toute la classe répond positivement sauf un seul élève qui pense le contraire.

Nombre des élèves pensant être capables d'améliorer leur niveau	Nombre des élèves pensant qu'ils ne sont pas capables d'améliorer leur niveau
36	1

12 / La perception de la langue française :

Vu leur niveau disparate signalé au départ, l'école fondamentale et l'arabisation ont été indexés comme responsables. Chaque élève a une opinion différente à l'égard de l'apprentissage du français langue étrangère. Bien qu'ils ne veulent pas le dire d'une manière franche, le questionnaire nous a permis de savoir ce qu'ils pensent :

La langue française est une discipline privilégiée	La langue française est une discipline ordinaire
23	14

13 / L'interférence de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère:

Pour apprendre une langue étrangère faut-il ou non recourir à la langue maternelle ?
Les réponses des élèves sont présentées ainsi :

oui	non	Je ne sais pas
20	15	2

Commentaire :

D'une manière générale, la majorité des élèves pense que l'apprentissage d'une langue étrangère passe toujours par le recours à la langue maternelle.

C'est ce qui nous permet de dire que ces élèves montrent un grand attachement à leur langue maternelle, puisqu'ils intègrent de manière permanente des expressions propres à cette langue.

L'objectif de l'enseignant est de mettre l'apprenant sur la bonne voie, en lui expliquant l'importance de se détacher au maximum que possible du système linguistique arabe car chaque langue a ses propres normes et ses propres caractéristiques (différenciation des deux systèmes linguistiques : français /arabe).

14 / La bonne méthode pour apprendre une langue étrangère :

Comment peut-on procéder pour apprendre une langue étrangère ? Y a-t-il une méthode adéquate qu'on doit suivre ?

Les réponses des élèves sont les suivantes :

En parlant	En écrivant	Les deux à la fois
5	2	30

Commentaire :

Cette prise de conscience est un point positif de la part des élèves. Si on veut sérieusement apprendre une langue étrangère, le code oral et le code écrit seront deux éléments purement complémentaires. Cependant, la plupart des élèves voit dans les activités orales une perte de temps.

15 / La langue étrangère et l'avenir :

Tous les élèves de la classe sont convaincus que la langue française contribue d'une manière ou d'une autre à leur réussite scolaire. Ils ont en fait l'expérience. En effet, ils ont des sœurs, des frères ou encore des proches qui n'ont pas réussi dans leurs études supérieures et ils furent obligés de changer de spécialités parce qu'ils ne maîtrisaient pas la première langue étrangère : le français.

16 / La répartition des activités préférées :

Comme le profil psychologique diffère d'une personne à une autre, les choix de ces derniers varient également. Les points de vue des élèves sont présentés de cette façon :

La compréhension de l'écrit	La syntaxe	L'expression orale	L'expression écrite
3	5	21	8

Commentaire :

Selon ces réponses nous avons constaté que l'activité d'expression orale constitue un choix dominant. Elle est la plus aimée des élèves (21 élèves).

Autrement dit : Bien qu'elle soit nouvelle, l'activité d'expression orale attire l'attention d'un grand nombre d'élèves.

17 / Les conditions favorables à l'apprentissage d'une langue étrangère :

Dans quelle circonstance favorable peut-on apprendre une langue étrangère ?

33 élèves pensent que l'environnement favorable à l'apprentissage d'une langue étrangère est : la vie réelle (la situation concrète).

Néanmoins, leurs camarades ont une opinion tout à fait différente. Pour eux l'endroit propice à l'apprentissage de cette langue est : l'école (dans une salle de classe).

L'école (dans une salle de classe)	La vie réelle (la situation concrète)
4	33

Commentaire :

L'objectif de l'enseignant est de mettre l'apprenant dans des conditions d'apprentissage favorables.

18 / La notion de la maîtrise d'une langue étrangère :

Pour les apprenants de notre recherche la notion de maîtrise d'une langue a plusieurs sens. Cela est illustré par le tableau suivant :

Savoir lire	Savoir écrire	Savoir prendre la parole
1	1	35

Commentaire :

Cet échantillon met l'accent sur la prise de parole.

19 / La langue de spécialité :

Après l'obtention du BAC, chaque élève choisira de poursuivre ses études supérieures dans une langue de spécialité.

Selon leurs choix les élèves sont divisés en trois groupes :

La langue arabe	La langue française	La langue anglaise
8	18	11

Conclusion :

- Les classes de Sciences Expérimentales portent également un grand intérêt aux langues vivantes étrangères.
- La présence de motivation et d'intérêt pour l'apprentissage du FLE.
- Les langues vivantes étrangères, notamment la langue française tiennent une place importante pour cet échantillon.
- C'est l'échantillon qui a eu la chance d'être choisi parmi plusieurs classes pour la réalisation d'une recherche.

Le public visé :

Le 2^{ème} échantillon : 2^{ème} Année Sciences Expérimentales N°1

1/ Pyramide des âges :

1989 :13 élèves,
1990 :16 élèves,
1991 : 06 élèves } la moyenne d'âge est de 17 ans.

Total : 35 élèves (28 Filles et 07 garçons).

2 / Provenance :

Collo ville : 24 élèves.

Chéraya : 11 élèves.

Commentaire :

- Le deuxième échantillon de notre recherche est caractérisé par une prépondérance féminine.
- La majorité de ces élèves habite la ville et le reste provient de la zone rurale.
- Cet échantillon est composé d'élèves, situés dans la tranche d'âge de 16 à 18 ans.

3 / Catégorie professionnelle :

A/ Profession du père :

- Chômeurs (sans emploi) : 12,
- Retraités : 02,
- Cordonnier : 01,
- Maçon : 01,
- Electricien : 01,
- Fonctionnaires : 03,
- Infirmiers : 02,
- Entrepreneurs : 02,
- Surveillant : 01,
- Surveillants médicaux : 02,
- Enseignant : 01,
- Médecin : 01,
- Douanier : 02,
- Directeurs d'établissements scolaires : 04.

Commentaire :

Les parents de ces élèves sont caractérisés par leur appartenance à des catégories socioprofessionnelles différentes.

Il est remarqué aussi que le taux de chômage est très élevé chez la plupart des pères.

En effet, un tiers des pères de ces élèves sont des chômeurs, ce qui va avoir des conséquences négatives sur le niveau de leurs enfants car ils ne peuvent pas répondre aux besoins de ces derniers. Donc, la pauvreté est un problème général qui touche la plupart des familles de cette région.

« La pauvreté est en forte augmentation. 22,6 % de la population est en situation de pauvreté absolue (1988 : 12,2 %) avec une incidence plus élevée dans les régions rurales.

Elle touche relativement plus les femmes chefs de ménage et les personnes à faible niveau d'instruction. La pauvreté est étroitement liée à l'accroissement parallèle du chômage et aggravée par les effets du terrorisme et la crise aigue du logement ».¹

B/ Profession de la mère :

Quant aux mères, majoritairement elles ne travaillent pas. Donc elles sont à la maison pour s'occuper de leurs enfants sauf six (06) qui sont classées ainsi :

Enseignantes	Infirmières
4	2

Remarque :

Les élèves ayant des mères salariées (employées) ont un niveau moyen ou faible. Donc le métier exercé par la mère a une influence directe sur le niveau des élèves.

Ces mères ne contrôlent plus la scolarité de leurs enfants. Elles rentrent fatiguées par le travail pour se consacrer aux travaux ménagers.

4 / L'entourage :

La même remarque est faite pour le premier échantillon .Il est bilingue pour ceux qui habitent la ville : 24 élèves et purement arabophone pour la zone rurale : 11 élèves.

C'est ce qui indique le tableau suivant :

Entourage arabophone	Entourage bilingue
24	11

5 / La pratique du français :

Malgré leur appartenance à des familles instruites et à un entourage bilingue, une vingtaine de ces élèves ne parlent pas le français en dehors de l'école pour les raisons suivantes :

- Le manque de maîtrise de cette langue (ils ne savent pas)
- La peur de se tromper.

Le reste des élèves, qui sont au nombre de quinze parlent le français soit avec la famille ou avec les amis.

6 / Le public visé et les programmes télévisés en français :

Il est remarqué, que dans cette classe il y a 10 élèves sur 35 qui ne sont pas intéressés par les émissions télévisées en français .

Pour ceux qui s'intéressent, les réponses sont classées ainsi :

Le sport	Les jeux	La politique	Les documentaires
17	07	1	0

Commentaire :

La même remarque es faite pour le premier échantillon concernant :
Le sport, les jeux et la politique.

¹ Partenariat Euro-Med Algérie, Document De Stratégie 2002-2006&Programme Indicatif National 2002-2004.

7 / Les journaux en français :

Ce qui caractérise ces apprenants est la division en deux parties opposées : Ceux qui aiment la lecture des journaux (16 élèves) et ceux qui ne l'aiment pas (19 élèves).

Les lecteurs sont présentés ainsi :

Journaux sportifs	Journaux éducatifs	Journaux culturels
6	6	4

Commentaire :

On remarque que les lecteurs ont une difficulté de lecture des différents journaux. On peut dire que les jeunes d'aujourd'hui peuvent accéder facilement et abondamment à l'information, c'est pourquoi ils ne lisent pas. De ce fait les journaux et les livres sont marginalisés dans la vie de ces derniers.

À ce propos Denise Louanchi affirme :

« On ne sait pas combien de lycéens, dans notre pays, lisent les journaux ni ce qu'ils y cherchent (mise à part la page sportive). On ne sait pas non plus à quels livres ils ont accès en dehors de l'école ou du lycée ni quels types de livres ils aimeraient trouver. On les soupçonne, voire même on les accuse, de ne pas lire parce qu'ils sont fort maladroits à venir à bout d'un texte scolaire »¹.

8 / Les chansons en français :

Les chansons tiennent une large place dans la vie de ces jeunes adolescents.

C'est pourquoi 25 élèves parmi eux aiment les chansons en français.

Leurs chanteurs favoris sont les suivants :

Céline Dion, Julio, Shakira, Massari et Amine.

9 / L'amour de la langue :

Il est constaté que 26 élèves sur 35 aiment parler le français, ils sont motivés par :

- Leur amour envers cette langue.
- La langue est un outil de science et de technologie.
- L'importance ou l'utilité de cette langue dans la vie quotidienne.

Ceux qui n'aiment pas utiliser cette langue donnent les justifications suivantes:

- 06 élèves : ne connaissent pas les normes de cette langue et par conséquent ils ne la maîtrisent pas.
- 03 élèves : aiment l'anglais.

10 / Le niveau en français :

En français, le niveau des élèves est déterminé par sa diversité :

Niveau faible	Niveau moyen	Niveau bon
10	15	10

Commentaire :

Au secondaire, la majorité des élèves ont un niveau moyen ou en dessous de la moyenne. Ces derniers arrivent souvent jusqu'à ce cycle sans avoir assimilés les pré-requis nécessaires dans les classes antérieures (primaire et fondamentale). Cela est dû à diverses causes et plus précisément à la non utilisation de la langue française dans la vie courante et la surcharge des classes car l'enseignant ne peut pas prendre en charge tous les élèves du fait du nombre qui dépasse généralement la quarantaine.

¹ D. Louanchi, Éléments de pédagogie, Destinés aux étudiants des licences d'enseignement et aux P.E.S , Alger, OPU, 1995 : 337

De ce fait, les élèves trouvent des difficultés afin de pouvoir assimiler le contenu du programme qui est assez volumineux et répond uniquement aux besoins de l'élite de la classe. À cela s'ajoute le facteur âge qui joue un rôle très important dans l'apprentissage des langues vivantes étrangères puisque l'enfance est l'étape privilégiée pour apprendre une telle langue.

À ce propos Michèle Garabédian affirme :

« Claude Hagège, écrit-elle, évoque les blocages de l'adulte et les grâces de l'enfant lorsqu'il parle d'apprentissage "précoce" des langues et des aptitudes des jeunes enfants dans ce domaine de perception de la parole. Les recherches récentes en psycholinguistique et en psychologie du développement de l'enfant mettent en évidence les capacités perceptives précoces du très jeune enfant [...], ce qui conduit certains chercheurs à penser que les enfants ont "une capacité universelle" leur permettant de discriminer tout type de contraste phonétique de toute langue naturelle [...]. Au fur et à mesure du développement, la structuration des langues va se faire à partir de l'organisation du système de référence, celui de la première langue, et les capacités précoces vont progressivement disparaître »¹.

Michèle Garabédian ajoute ensuite les autres paramètres qui facilitent cet apprentissage tels que : le besoin de communiquer, l'environnement socio-affectif et l'absence de blocage cognitif et d'inhibition.

11 / La progression du niveau :

Tous les élèves sont convaincus que chacun d'entre eux est capable d'améliorer son niveau en français sauf un seul élève qui a un point de vue contraire.

12 / La perception de la langue française :

Chez ces apprenants, la discipline de langue française est perçue différemment : elle est une discipline privilégiée pour les uns et ordinaire pour les autres.

La langue française est une discipline privilégiée	La langue française est une discipline ordinaire
4	31

Commentaire :

L'échantillon est caractérisé par une absence de motivation et d'intérêt pour l'apprentissage des langues vivantes étrangères et notamment la langue française.

13 / L'interférence de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère:

À ce propos J.P.Cuq affirme :

« Parler de langue seconde, c'est implicitement faire référence à la présence d'au moins une autre langue dans l'environnement linguistique de l'apprenant et admettre que cette langue, qu'on appelle classiquement « langue maternelle », occupe la première place. Mais c'est également reconnaître à la langue seconde une place privilégiée par rapport à toutes les autres langues avec lesquelles l'apprenant pourrait se trouver en contact et qu'on nomme « langues étrangères »²

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, l'erreur d'interférence est la plus répandue chez l'apprenant parce que ce dernier compte beaucoup sur sa langue maternelle.

¹ Michèle Garabédian in J.Courtillon, Élaborer un cours de FLE. Paris, Hachette. 2002 : 12.

² J.P.Cuq, Le français langue seconde, Paris, Hachette, 1991 : 82-83.

Dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'enseignant doit aider l'élève à surmonter les erreurs d'interférence dues à la langue maternelle.

Il doit focaliser l'erreur pour arriver à une explication convaincante pour l'apprenant.

Ce dernier, subira une bi focalisation : penser en arabe et parler en français.

A- il sait qu'il a fait une erreur.

B- Comment éviter les interférences arabe / français et utiliser correctement la langue française ?

Nous avons posé aux élèves cette question :

Pour apprendre une langue étrangère, il faut toujours faire référence à la langue maternelle ?

Les réponses des élèves sont les suivantes :

Oui	Non	Je ne sais pas
22	4	9

Commentaire :

Malgré cette idée fautive, la plupart des élèves pensent que l'apprentissage d'une langue étrangère passe souvent par une référence à la langue maternelle. La disposition des éléments de la phrase : sujet, verbe, complément...etc. n'est pas identique dans les deux langues.

14 / la façon d'apprendre une langue étrangère :

Quelle est la meilleure façon pour apprendre une langue étrangère ? Les réponses des apprenants sont les suivantes :

En parlant	En écrivant	Les deux à la fois
3	0	32

Commentaire:

Ces élèves ont une prise de conscience positive pour l'apprentissage d'une langue vivante étrangère puisqu'il y a une relation de complémentarité qui existe entre les deux codes : oral / écrit on ne peut pas négliger ou effacer l'un au profit de l'autre et vice versa.

15 / La langue étrangère et l'avenir :

La majorité de ces lycéens (27 personnes) partagent la même opinion concernant la contribution de la langue française à leur réussite scolaire. Toutefois, la minorité (8 personnes) pense le contraire.

16 / La répartition des activités préférées :

La compréhension de l'écrit	La syntaxe	L'expression orale	L'expression écrite
11	10	4	10

Commentaire :

Par opposition au premier échantillon où l'expression orale constitue un choix privilégié. On constate que ce n'est pas le cas pour le deuxième échantillon parce qu'elle vient en dernier lieu, malgré les efforts fournis par le personnel pédagogique (directeur, enseignant, conseiller pédagogique...) afin d'encourager les élèves à l'expression orale (la communication verbale) et son importance dans l'apprentissage voire la maîtrise d'une langue vivante étrangère.

17 / Les conditions favorables à l'apprentissage d'une langue étrangère :

Quel est le meilleur endroit où l'on peut apprendre une langue étrangère ?

Les réponses des élèves sont les suivantes :

L'école (dans une salle de classe)	La vie réelle (la situation concrète)
3	32

Commentaire :

La majorité des élèves croit que le bon apprentissage d'une langue vivante étrangère se fait dans la vie réelle et non pas dans une salle de classe.

Apprendre une langue étrangère est le souci majeur des élèves et des jeunes diplômés car la plupart des sociétés et entreprises exigent au moins la maîtrise de deux langues étrangères autres que la langue maternelle..

Par ailleurs, les données montrent que cette dernière s'apprend difficilement en milieu rural à cause d'un manque crucial des facteurs favorisant son apprentissage.

Les uns préfèrent l'apprentissage au sein d'une classe, les autres trouvent que c'est le contact direct avec autrui qui améliore l'acquisition de cette langue.

À notre avis, pour apprendre une langue étrangère, l'élève doit se baser d'abord sur l'école, car c'est dans la salle de classe qu'il va découvrir peu à peu les notions de base d'une langue tels que : la prononciation correcte, les différentes règles de base de la grammaire et de la conjugaison.

Donc, l'école lui permet de parler et d'écrire de manière adéquate. Mais cela reste insuffisant car en classe le volume horaire est limité, la classe est souvent surchargée (40 à 50 élèves par classe). Face à ces problèmes l'enseignant ne peut pas subvenir aux besoins réels des élèves.

Cependant, en dehors de l'école, l'élève peut enrichir les connaissances acquises par différents moyens : la lecture, la télévision, la radio et l'Internet et par conséquent, il enrichit son vocabulaire et affermit son style.

Prenons à titre d'exemple une personne en contact direct et permanent avec des amis ou des voisins maîtrisant bien la langue française. Cette personne apprend mieux et cela lui permet de s'exprimer librement.

De ce fait, on peut dire que l'école va inculquer à l'élève les principes élémentaires de l'apprentissage d'une langue étrangère, et c'est dans la vie concrète qu'il va élargir et approfondir ses connaissances.

18 / La notion de la maîtrise d'une langue étrangère :

Que signifie la notion de maîtrise d'une langue étrangère ?

Pour la classe de la deuxième année Sciences Expérimentales la réponse est la suivante :

Savoir lire	Savoir écrire	Savoir prendre la parole
3	2	30

Commentaire :

Pour une trentaine d'élèves, « la maîtrise d'une langue étrangère » signifie : savoir prendre la parole. Toutefois, elle est synonyme de savoir lire pour 03 élèves et savoir écrire pour 02 élèves.

19 / La langue de spécialité :

Tout dépend de leur niveau dans cette discipline, il y a ceux qui veulent poursuivre leurs études en langue française parce qu'ils la maîtrisent. Les autres choisissent la langue maternelle (arabe).

Les réponses sont présentées ainsi :

La langue arabe	La langue française	La langue anglaise
19	10	6

Commentaire :

On constate chez les élèves qui ont une aversion pour les langues vivantes étrangères un vif intérêt pour les sciences dures (mathématiques, physique...)

Conclusion : On peut conclure que chaque échantillon a ses propres caractéristiques mais cela n'empêche pas de trouver quelques points communs tels que:

- Le nombre dominant des filles (25 pour le premier échantillon et 28 pour le second).
- La plupart sont des citadins (20 pour les premiers et 24 pour les seconds).
- Les élèves sont d'un niveau disparate : bon, moyen ou assez faible. La majorité a un niveau moyen ou en dessous de la moyenne.
- Ils proviennent de milieux socio-culturels différents.
- Ils n'ont pas le même âge, ni le même profil psychologique.
- Ils n'ont pas les mêmes pré-requis.
- Beaucoup d'élèves de ces deux populations appartiennent à des familles défavorisées.
- La totalité est consciente de l'importance des études. Cela signifie pour eux l'occasion d'un choix pluridisciplinaire et l'ouverture de nouveaux horizons.

Après cette analyse quelle que soit exhaustive nous passons en second lieu à la présentation de l'enseignante concernée par cette étude.

II.1.2 : Profil de l'enseignante :

Je suis âgée de 34 ans, mariée et mère de trois enfants. Je suis P.E.S (Professeur d'Enseignement Secondaire). Je suis titulaire d'une licence de français depuis 1996 à l'Université Mohamed Mentouri à Constantine.

Après cette période, je suis passée par les différents cycles d'enseignement : primaire, moyen et secondaire pour me stabiliser enfin au dernier cycle en 2000 après ma titularisation et l'obtention de mon C.A.P.E.S qui signifie en Algérie : Certificat d'Aptitude Professionnel de l'Enseignement Secondaire.

Actuellement, j'enseigne dans un lycée d'enseignement général appelé : Bounour Mohamed à Collo et cela depuis l'année scolaire 2002-2003. Collo est une petite ville côtière qui se situe au Nord Est de l'Algérie et à 72 km de la wilaya de Skikda. Je suis formée à l'Université dans le cadre d'une licence d'enseignement, après avoir reçu une formation psychopédagogique, et à l'instar des autres enseignants, je suis chargée de le transmettre aux nouvelles générations selon une procédure adaptée au milieu socioculturel et limitée par un programme national.

Je suis entrée dans cette profession par conviction et non pas par une contrainte. Derrière ce choix il y a plusieurs motifs :

D'abord, je suis devenue professeur parce que j'aime ce métier et je trouve qu'il est un métier idéal malgré les difficultés de la tâche.

Ensuite, ce travail me plaît beaucoup car je m'entends très bien avec les adolescents. Ils m'écoutent avec intérêt, je discute avec eux même en dehors des heures de travail et je ne cesse pas de les sensibiliser à l'apprentissage de la première langue étrangère : le français.

Ces apprenants me parlent non seulement de leurs ambitions mais aussi de leurs problèmes.

Comme nos établissements sont dépourvus d'un psychologue, l'enseignant est appelé à combler ce vide. À mon avis, le rôle de l'enseignant ne se limite pas uniquement à la transmission du savoir mais aussi à l'écoute de ses élèves et cela en leur donnant des conseils utiles afin de pouvoir surmonter les difficultés de la vie quotidienne.

De plus, étant convaincue de la grandeur de la tâche à assumer concernant le progrès et l'amélioration du niveau des élèves : le travail avec persévérance et l'amour des études peuvent réaliser de très bons résultats et assurent ce qu'on appelle la réussite pédagogique.

Donc en tant qu'enseignante mon objectif est de faire aimer ou motiver les élèves pour l'apprentissage des langues vivantes étrangères et notamment la langue française et cela par la création d'une atmosphère agréable permettant un apprentissage adéquat.

De plus, la refonte du système éducatif en Algérie et l'introduction de nouvelles formes et méthodes d'enseignement m'ont encouragée à poursuivre une formation approfondie en didactique du français. Mon but est d'acquérir de nouveaux concepts. J'enrichirai mes connaissances dans ce domaine selon les nouveaux programmes élaborés dans le cadre de la réforme du système éducatif national. Je dois prendre comme objectif l'apprentissage et l'utilisation de la langue française pour faire de l'apprenant un partenaire actif tout en développant chez lui l'esprit critique, de jugement et l'affirmation de soi.

L'enseignant a toujours besoin d'apprendre au fur et à mesure avec ses élèves puisque sa formation reste inachevée. Ce qui nous motive à nous surpasser pour donner le meilleur de nous même.

En définitive, je souhaite collaborer avec les collègues pour faire apprendre aux élèves des connaissances selon des formes pédagogiques et des méthodes nouvelles d'enseignement /apprentissage des langues vivantes étrangères telles que :

La linguistique de l'énonciation, l'approche communicative, l'approche par les compétences et l'approche interactionniste. Le but recherché à travers ces efforts est sans doute l'amélioration du niveau des élèves et par conséquent le développement de l'enseignement de la langue française dans notre région où le français est purement une langue étrangère pour la majorité des élèves.

Donc, nous sommes tous appelés à relever le défi afin d'avoir des apprenants compétents, actifs et autonomes. Une lecture des programmes et des instructions officielles du cycle secondaire fait apparaître que l'objectif visé est l'autonomie de l'élève face à la langue.

Justification du choix des supports :

A- Les documents audio-visuels :

Le choix de travailler sur des documents audio-visuels a son explication : les supports iconiques peuvent créer une motivation chez les élèves.

Dans son ouvrage intitulé "*Elaborer un cours de FLE*" Janine Courtillon a donné les points positifs permettant de créer une atmosphère ambiante favorable à l'étude de la langue. La motivation reste primordiale dans l'apprentissage de l'apprenant !

C'est pourquoi le choix des documents présentés aux élèves facilite leur compréhension.

« Pour l'oral : courts extraits de chansons, de films ou enregistrement audio accompagnés d'images »¹.

Pour la production, il est préférable de poser une série de questions pour pouvoir détecter la compréhension à travers les réponses données par les élèves.

Pour qu'ils puissent comprendre l'utilité de l'apprentissage d'une langue étrangère, les élèves doivent mettre en pratique cette langue. De leur côté, les enseignants doivent mettre en évidence la distance réelle entre la langue maternelle et la langue cible.

De ce fait, l'enseignant doit accaparer leur attention. Son objectif est :

- L'installation d'un climat de confiance et de convivialité tout en tenant compte de leur niveau disparate.
- La création d'un climat de travail favorable à l'apprentissage caractérisé par l'ambiance et la joie d'apprendre puisqu'il est face à des apprenants captifs et cela en faisant entrer en classe des activités (supports) qui ont une relation avec leur univers pour qu'ils puissent prendre la parole et participer.

À ce propos, une remarque est tirée de notre simple expérience : les élèves se sentent heureux quand on leur donne la parole.

- L'établissement de bonnes relations avec les élèves c'est-à-dire avoir un rapport professionnellement humain avec ces derniers. Après avoir donné les consignes, l'enseignant se met à leur écoute, en acceptant toutes les réponses données.

L'essentiel dans cette activité est de faire parler un maximum d'élèves.

- La simplicité : le professeur se place dans la même position que les élèves, réfléchit avec eux ou semble réfléchir, en leur donnant le temps suffisant, en insistant sur les apprenants en difficulté et qui ont vraiment besoin de son aide.

B-le choix des chansons :

À ce propos, Michel Boiron pense que les chansons le plus souvent utilisées appartiennent à ce que l'on pourrait appeler le patrimoine collectif commun des Français.

Comment cerner le choix des élèves ?

Pour pouvoir cerner le choix des élèves, on a suivi la technique suivante qui consisterait dans un premier temps, à sélectionner une dizaine de chansons selon des critères musicaux (les rythmes qui semblent plaire aux élèves) et linguistique (le niveau auquel le maître veut situer son exploitation). [...] faire écouter les chansons deux fois et demander à chacun des élèves de les classer par ordre de préférence (ou de donner les trois chansons préférées). Cette convergence des goûts des élèves et du professeur permettrait ainsi de sélectionner les deux ou trois titres à exploiter durant le trimestre.²

¹ Courtillon Janine, *Elaborer un cours de FLE*. Hachette. 200 : 21.

² Mme G.Metref, *La chanson dans la classe de français langue étrangère*, Inspection Général de Français, 1987/1988.

Michel Boiron ajoute que : « Le choix des chansons très récentes renforce l'actualité de la langue apprise, son insertion dans le monde d'aujourd'hui. Elles peuvent contribuer à consolider la complexité entre enseignants et apprenants dans le projet d'apprentissage.

Quelques critères positifs pour choisir une chanson :

- elle est proposée par un / des élèves ;
- elle passe à la radio, elle a du succès ;
- elle plait au professeur ;
- elle correspond aux habitudes d'écoute des élèves, à la mode ;
- elle surprend, elle est atypique ;
- le thème de la chanson correspond au thème abordé en cours ;
- il est possible de la chanter, de s'en servir pour danser, de l'utiliser pour un spectacle ;
- etc. »¹

Justification du choix du thème :

Dans l'élaboration de notre expérience, on a voulu travailler sur le texte narratif (le récit) parce que c'est un thème motivant aussi bien pour les apprenants que pour les enseignants.

En parlant des récits d'enfants bilingues, Fabienne Leconte, Université de Rouen – Laboratoire DYLANG disait que :

« Le récit occupe une place importante dans l'acquisition langagière, que les enfants soient monolingues ou bilingues, qu'ils soient socialisés dans une culture de l'oralité ou de l'écriture »².

C'est un thème qui figure dans le programme du lycée et regroupe à la fois le fait divers, le conte merveilleux et le récit de fiction.

Le texte narratif est séduisant car il fertilise l'imagination des élèves et leur permet de s'extérioriser et de parler de leurs problèmes et de leurs émotions.

L'expression orale :

Depuis quelques décennies, la méthodologie SGAV et la didactique des langues ont donné une place privilégiée à l'expression orale. Des recherches pédagogiques ont mis l'accent sur l'utilité du matériel pédagogique pour une meilleure performance dans l'acquisition de l'oral.

Les conduites langagières constituent un processus complexe puisqu'elles s'appuient sur une durée illimitée pour maîtriser les principales structures de la langue et les principaux actes de langage d'une part et l'union entre le verbal et le gestuel d'autre part.

C'est pourquoi un étudiant étranger rencontre une certaine difficulté dans ce domaine³.

Une prise de contact avec l'oral :

Leur prise de contact avec l'oral était en première année secondaire et plus précisément l'année scolaire 2005-2006 où nous avons présenté à ces élèves deux textes supports différents : le premier spontané et relâché (écrit oralisé ou scripturalisé), le second est un écrit soutenu.

(Un adolescent français a produit les deux discours suivants qui ont été transcrits de l'oral).

¹ www.fdlm.org/fle/article/318/methode.php3 - 27k

² <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/index.html> (page active février 2008).

³ Jean-Pierre Cuq & Isabelle Gruca, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presse Universitaires de Grenoble, 2002 : 172/173.

Texte N° 1 :

Non, les habitants de c'pays, ils ont pas toujours parlé com'nous...et d'abord le pays, il a pas toujours été com'ça.....j'vois qu'tu piges pas, t'es trop p'tit pour ça mais j't'explique quand même, même si j'ai pas trop le temps maintenant. Voila, un paysil fait des guerres...heu...il gagne ou il perd des terres et ...sa forme elle peut changer, et la langue aussi. Tu vois, il a il a fallu du temps pour qu'elle devienne c'qu'elle est...c'qu'on sait c'est qu'il y avait d'abord des Gaulois ...eux ils parlaient une langue et puis les Romains, ils sont venus et ils les ont soumis. Com'eux, ils parlaient le latin, les Gaulois aussi ils ont commencé à parler le latin.

Mais après, il y a eu ...les francs, eux, ils parlaient une langue germanique, alors le latin il s'est encore mélangé, il est plus resté le même ...on l'a transformé et p'tit à p'tit, le français s'est construit. Aujourd'hui, il y'a beaucoup de pays qui le parlent, tiens ! Par exemple ...heu...le Québec, le Québec ? C'est une partie du Canada, heu ...aussi dans une partie de la Belgique et ...de la Suisse, aussi dans les territoires qui sont à la France, com'la Martinique ou la Réunion, le français on l' parle un peu dans les anciennes colonies de not' pays. Tu vois ce livre, sur mon étagère, tu peux le lire maint'nant, il parle de ça, tu m'diras c'que tu as compris ce soir.

Texte N° 2 :

Je vais vous expliquer comment s'est constitué le français. Cette langue s'est formée petit à petit. Elle est le produit de l'histoire de ce pays. Les Gaulois qui parlaient une langue celtique ont été soumis par les Romains. Comme ces derniers parlaient le latin, Gaulois ont fini par le parler plus ou moins. Par la suite, le pays a été envahi par les Franc, qui parlaient une langue germanique. Le français va se constituer par transformation du latin, il s'enrichira au fur et à mesure par l'emprunt à d'autre langues pour devenir la langue que nous parlons et écrivons actuellement. Le français se parle également dans une partie de la Belgique, du Canada, de la Suisse, dans les départements et territoires français d'outremer (DOM-TOM).Il est également parlé plus ou moins dans les anciennes colonies. Je suis à votre disposition si vous avez des questions¹.

L'objectif de la leçon :

L'objectif visé est d'amener l'apprenant à faire la distinction entre les deux codes (oral et écrit) et d'identifier par la suite les caractéristiques de chacun.

La tâche de l'enseignant consiste à mettre l'accent sur les normes et les caractéristiques du code oral et les inculquer aux apprenants.

Les caractéristiques et les normes de l'oral :

L'oral a des normes et des caractéristiques qui sont plus complexes que l'écrit :

1- La négation non faite : à l'oral le "ne"devient un élément inutile.

Ex : il a pas toujours été

2- L'hésitation : à l'oral, l'emploi des interjections nous permet de réfléchir et d'organiser nos idées.

Ex : un pays il fait des guerres...heu....

3- L'inachèvement : à l'oral, on peut employer des phrases incomplètes et non ponctuées.

Ex : il gagne ou il perd des terres et

4- L'emploi du démonstratif "ça" au lieu de "cela" qui est un démonstratif d'insistance (Une manière d'insister sur le "ça").

Ex : il a pas toujours été com'ça.

5- La présence des éléments phatiques : qui sont des éléments vides de sens et qui permettent de meubler le silence.

Ex : Tu vois, voila...etc.

¹ Djilali K , Boultif A et Lefsih A , Manuel scolaire de la 1^{ère} année secondaire lettres, Office National des Publications Scolaires, 2005/2006 :14.

- 6- L'emploi des éléments extralinguistiques tel que : la gestualité, la mime, l'expression du visage ...etc. Qui permettent de guider l'apprenant.
- 7- La substitution des formes verbales ardues par d'autres telles que : le passé simple par le passé composé, le conditionnel passé 2^{ème} forme par le conditionnel passé 1^{ère} forme.
- 8- La valorisation du présent de l'indicatif au présent du subjonctif et le remplacement de l'imparfait du subjonctif par le présent.
- 9- La recherche de la simplification pour ramener la langue aux formes les plus difficiles.

L'oral et l'écrit :

Les activités orales sont utilisées comme des exercices de préparation à l'écrit. L'oral et l'écrit sont toujours alternés, tout travail oral doit être achevé par une production écrite. L'oral prépare l'écrit donc il n'y a pas de séparation entre les deux codes.

La démarche suivie :

Notre démarche consiste à mettre l'élève dans ce qu'on appelle : « une situation problème » et cela dans le but de diminuer l'interférence linguistique existant entre les deux langues :(langue maternelle / langue cible)

Présentation du projet sous la forme d'une situation problème :

Le projet pédagogique est présenté sous la forme d'une « situation problème » que le professeur peut créer en partant des notions essentielles du programme.

« Une situation pose problème quand elle met le sujet devant une tâche à accomplir, dont il ne maîtrise pas toutes les procédures. Un apprentissage se présente comme une tâche qui propose un défi cognitif »¹.

La situation problème devrait :

- avoir du sens : interpeller, concerner l'apprenant qui ne se contentera pas d'obéir, d'exécuter ;
- être liée à un obstacle repéré, identifié, considéré comme surmontable et dont les apprenants doivent prendre conscience à travers leurs représentations mentales ;
- faire naître un questionnement chez les apprenants autre que celui du professeur ;
- créer une rupture par rapport à leurs connaissances antérieures pour apporter des réponses nouvelles et acceptables ;
- ouvrir sur un savoir d'ordre général : notion, concept, loi, règle².

En définitive, la situation problème permet à l'apprenant de mobiliser ses pré-acquis pour qu'il puisse résoudre ses problèmes même d'une manière incomplète.

Donc un conflit cognitif est provoqué par cette situation³.

Essayons de voir comment peut on résoudre cette situation problématique ?

¹ P.GILLET, « Construire la formation », Collections pédagogiques, ESF éd, Paris 1992.

² Ministère de l'Éducation Nationale, Guide pédagogique du manuel destiné aux professeurs de 2^{ème} Année Secondaire, O.N.P.

³ Document d'accompagnement du programme de 2^{ème} A.S, Février 2006 : 44.

L'interférence linguistique :

Les élèves algériens apprennent le français comme première langue étrangère, ils possèdent donc deux systèmes linguistiques : le premier est l'arabe (leur langue maternelle), le deuxième est le français.

C'est pourquoi, l'interférence de leur langue maternelle a son influence sur leurs productions en langue cible. Ils produisent des analogies, en transférant en langue étrangère le système linguistique propre de leur langue maternelle.

R. Galisson et D. Coste définissent la notion de l'interférence linguistique ainsi : « difficultés rencontrées par l'élève et fautes qu'il commet en langues étrangères du fait de l'influence de la langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement »¹.

Le dictionnaire de linguistique et des sciences de langage a donné la définition suivante : « On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B »².

Le phénomène d'interférence linguistique est fréquent lors des contacts des langues. Pour parler de l'interférence linguistique il est préférable de traiter la situation de l'enseignement de la langue française dans les pays du Maghreb Arabe et notamment en Algérie.

Actuellement, l'enseignement du FLE engendre des questions épineuses puisque les enseignants rencontrent des difficultés sur divers plans : linguistique, structural et phonologique. Il est remarqué que le transfert effectué par les élèves de l'arabe envers français est souvent négatif car ils prennent toujours comme référence leur langue maternelle (l'arabe).

Dans un article publié : le 25 / 04 / 2006 et intitulé : " *L'enseignement du français au Maroc*" Rachid El Ghandour a essayé de mettre en exergue ce phénomène.

À son avis, dans l'apprentissage d'une langue étrangère (le français), l'élève prend toujours comme appui sa langue maternelle (l'arabe) avec ses 28 lettres d'où l'absence de quelques phonèmes tels que : le (p) et le (v). C'est pourquoi, les élèves confondent souvent le (p) avec le (b) et le (v) avec le (f). Parfois il y a une confusion presque totale entre (e), (o), (eu), (ou) ou même entre le (i) et (u).

Une autre difficulté est rencontrée avec les voyelles nasales (on / en / an).

Le professeur doit intervenir de manière systématique pour la correction phonétique des élèves et la remédiation de ce genre de faute afin de pouvoir donner aux élèves une nouvelle référence et un nouveau modèle à suivre.

Sur le plan lexical : un groupe de mots sont féminins en arabe mais masculin en français : **avion, village, soleil, papillon, ballon, arbre...**

D'autres mots sont masculins en arabe mais féminins en français : **lune, flèche, radio, lampe...**

Le singulier et le pluriel sont aussi différents dans les deux langues. Le nombre et le genre doivent être systématisés à chaque moment de l'apprentissage.

Sur le plan structural : des mots n'ont pas la même signification dans les deux langues : (grand / petit).

À ce propos, il a ajouté : « Mais la chose la plus amusante dans les phrases de nos enfants, est celle que nous retrouvons souvent dans leurs expressions orales et écrites. La traduction à la lettre, des expressions arabes en français laisse entendre ce genre d'expressions :

- je lis dans ce collège = (étudier)
- la maison blanche = (Casablanca)
- je coupe la rue = (traverser)
- il travaille sur sa tête = (exercer un métier)

¹ R. Galisson, D. Coste, Le dictionnaire de Didactique des Langues, Paris, Hachette, 1976 : 291

² KANNAS, CLAUDE, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 199 : 252.

- mon ventre me malade = (j'ai mal au ventre)
- il reçoit une lettre rapide = (une lettre recommandée)
- la mer blanche passable = (la mer Méditerranée)
- toujours il travaille = (il travaille toujours)
- dieu te laisse = (s'il te plaît)
- moi viens de sortir = (je viens de sortir) »¹.

En évoquant la question de l'interférence linguistique, Nouzha El Kouti a voulu apporter des éclairages à ce phénomène et cela en répondant aux interrogations de Rachid El Ghandour .

Pour elle, l'interférence linguistique peut revêtir plusieurs aspects :

1- La phonologie : quand le locuteur utilise son système phonatoire à la place de la langue étrangère à laquelle il fait face. Vu l'absence du phonème (p) dans la langue de référence, il le remplace avec le (b).

2- La grammaire : à ce niveau, l'apprenant peut commettre les erreurs suivantes :

- Le féminin à la place du masculin et vice versa.
- Le verbe avant le sujet et cela en suivant l'ordre canonique de la syntaxe arabe " verbe / sujet ".
- La redondance du sujet comme le montre l'exemple suivant :

" Mon frère, il va au marché " car en arabe le sujet est apparent et implicite :

" Axi yadhabou ila ssouki " le "ya" indique la personne du sujet et il est évident pour l'élève d'agir de même en français.

- Le non accord entre le sujet et le verbe car en arabe, le verbe qui précède le sujet ne s'accorde jamais avec ce dernier ainsi on lit des phrases des élèves telles que :

" Elle va mes sœurs à l'école " " tadhabou axawati ila lmadrassati".

3- Le lexique : à cause d'une incapacité à trouver le lexème convenable, l'élève a recours à la langue maternelle. En effet, "étudier à l'école" devient "lire à l'école" puisque en arabe il y a des réalisations telles que : "yaqraou filmadrassati"

4- La morphologie : « Le passage d'une langue comportant deux temps (l'impératif n'est pas un temps) à une langue qui a plus de six modes (avec ceux qui sont actuellement révolus) et plus de dix huit temps (idem), le passage donc d'un système morphologique où le temps revêt un aspect de fatalité à une autre qui va jusqu'à classer les actions en terme d'accompli et d'inaccompli même au futur, met notre élève dans l'embarras »².

De nos jours, l'interférence linguistique est l'erreur la plus significative et la plus répandue chez les élèves parce que ces derniers sont très influencés par leur langue maternelle et ses variantes. Ils ont donc tendance à réfléchir dans leur langue maternelle.

C'est pourquoi, on peut parler de l'existence de deux types d'interférence linguistique :

A – Celle qui concerne un seul mot : en parlant ou en écrivant, l'élève confond entre le masculin et le féminin et vice versa (les deux premiers exemples).

B – Celle qui concerne toute une expression : quand il parle ou quand il rédige, l'élève effectue un transfert de la langue maternelle à la langue étrangère. (Le troisième exemple).

Exemple N°1	Le genre des mots paragraphe, soleil, cartable, arbre...etc. est masculin en français mais il est féminin en arabe.
Exemple N°2	Le genre des mots classe, chaise, maison, ...etc. est féminin en français, cependant il masculin en arabe.
Exemple N°3	L'élève dit ou écrit : dans un jour parmi les jours au lieu de dire ou d'écrire : il était une fois et couper la route au lieu de traverser .

¹ Enseignement du français au Maroc - Tarbiya.ma (page active 2007).

² Ibid.

La question qu'on peut poser est la suivante : **pourquoi l'élève a-t-il commis cette erreur ?**

Derrière cette erreur, il y a une logique. L'élève a fait cela en se référant au système linguistique arabe. La tâche de l'enseignant est de montrer ou de guider l'élève vers la réponse juste en lui expliquant qu'il s'agit de deux systèmes linguistiques différents : le système linguistique français et le système linguistique arabe. C'est ce qu'on appelle aussi l'étayage.

Comment gérer les interactions orales et mettre en œuvre un étayage efficace :

C'est Bruner.J qui a mis en évidence le concept de l'étayage. C'est un ensemble de guidage et d'aide de la part de l'adulte vis-à-vis l'enfant qui ne peut pas réagir tout seul.

Selon Bruner. J : « il y a étayage explicite quand l'adulte aide l'enfant à faire ou dire ce qu'il ne pourrait pas faire tout seul »¹.

De sa part, Elisabeth Nonnon a souligné l'importance de l'étayage et ce qu'il faut faire pour avoir un étayage efficace, et comment les interventions doivent se faire au fur et à mesure de l'interaction.

« Ce terme désigne l'intervention du (tuteur) expert (adulte ou natif de la langue) et ses apports dans le processus de développement de l'enfant (Bruner 1983). Cette intervention rend l'enfant ou le novice en langue étrangère par exemple, capable de résoudre un problème, de mener à bien une tâche ou d'atteindre un but qui auraient été, sans cette assistance, au-delà de ses possibilités »².

Pour que le passage d'un système à un autre soit efficace il faut bien saisir le pourquoi des erreurs. Donc l'enseignant a pour tâche :

1- L'identification de l'erreur chez l'apprenant :

Afin de pouvoir identifier ces erreurs il est préférable d'avoir une bonne concentration et une bonne écoute.

2- L'analyse et la correction de l'erreur :

L'apprenant doit savoir qu'il a commis une erreur et plus précisément une erreur d'interférence linguistique. Il faut que l'enseignant intervienne pour aider l'élève à s'auto-corriger. Une pédagogie de la faute doit aider ce dernier à profiter de ses erreurs sachant bien que l'erreur est un droit dans tout le processus d'apprentissage.

¹ Claudine Garcia Debanc et Isabelle Delcambre : Enseigner l'oral, Repères n°24-25, Paris INPR , 2001/2002 :16-17.

² Interaction et Acquisition des Langues, GLOSSAIRE.

Il.1.3 les exercices pratiqués :

Ils sont au nombre de quatre : exploitation d'une Bande dessinée, analyse d'un récit audio, exploitation d'une chanson et raconter un film policier. Pour s'assurer de l'efficacité de ces activités orales, nous avons essayé de diversifier aussi bien que possible les supports (bande dessinée, récit audio, chanson et film).

Les objectifs visés :

Objectif particulier :

- Diminuer chez l'élève l'interférence linguistique arabe / français.

Objectifs généraux :

- Développer la fluidité verbale, l'imagination et la rigueur de la pensée.
- Rendre l'élève capable de comprendre et de raconter une histoire à travers des images.
- Éduquer l'écoute de l'élève.
- Rechercher la précision.
- Évaluer la compétence de la production d'un texte narratif.
- Travailler chez l'élève l'écoute globale.
- Amener l'élève à la restitution d'un texte.

Pour atteindre les objectifs fixés ci-dessus, on a voulu suivre une démarche progressive, tout en tenant compte du niveau des élèves et le degré de leur acquisition et cela par le passage de l'activité qui nous paraît la plus simple jusqu'à la plus complexe.

Le thème de chaque activité orale :

La 1^{ère} activité : exploitation d'une Bande dessinée (décrire la journée d'un citoyen algérien).

T. Gueméred, *L'exploitation de la B.D pour une classe de FLE, 1995.*

La 2^{ème} activité : analyse d'un récit audio qui s'intitule « Les oiseleurs »

D'après : Nikos Kazantzaki (Alexi Zorba)

R. Hachemi, *Pratiques du français, 1^{ère} année secondaire, Éditions Lumières, 2005 : 118.*

La 3^{ème} activité : exploitation d'une chanson.

Elona Mitrecey (c'est les vacances).

<http://www.genwi.com>.

La 4^{ème} activité : raconter un film policier.

Titre : SHOOTER ou (le tireur).

http://www.oasisfle.com/documents/didactique_de_l'oral.htm

Remarque : Chaque activité orale dure une heure de temps.

Les différentes étapes de l'expérience :

Il est observé que dans la rédaction d'un texte quel qu'il soit expositif, descriptif, argumentatif, exhortatif ou encore narratif, les élèves du lycée Bounour Mohamed (Collo) et notamment les élèves du deuxième Année Sciences Expérimentales commettent des erreurs de différents types : orthographe, grammaire, conjugaison...etc.

Lors de notre entretien, qui a eu lieu dans la salle des enseignants du lycée Bounour Mohamed, nous avons posé à deux enseignants de FLE une question fermée sur la manière de rédaction des élèves. Chacun de ces enseignants avance son point de vue.

Le premier enseignant (C.Saïd) a vingt ans d'expérience. Il affirme :

- La correction des copies du Baccalauréat est une tâche dont il faut s'acquitter avec le maximum de conscience et d'objectivité. Dans un souci d'équité et afin de préserver par-dessus tout l'intérêt majeur du candidat, le correcteur doit suivre attentivement les instructions données et de s'y conformer.

Comme chaque année, en participant à la correction des épreuves du Baccalauréat, j'ai pu noter les observations suivantes :

- On constate que les élèves ont de plus en plus du mal à écrire correctement, en effet les copies sont truffées de fautes d'orthographe, de phrases incohérentes, grammaire aberrante...etc.
- Un lexique trop mince rend plus difficile la lecture. C'est donc l'accès au répertoire écrit qui est menacé.
- Une page entière sans un seul signe de ponctuation.
- Heureusement, les questions de compréhension et de fonctionnement de la langue qui sont généralement des questions directes aident les élèves à obtenir des notes plus ou moins acceptables.

Il faut enquêter sérieusement sur les raisons de ce fiasco, il ne faut pas laisser ce problème.

Quant à la deuxième enseignante (A.Soraya), elle a quatorze ans d'enseignement a également confirmé la réponse suivante :

Sans être une experte ni une fine connaisseuse dans le domaine, le système éducatif algérien est en perpétuelle régression, une sorte de champs d'expérimentation où les acteurs de ces prétendues "réformes" naviguent à vue sans instruments de bord ni calendrier précis, ce qui a inévitablement conduit à ce constat désolant et regrettable.

Il en ressort ainsi que les élèves admis en première année secondaire présentent des insuffisances difficiles à rattraper, la méconnaissance totale de cette langue française où les élèves sont dans l'incapacité de lire ou de prononcer correctement un mot.

Quant à l'expression écrite, c'est une autre histoire : le nombre de fautes d'orthographe et de syntaxe est infini, les abréviations pullulent, les majuscules sont abondonnées et la ponctuation a disparu, ce qui contraint malheureusement le professeur à s'écarter du programme et à s'égarer parfois dans des considérations moins productives en employant de l'arabe et du charabia pour faire comprendre son cours.

Commentaire :

L'erreur de l'interférence linguistique demeure la plus répandue et la plus significative puisque l'élève exprime ses idées en pensant en arabe et en les transcrivant en langue française.

Selon l'ancien programme de la troisième année du secondaire, les difficultés rencontrées par les élèves sont diverses.

En ce qui concerne le texte narratif, la question qu'on peut poser est la suivante :

De quel type de difficulté s'agit-il ? Et quel rôle pourra avoir l'enseignant à ce niveau ?

1-Compétence socio-culturelle de l'élève :

L'élève sait retrouver dans une série événementielle la suite qui la constitue. Ce qu'il ne sait pas faire, c'est identifier par delà l'enchaînement chronologique, les relations de divers ordres qui relient chaque événement aux autres (cohérence interne du tissu narratif).

D'autre part, dans son expression, quand il essaie en même temps de relater objectivement des événements et de les expliquer, cela donne souvent des exposés confus et des arguments non fondés. Quand il accède au texte narratif littéraire, il n'établit pas la relation nécessaire entre les événements, les personnages et les enjeux sociaux ou historiques dans un récit¹.

¹ Direction de L'enseignement Secondaire, Programme de Français 2^{ème} A.S. 1992 : 21.

2-Notions :

Il y a lieu de s'appliquer à distinguer la relation d'événements de la narration proprement littéraire. Dans le premier cas, le récit se réfère à des données objectives situées par rapport au moment de l'énonciation. Ce qui explique la présence de marques de discours (passé composé, présent, explication, argumentation, impression...).

Dans cette relation objective d'événements, le cadre social et culturel constitue le référent situationnel commun aux acteurs de la communication.

Dans le récit littéraire, il y a interdépendance entre la logique des événements et les personnages (statut social, psychologie...).

Le cadre socio-historique est reconstitué, représenté par le texte lui-même. Il permet de lier la logique des actions aux personnes et aux enjeux. C'est ce qui explique que l'univers du roman se suffit à lui-même. Il ne fait référence ni à des acteurs de la communication ni à une réalité expressément visée par le texte¹.

Cette observation frappante sur les productions écrites des élèves m'a conduit à émettre l'hypothèse suivante : les activités d'expression orale contribuent à l'amélioration des écrits des élèves dans la mesure où elles diminuent les erreurs d'interférence linguistique entre la langue maternelle et la langue cible.

Autrement dit : quel rôle pourra avoir l'oral dans la maîtrise de l'écrit et notamment la diminution des erreurs d'interférence linguistique.

Pour s'assurer de la justesse ou de la validité de l'hypothèse émise au départ, j'ai passé à l'étape expérimentale afin de pouvoir étudier l'articulation oral /écrit : c'est à dire la relation profonde existante entre les activités d'expression orale et l'amélioration des productions écrites des élèves.

Dans le but de diminuer l'erreur d'interférence linguistique entre l'arabe et le français, nous avons présenté aux élèves qui constituent le premier échantillon (la deuxième année sciences expérimentales numéro trois) les quatre exercices oraux suivants :

La première activité :

Dans cette première activité orale (exploitation d'une bande dessinée composée de huit vignettes), il est demandé aux élèves de raconter à travers les images, l'histoire d'un citoyen algérien dès son lever le matin jusqu'à son retour le soir, tout en passant d'une vignette à une autre.

Les questions posées aux élèves sont organisées de manière à mettre l'élève dans une situation problème et à le guider afin de trouver les réponses justes.

¹ Direction de l'enseignement secondaire, Programme de français 2^{ème} A.S. 1992 : 21.

Remarques :

- 1- Les élèves ont voulu motiver leurs récits, la (B.D) en les rendant vraisemblables.
- 2- La bande dessinée contient des mots qui peuvent représenter des erreurs d'interférence. Donc nous avons choisi ces mots parce qu'ils constituent un véritable problème pour les élèves et cela en nous basant sur la langue maternelle (l'arabe), à laquelle les élèves font toujours référence.

Comme en le montre le tableau suivant :

Numéro de la vignette :	Les réponses proposées par les élèves :	Les réponses justes attendues par le professeur :
1	Le maison	La maison
3	La journal	Le journal
3	Le chaise	La chaise
3	Une tasse	La tasse
8	La nuit	Le soir
8	Le télévision	La télévision
8	Une café	Un café

Commentaire :

Les erreurs commises par les élèves sont dues à la référence à la langue maternelle. Par conséquent ils confondent le masculin avec le féminin.

En arabe le genre des mots : maison, chaise, tasse et télévision est masculin, alors que les mots : journal, soir et café sont de genre féminin.

Remarques :

- 1- Pour la plupart des élèves, l'oral joue un rôle très important dans la résolution de leurs problèmes surtout ceux qui concernent l'interférence linguistique.
- 2- Cette séance d'expression orale est divisée en cinq moments dont le dernier est celui de l'expression écrite.
- 3- Chaque activité orale est ponctuée par une évaluation écrite qui a duré entre 15 et 30 minutes.
- 4- À chaque fois, on procède à une évaluation écrite parce que notre objectif est de mettre l'oral au service de l'écrit.

Le sujet (production écrite) :

Racontez en quelques lignes les différentes activités faites par monsieur Ahmed chaque jour ?

Analyse du corpus de la première activité :

Le dépouillement d'une dizaine de copies d'élèves nous a permis de constater la diminution des erreurs commises concernant l'interférence linguistique.
Le tableau suivant illustre ce constat :

N°du texte produit :	Prénom de l'élève:	L'erreur d'interférence linguistique commise :	Remarques :
1	Asma	∅	Absence de ce type d'erreur.
2	Djamel	De sa chambre, après ça, en soir.	Présence de quelques erreurs.
3	Imade Eddine	En travail	Présence de ce type d'erreur.
4	Keltoume	∅	Absence de ce type d'erreur.
5	Naima	∅	Absence de ce type d'erreur.
6	Nawel	∅	Absence de ce type d'erreur.
7	Meriem	Sur un chaise.	Présence de ce type d'erreur.
8	Mohamed	∅	Absence de ce type d'erreur.
9	Said	∅	Absence de ce type d'erreur.
10	Wahid	∅	Absence de ce type d'erreur.

Commentaire :

Le tableau ci-dessus nous montre clairement que les élèves ont bénéficié de l'exercice oral présenté car il est remarqué une absence de ce type d'erreur dans la majorité de leurs copies. Cependant il y a trois élèves seulement qui ont commis des erreurs d'interférence linguistique. C'est pourquoi, on peut parler d'une diminution flagrante de cette erreur.

La deuxième activité :

Dans cet exercice oral, nous avons tenté d'analyser un récit audio, racontant l'histoire des oiseleurs : un récit parabolique de **Nikos Kazantzaki**, qui est un écrivain grec (1883-1957), auteur de poèmes, de drames et de romans (**Alexi Zorba1946...**). Ce récit contient **des descriptions** : qui amplifient le récit et donnent des informations sur les personnages et le décor. **La narration** : un moment où le narrateur raconte l'histoire et décrit des lieux et des personnages pour le lecteur et **des passages dialogués** : qui augmentent le volume du récit et animent la scène.

Ainsi, nous avons mis en relief les personnages principaux et le schéma narratif.

Notre objectif ne consiste pas uniquement à amener l'élève à la restitution d'un texte narratif mais également à mettre l'oral au service de l'écrit, d'inciter les élèves à prendre la parole et à s'exprimer librement afin de diminuer les erreurs d'interférence linguistique.

Cette activité est divisée en six moments (temps) :

Le premier moment : Rappel et éveil de l'intérêt.

Le deuxième moment : Compréhension globale.

Le troisième moment : Compréhension approfondie.

Pendant cette période l'accent est mis sur les mots qui peuvent représenter une situation problème pour les élèves et nous les guidons afin de la résoudre.

Les mots que nous avons ciblés sont : **filet, montagne, pigeon et eau.**

Notre choix s'est porté sur ces mots parce qu'ils constituent un problème pour les élèves.

Ces derniers en rédigeant des paragraphes, prennent souvent l'arabe comme une langue de référence.

Tableau récapitulatif des mots ciblés :

Le mot :	Son genre dans les deux langues :(en arabe et en français).
filet	Féminin en arabe mais masculin en français.
montagne	Masculin en arabe mais féminin en français.
pigeon	Féminin en arabe mais masculin en français.
eau	Masculin en arabe mais féminin en français.

Remarques :

- 1- Pour le mot « eau », toute la classe pense que ce mot est de genre masculin comme en arabe.
- 2- Pour les mots : filets et pigeons, il est demandé aux élèves de les mettre au singulier pour résoudre le problème d'interférence.
- 3- Nous avons fixé au tableau les questions les plus importantes qui ont été posées et qui peuvent aider l'élève à trouver le schéma narratif.

Le quatrième moment : Nous avons demandé à deux ou à trois élèves de raconter oralement le récit à leurs camarades.

Le cinquième moment : Nous avons proposé à l'élève deux situations finales et on leur demande de raconter la situation finale convenable.

Le sixième moment : Evaluation écrite.

La justification de procéder à une évaluation écrite :

La raison pour laquelle, nous avons choisi de procéder à une évaluation écrite est : de pouvoir détecter le niveau des élèves à l'écrit et le rapport que peuvent avoir les exercices oraux sur l'amélioration des productions écrites des élèves.

Le sujet :

En quelques lignes, racontez l'histoire que vous venez d'écouter.

Analyse du corpus de la deuxième activité :

N°du texte produit :	Prénom de l'élève:	L'erreur d'interférence linguistique commise :	Remarques :
1	Selma	Ø	Absence de ce type d'erreur.
2	Madiha	Ø	Absence de ce type d'erreur.
3	Assia	Ø	Absence de ce type d'erreur.
4	Fatima	Une piège, cette filets.	Présence de quelques erreurs.
5	Chiraz	Ø	Absence de ce type d'erreur.
6	Djamel	toutes les pigeons.	Présence de ce type d'erreur.
7	Keltoum	Ø	Absence de ce type d'erreur.
8	Said	Ø	Absence de ce type d'erreur.
9	Fares	Ø	Absence de ce type d'erreur.
10	Nesrine	Ø	Absence de ce type d'erreur.

Commentaire :

Nous pouvons dire que l'exercice oral que nous venons de voir concernant l'analyse du récit a pu répondre aux besoins de la majorité des élèves surtout quand il s'agit de la diminution des erreurs d'interférence linguistique.

Cependant, il est remarqué la présence de ce type d'erreur dans les copies de quelques élèves. Il semble que cela est dû à une mauvaise assimilation de la leçon.

Prenons à titre d'exemple la copie de **Fatima**. Cette dernière a maintenu la même erreur qui a été traitée et rectifiée précédemment avec l'ensemble de la classe. Cette élève confond entre le masculin et le féminin à cause d'une référence à la langue maternelle (l'arabe) qui considère le genre des mots : **piège et filet** comme féminin contrairement à la langue française.

Nous pouvons ajouter aussi le cas de **Djamel**. Cet élève est très influencé par sa langue maternelle à laquelle il fait toujours recours. Dans sa rédaction il a écrit : **toutes les pigeons** et cela en considérant le mot **pigeons** comme féminin pluriel.

En définitive, nous pouvons dire que malgré la présence de quelques élèves tels que : Fatima et Djamel qui n'ont pas résolu de manière complète le problème d'interférence linguistique, dans l'ensemble les résultats obtenus sont bons.

La troisième activité :

Dans cette activité orale nous avons essayé de mettre en exergue l'exploitation d'une chanson intitulée : **C'est les vacances de Ilona Mitrecey**.

Notre choix s'est porté sur cette chanson pour plusieurs raisons :

D'abord, pour son thème motivant : la chanson aborde le thème des vacances et les élèves auront bientôt leurs vacances d'été. Après une année pleine de travail et de persévérance, ils auront vraiment besoin d'un moment de repos, qui leur permettra d'oublier la fatigue de l'année scolaire.

Ensuite, cette chanson contient plusieurs mots qui peuvent être un sujet d'erreur d'interférence linguistique pour la majorité des élèves.

Enfin, la majorité des élèves en Algérie adorent Ilona Mitrecey et ses chansons (musique séduisante et paroles contenant des mots faciles et abordables pour les élèves).

L'objectif principal que nous voulons atteindre à travers cette chanson est la diminution des erreurs d'interférence linguistique entre l'arabe et le français.

Dans l'exploitation de cette chanson, nous avons appliqué la même méthode (mettre l'élève dans une situation problème).

Cette activité est divisée en quatre moments :

Le premier moment : Imprégnation.

Le deuxième moment : Compréhension globale.

Le troisième moment : Analyse.

Le quatrième moment : Évaluation écrite.

Sujet : Dans quelques jours vous aurez vos vacances d'été. Racontez en quelques lignes où vous aimez les passer.

Remarques:

1- Dans notre exploitation nous avons essayé de mettre l'accent sur les mots qui peuvent représenter des erreurs d'interférence pour les élèves. Nous avons émis cette hypothèse parce que les élèves ont pris l'habitude de commettre ce type d'erreur, qui est très répandue chez eux. Afin de pouvoir obtenir ces mots, nous nous sommes basée sur la langue maternelle (l'arabe), à laquelle les élèves font souvent leur référence. Les mots obtenus sont les suivants :

Mer, montagne, joie, direction, arbre, moyen, soleil, couleur, adresse et promesse.

2- En nous basant sur notre simple expérience en tant qu'enseignante et sur notre contact quotidien avec les élèves et les professeurs, la majorité des apprenants pensent que les mots : **arbre, moyen et soleil** par exemple sont de genre féminin et cela en s'appuyant sur la langue arabe.

Tableau récapitulatif des mots ciblés :

Le mot :	Son genre dans les deux langues (arabe +français) :
mer	Masculin en arabe, féminin en français.
montagne	Masculin en arabe, féminin en français.
joie	Masculin en arabe, féminin en français
direction	Masculin en arabe, féminin en français
arbre	Féminin en arabe, masculin en français.
moyen	Féminin en arabe, masculin en français.
soleil	Féminin en arabe, masculin en français.
couleur	Masculin en arabe, féminin en français
adresse	Masculin en arabe, féminin en français
promesse	Masculin en arabe, féminin en français

Analyse du corpus de la troisième activité :

N° du texte produit :	Prénom de l'élève :	L'erreur d'interférence linguistique commise :	Remarques :
1	Arafat	Le pizza	Présence de ce type d'erreur.
2	Imade Eddine	Ø	Absence de ce type d'erreur.
3	Isra	Ø	Absence de ce type d'erreur.
4	Khadija	Ø	Absence de ce type d'erreur.
5	Marwa	Ø	Absence de ce type d'erreur.
6	Moulim	Dans les années passées	Présence de ce type d'erreur.
7	Nesrine	Ø	Absence de ce type d'erreur.
8	Rayene	Ø	Absence de ce type d'erreur.
9	Selma	Le pyramide	Présence de ce type d'erreur.
10	Tarek	Ø	Absence de ce type d'erreur.

Classement des différentes erreurs commises :

Confusion de genre (masculin et féminin)	Utilisation erronée des prépositions	Traduction à la lettre de la Langue maternelle
- le pizza - le pyramide	Ø	- dans les années passées.

Commentaire :

Le tableau ci-dessus montre clairement la diminution des erreurs d'interférence linguistique parmi l'échantillon de notre recherche.

D'abord, les élèves, en les confrontant à : « une situation problème d'expression orale», ils ont pu résoudre la plupart des difficultés rencontrées et cela par le guidage et le questionnement de l'enseignant.

Ensuite, la chanson exploitée a pu élargir l'esprit des élèves sur le mode de vie d'autrui, voire l'enrichissement de leurs connaissances (surtout sur le plan lexical).

Enfin, l'erreur d'interférence linguistique a été diminuée d'une manière distincte, par conséquent on a pu atteindre l'objectif principal visé à travers cette activité orale.

Prenons à titre d'exemple la copie de **Isra** :

Pendant les vacances, j'aimerais bien les passer en quelques jours à Paris, capitale de France et capitale de style.

J'aime beaucoup visiter ce pays parce que dans la ville il y a beaucoup de choses par exemple, la meilleure chose c'est la tour Eiffel qui est magnifique, et très belle et je passe à la montagne et je préfère voyager par l'avion parce qu'il est très confortable et avec l'avion je regarde les beaux paysages et la mer et le sable.

ou encore celle de **Nesrine** :

Nesrine (2^{ème} année secondaire)

C'est l'été, donc c'est le rendez-vous de mon voyage.

J'aime toujours passer mes vacances à Anaba, mais cette fois je peux changer de direction de mes vacances. et je décide de voyager à Jijel parce que c'est une ville magnifique et paradisiaque. Je peux visiter le parc zoologique, et ce qui me stupéfie beaucoup plus c'est la propreté de la mer.

C'est vraiment les vacances à Jijel sont extraordinaires.

Toutefois, cela n'empêche pas de trouver ce type d'erreur dans les copies de quelques élèves. Prenons à titre d'exemple la copie de **Mousslim** :

Mousslim (2^{ème} année secondaire)

Dans les années passées j'ai passé mes vacances d'été à la maison mais cette année je décide de les passer en Grèce pour voir la finale de la ligue des champions d'Europe entre Le Milan AC et Liverpool (et car ce pays là est un pays historique).

Deuxième chose ce pays est historique et touristique

Sur la terre de ce pays vivent des grands maîtres et héros qui ont écrit leur nom avec des lettres en d'or dans ce pays.

Ou celle de **Selma** :

Selma (2^{ème} année secondaire)

Toujours pendant les vacances d'été je reste à la maison mais cet été je décide de passer quelques jours en Égypte parce que ce pays est très bon et historique puisque dans ses villes il existe une merveille de 7 merveilles de monde, c'est la pyramide et visiter aussi le fleuve Nil, le 2^{ème} fleuve long dans le monde.

Enfin toutes les villes dans le monde sont belles.

Il paraît que ces derniers, sont très influencés par la langue arabe car ils ne peuvent pas se débarrasser définitivement de cette erreur.

Prenons à titre d'exemple le cas de **Arafat** quand il a écrit (**le pizza**) malgré la correction collective de ce mot en classe, son camarade **Selma**, qui a considéré le mot (**pyramide**) comme un nom féminin puisqu'elle a écrit : (**la pyramide**), ou encore **Mousslim** et son emploi de l'expression suivante : (**dans les années suivantes**).

Cet élève a utilisé une expression prise de l'arabe : (**fi sanawat almadia**).

En définitive, on peut donner comme exemple la copie de **Isra**. Cette élève a un niveau moyen en langue française. Contrairement à ses camarades que nous allons vous citer, elle a pu aller plus loin où, elle a réussi à diminuer l'erreur d'interférence linguistique car elle a employé les mots que nous allons vous citer de manière juste :
(La montagne, l'avion et la mer).

Remarque : la majorité des élèves pensent que le genre du mot « avion » par exemple est féminin comme en arabe « ataairato » et cela constitue une erreur d'interférence linguistique très répandue.

Conclusion partielle :

On peut dire que les résultats obtenus sont tout à fait acceptables vu le niveau des élèves, qui est généralement moyen ou au dessous de la moyenne.

Répétition de l'expérience :

Le même travail a été répété avec des élèves de la première année de science tronc commun vers la fin de l'année scolaire 2008 / 2009. Nous avons soumis ces élèves dans les mêmes conditions de leurs camarades, les résultats obtenus cette fois – ci sont bons vu la compétence des élèves. Prenons à titre d'exemple la copie de **Amira** :

Amira : (première année secondaire)

Dans quelques jours, nous aurons nos vacances d'été. Mon père nous donne la liberté de choisir dans quel lieu nous voulons les passer.

Mon frère désire les passer à Bejaia afin de découvrir ces lieux magnifiques et mes sœurs, ils aiment les voyages.

Mais pour moi, j'ai proposer d'aller à la mer de Tamanart, car l'été précédent, j'étais surprise de ces habitants et comment ils passent leurs soirées.

On se lève de bon matin à le murmure de la mer et ces vagues. On prend notre petit déjeuner, on fait une petite natation, après on prend notre repos.

L'après midi on se promène dans ces forêts et bien sur on refait notre natation.

En outre, on passe une bonne soirée en s'amusant avec les touristes et faire des amis et bien sur, la nuit on fait de bonne fête.

Et à la fin on se couche auprès de la mer.

Papa a aimé mon idée et surtout qu'il aime les beaux paysages et les rochers. Je crois bien que nous allons passer des jours magnifiques et inoubliables.

Ou celle de **Hamza** : (première année secondaire)

Les vacances sont proches, les gens ont commencé à chercher le meilleur endroit où ils doivent passer leurs vacances.

Moi j'espère que vais les passer au Maroc, avec ma famille pour quelques jours à Kazablanka au bord de la mer. C'est vrai que la sécurité n'est pas tout à fait parfaite mais, comme on a déjà des amis là bas, on craint rien, la seule chose qui m'angoisse c'est la longue route car on va passer 9 heures dans le train avant d'arriver.

Ou encore celle de **Sami** :

Sami : (première année secondaire)

Ces jours ci je suis très excité car les grandes vacances s'approchent et rien que l'idée de les passer en Europe me donne des frissons.

Cette année ma famille a décidé de les passer en Grèce et je crois que j'ai des idées de ce qu'on va faire.

Je suppose que mon père peu nous proposer de visiter le collis et je me demande si il est vraiment comme on le voit dans les films, et puis je sais qu'il y a beaucoup de monuments historiques la bas et je suis sûr qu'on avait pas le temps pour les visiter tous.

On m'a aussi dit qu'il y a de belles plages la bas donc je ferais en sorte de convaincre mon père d'y aller, la seule chose qui m'intrigue est comment mon père va faire pour parler avec les gens grecques.

Donc, nous pouvons dire qu'il n'y a pas mieux que les activités d'expression orale pour l'amélioration de l'expression écrite des élèves.

La quatrième activité :

Nous avons achevé nos exercices oraux par un document audio-visuel, en l'occurrence un film policier intitulé : **Le tueur**.

L'objectif visé est la diminution des erreurs d'interférence linguistique entre les deux langues français / arabe.

Le déroulement de cette activité orale est découpé en cinq grands moments dont l'évaluation écrite est le dernier..

Le premier moment : les élèves représentant le premier échantillon, ainsi que leur enseignante se sont réunis dans leur propre salle pour assister à un film policier qui s'intitule : **Shooter** .

Ce dernier a duré deux heures.

Le deuxième moment : l'enseignante a chargé une élève, qui a un bon niveau en français de préparer le résumé chez elle afin de le présenter ensuite à ses camarades.

Donc, Assia (l'élève qui a été chargée de faire le résumé du film), est passée au tableau et elle a raconté l'histoire (le résumé) du film.

Remarque : pendant cette période aucune question ne doit être posée.

Le troisième moment : à la fin de la narration les autres élèves interviennent pour demander toutes les explications voulues.

Remarque : Nous avons inscrit au tableau toutes les questions posées et qui sont :

- Pourquoi le héros accepte-t-il d'aider les assassins à tuer le président ? (Keltoum).
- Pourquoi leur choix est porté sur cet homme ? (Ibtissem).
- Après avoir accompli sa mission, pourquoi les criminels se vengent de lui ? (Nesrine).
- Devant le tribunal, le jeune homme veut accuser ses ennemis. Que lui répond le juge ? (Saïd).

Le quatrième moment : Par l'analyse des questions, le groupe repère les points faibles du récit. C'est à dire : dans sa narration, l'élève a-t-elle relaté tous les événements essentiels ?

A-t-elle respecté le schéma narratif, la structure et l'organisation textuelle du récit ?

Le cinquième moment : Évaluation écrite :

Sujet : résumez en quelques lignes le contenu du film.

Les modalités de transcription de ces copies :

Ces copies ont été produites individuellement par les élèves du lycée Bounour Mohamed, à la demande de l'enseignante, en classe et dans un temps limité.

Remarque : la copie de Assia a été corrigée par l'enseignante afin de lui donner l'occasion de présenter son travail aux camarades. Cette élève a un bon niveau en français mais cela n'empêche pas de trouver quelques erreurs d'interférence linguistique.

Prenons à titre d'exemple les mots : **courage** et **crime**, qui sont féminins en arabe masculins en français.

Tableau récapitulatif des mots ciblés :

Le mot :	Son genre dans les deux langues (arabe +français) :
Intelligence	Masculin en arabe, féminin en français.
Courage	Féminin en arabe, masculin en français.
Campagne	Masculin en arabe, féminin en français.
Crime	Féminin en arabe, masculin en français.
Blessure	Masculin en arabe, féminin en français.
Guérison	Masculin en arabe, féminin en français.
Lutte	Masculin en arabe, féminin en français.
Réussite	Masculin en arabe, féminin en français.
Victoire	Masculin en arabe, féminin en français.

Remarque : la plupart des mots utilisés dans ce tableau sont de genre masculin en arabe, mais féminin en français.

Analyse du corpus de la quatrième activité :

N° du texte produit :	Prénom de l'élève :	L'erreur d'interférence linguistique commise :	Remarques :
1	Assia	un après un	Présence de ce type d'erreur.
2	Keltoum	avec son pays	Présence de ce type d'erreur.
3	Nesrine	Ø	Absence de ce type d'erreur.
4	Saïd	Ø	Absence de ce type d'erreur.
5	Wahid	Ø	Absence de ce type d'erreur.

Commentaire :

Nul ne songe nier l'importance et l'efficacité des activités orales dans la maîtrise de la langue écrite et notamment dans la diminution de l'interférence linguistique parmi l'échantillon de notre recherche.

En ce qui concerne le film que nous venons de raconter, nous pouvons dire que les élèves ont largement bénéficié des mots utilisés et qui peuvent être un sujet d'erreur d'interférence linguistique.

Prenons à titre d'exemple, le travail présenté par Assia et dans lequel elle a voulu répondre aux besoins de ses camarades et cela en employant des mots tels que : **intelligence, courage, campagne, crime, blessure, guérison, lutte, réussite, victoire.**

Toutefois, les dernières copies contiennent quelques erreurs et cela à cause de l'influence de la langue maternelle. À ce propos, on peut citer deux exemples, les scripteurs ont employé des expressions purement traduites de leur langue maternelle (l'arabe), comme : **un après un** et **avec son pays.**

Malgré cela, nous pouvons dire que les résultats obtenus sont généralement bons. Donc notre tâche en tant qu'enseignant est d'encourager les élèves pour qu'ils puissent aller plus loin et entrer dans le domaine de l'écriture.

De cette manière, l'enseignant doit être un bon lecteur des copies de ses élèves. Il ne faut pas voir seulement leurs erreurs ou le côté négatif des choses, mais il faut apprécier leurs écrits car à chaque fois qu'on motive les élèves, ils écrivent mieux.

Les conditions de production de ces copies :

Il s'agit des productions scolaires, rédigées individuellement en classe par des élèves de la deuxième année de sciences expérimentales numéro trois, à la demande de l'enseignante, après des activités d'expression orale et sans consultation du dictionnaire.

Les écrits de nos élèves ont été produits dans un temps relativement limité :

D'abord, un quart d'heure pour les trois premières activités. Ensuite, une demi- heure pour la quatrième activité. Enfin, une heure pour l'évaluation finale.

Remarques générales sur le corpus : (les productions écrites des élèves).

1- Le corpus recueilli comprend les paragraphes (textes) produits par les élèves, en répondant à des consignes différentes et bien précises.

2- Les textes proposés constituent tous des premiers jets (généralement un premier jet est considéré comme un essai).

3- Ces textes ont été produits dans des situations scolaires par les élèves du lycée Bounour Mohamed, âgés de dix sept ans en moyenne.

4- La ponctuation dans ces textes est négligée, voire même accessoire.

5- Majoritairement, ces copies contiennent des erreurs de différents types et il est extrêmement rare de trouver une copie rédigée dans une langue correcte.

6- Le lexique employé par les élèves est très simple. Pour que le lexique soit riche et varié, les élèves doivent enrichir leurs connaissances par la lecture d'une manière permanente.

7- Ces écrits sont réalisés dans un temps relativement limité : un quart d'heure pour les trois premières activités, une demi- heure pour la quatrième activité et une heure pour le test de l'évaluation finale.

8- Une dernière remarque à signaler : les productions écrites des élèves ne contiennent pas des mots qui relèvent du discours familier. C'est ce qui nous permet de dire que la langue française est très peu utilisée avec la famille (le « ça » est presque le seul mot le plus utilisé).

Test : comparaison de deux classes :

Pour prouver l'efficacité des activités orales dans la diminution des interférences français / arabe, on a fait une comparaison de deux classes du même niveau scolaire (deuxième année de sciences expérimentales), de la même tranche d'âge (dix sept ans) et qui fréquentent le même établissement (lycée Bounour Mohamed).

- Pour la première classe : on a fait une pratique systématique de l'oral et cela par la présentation de quatre activités orales aussi diverses que possible.
- Pour la deuxième classe : la pratique de l'oral était faible et réduite.

Évaluation écrite finale :

Pour pouvoir comparer les compétences scripturales des élèves des deux classes et notamment la diminution de l'erreur d'interférence linguistique chez eux, nous avons essayé de leur donner le même sujet (consigne), sur le thème narratif (récit), en passant directement à la production écrite. C'est à dire à la phase de rédaction, sans avoir une activité d'expression orale qui la précède.

Le sujet : Rédigez un récit en vous basant sur les éléments (actants) suivants :

- Le destinataire : le roi.
- Le destinataire : un jeune cavalier.
- L'objet recherché : la princesse.
- Les adjouvants : un cheval et une fée.
- Les opposants : un horrible dragon.

Justification du choix du sujet :

Le choix de ce sujet se justifie par la faiblesse des élèves, qui ne maîtrisent pas la structure et le schéma actanciel du récit.

Il est constaté également que la majorité de ces élèves ne maîtrise pas les connaissances de base qu'ils s'agissent de grammaire, de conjugaison, d'orthographe d'usage...etc.

Remarque : On a fixé le sujet au tableau et on a demandé aux élèves de produire une histoire en respectant le schéma actanciel et cela en une heure.

Tableau récapitulatif des différentes erreurs d'interférence linguistique rencontrées :

(exemple de quelques copies d'élèves).

N° du texte :	Le premier échantillon	Le deuxième échantillon
1	<ul style="list-style-type: none">- à libérer.- sur son cheval.	<ul style="list-style-type: none">- sur son cheval.
2	∅	<ul style="list-style-type: none">- une petite village.- dans un jour.- sa jardin.- cette accident.- à la route.
3	∅	<ul style="list-style-type: none">- sur son cheval.
4	∅	<ul style="list-style-type: none">- dans un jour.- la royaume.- rendait sa fille.- un paix.
5	<ul style="list-style-type: none">- une combat.	<ul style="list-style-type: none">- dans ce moment.- combattre avec.
6	<ul style="list-style-type: none">- la jardin.	<ul style="list-style-type: none">- dans un jour parmi les jours.- un condition.- il la marie.- la royaume.

Remarque :

Le deuxième échantillon est caractérisé par une fréquence des erreurs d'interférence linguistique.

Analyse des différentes erreurs d'interférence linguistique commises :

Le premier échantillon :

L'erreur d'interférence linguistique :	La référence des élèves à la langue maternelle :	La réponse juste attendue par l'enseignant :
- Il décida à libérer.	Cette élève n'a pas pu trouver la préposition adéquate à cause de sa référence à la langue arabe : (faquara fi tahriri). Fi = à	Il décida de libérer.
- Il monta sur son cheval.	L'élève a écrit cette phrase en se référant à la langue maternelle : (rakiba fawka hissanihi). Rakiba = monta Fawka = sur Hissani = cheval Hi = son	Il monta son cheval.
- Une combat.	L'élève a écrit cette phrase par référence à l'arabe : Le mot combat : est féminin en arabe (al maarakato).	Un combat.
- La jardin.	Le scripteur a employé ce mot, en se référant à la langue arabe puisque le mot : (hadika) est féminin.	Un jardin.

Le deuxième échantillon :

L'erreur d'interférence linguistique :	La référence des élèves à la langue maternelle :	La réponse juste attendue par l'enseignant :
- Une petite village.	Par référence à la langue maternelle, l'élève a écrit : une petite village car le mot village est féminin en arabe : (karya saghira).	Un petit village.
- Dans un jour.	L'élève a écrit : dans un jour par référence à la langue arabe : (fi ahad el ayam). Fi = dans.	Un jour.
- Sa jardin.	En se référant à l'arabe, l'élève a écrit : sa jardin. Comme ce mot est féminin en arabe : (hadikatiha) Ha = sa L'élève a cette confusion en français.	Son jardin.

- Cette accident.	En arabe, on peut dire : cette accident ou (hadihi el hadita). Hadihi = cette El hadita= accident. Le genre du mot accident est féminin.	Cet accident.
- À la route.	Par référence à la langue arabe, l'élève a utilisé cette expression : à la route ou (fi attariki) Fi = à Attariki = la route.	Dans sa route.
- Sur son cheval.	L'élève a écrit cette phrase en se referant à la langue maternelle : (rakiba fawka hissanihi). Rakiba = monta Fawka = sur Hissani = cheval Hi = son	Il monta son cheval.
- Rendait sa fille.	C'est la référence à la langue Arabe qui permet à l'élève d'écrire ce mot : rendait sa fille ou (yoaaida ibnataho) yoaaida = rendait ibnata = fille ho = sa	Libérait sa fille.
- La royaume.	En arabe le genre du mot : royaume est féminin (al mamlaka).	Le royaume.
- Un paix.	Par référence à la langue arabe, l'élève a considéré le mot paix comme un nom masculin (assilm).	La paix.
- Dans ce moment.	Cette expression est due à une référence à l'arabe : Dans ce moment ou (fi hada El waquti) Fi = dans Hada = ce El waquti = moment	À ce moment.
- Combattre avec.	L'élève a écrit combattre avec qui signifie en arabe : (taquatala maaho) Taquatala = combattre Maaho = avec	Le combattre.
- Dans un jour parmi les jours.	L'élève a écrit cette expression par référence à la langue maternelle : (fi yawmin mina al ayam). Fi = dans Un jour= yawmin Mina = parmi	Il était une fois.

	Al ayam = les jours	
- Un condition.	En se référent à la langue maternelle, le genre du mot condition est masculin : (chart) .	Une condition.
- Il la marie.	L'élève emploi une expression relative à la langue arabe : (zawajaha laho) . Zawaja = marie Ha = la Laho = il	Il lui accorda sa main. Il épousa la princesse.

Classement des erreurs :

Les erreurs commises par les élèves des deux échantillons peuvent être présentées de la manière suivante :

Le premier échantillon :

Confusion de genre (masculin et féminin)	Utilisation erronée des prépositions	Traduction à la lettre de la langue maternelle (l'arabe)
- une combat - la jardin	- à libérer	- sur son cheval.

Le deuxième échantillon :

Confusion de genre (masculin et féminin)	Utilisation erronée des prépositions	Traduction à la lettre de la langue maternelle (l'arabe)
- une petite village - sa jardin - cette accident - la royaume - un paix - un condition	- à la route - dans ce moment	- sur son cheval. - dans un jour. - rendait sa fille. - combattre avec. - dans un jour parmi les jours. - il la marie.

Remarques sur les résultats obtenus :

En se basant sur cette simple comparaison, nous avons abouti aux remarques suivantes :

- Il y a une amélioration des productions écrites du premier échantillon, en parlant ici de la diminution de l'interférence linguistique français / arabe.
- Il y a une stagnation de ce type d'erreur parmi le deuxième échantillon.
- L'emploi des activités orales comme des exercices de préparation à l'écrit aide beaucoup les élèves à mieux écrire.
- Les exercices oraux contribuent à l'amélioration des écrits des élèves et cela par la diminution des erreurs d'interférence linguistique.
- Le premier échantillon a pu bénéficier des activités orales présentées et cela en développant leurs écrits.
- La diminution des erreurs d'interférence est due à la fréquence d'emploi des activités orales.

Le rôle de l'enseignant envers les productions écrites des élèves :

Dans son ouvrage intitulé : *Apprendre à lire des textes d'enfants*, Claudine Fabre Colas a essayé de mettre en évidence le rôle de l'enseignant envers les écrits de ses élèves.

À son avis, comme la plupart du temps de l'enseignant est passé dans l'évaluation et la modification des écrits des élèves, une grande importance est accordée à leurs erreurs ou leurs maladresses. De ce fait, l'enseignant a une interprétation négative de ces écrits puisqu'il ne voit que ces erreurs et il ne s'intéresse qu'à leur inventaire.

C'est pourquoi, l'enseignant est appelé à changer cette attitude vis-à-vis les copies de ses élèves et de les voir différemment¹.

Donc, l'évaluation ne doit pas être seulement portée sur ces erreurs car ces écrits ont un caractère formel et une efficacité pragmatique.

Ces erreurs doivent être considérées comme des points d'appui de l'action pédagogique. En écrivant, l'enfant apprend à s'approprier la langue et les discours. La tâche de l'adulte (quel qu'il soit parent ou enseignant) est de découvrir les démarches de cette appropriation.

Les productions écrites des élèves nous permettent de poser une question à double niveau : D'un côté, la compétence scripturale de l'élève et de l'autre côté, la compétence de lecture de l'adulte. Il faut que l'enseignant apprenne à lire pour accomplir sa tâche et avoir par la suite une méthode de lecture car les connaissances scolaires et universitaires ne sont pas suffisantes².

À ce propos, elle a ajouté : « En définitive, pourquoi apprendre à lire des textes d'enfants ? Pour mieux situer l'écrit scolaire dans la communication, pour tenir compte de son enracinement et de sa distance à l'oral, pour modifier le regard de l'enseignant qui cesse de n'être qu'un censeur, pour donner à l'élève sa chance de devenir une personne, un partenaire et un auteur à part entière. En particulier, pour lui montrer qu'un adulte peut éprouver du plaisir à le lire, ce qui bien sûr peut l'inciter à produire et à réécrire des textes qui seront accueillis et appréciés... »³.

La question qu'on peut poser est la suivante : de quelle manière l'enseignant apprend à lire les productions écrites de ses élèves ?

Il faut que l'enseignant s'arrête de les considérer comme des écrits simples, mais qui sont importants. Autrement dit : des écrits qui ont une valeur et qui méritent d'être lus car dans une copie chaque mot a sa signification.

Par ailleurs, on peut dire que les écrits scolaires ne sont pas monotones comme le pensent la majorité des enseignants. Au contraire, ils sont variés et surprenants.

En définitive, en lisant les écrits des élèves, l'enseignant a divers objectifs en ce qui concerne l'apprentissage dans la maîtrise des textes et de la langue (mise en page, organisation des paragraphes, connecteurs...etc.) ou encore l'établissement d'une continuité sémantique par l'emploi des substituts appropriés. Dans ce cas là le but de l'enseignant est le repérage et l'évaluation de la maîtrise des élèves dans les compétences ciblées.

De quoi l'élève a-t-il besoin pour améliorer son savoir écrire ?

L'enseignant peut faire une lecture spécifique particulière appelée aussi une lecture- diagnostic et cela en repérant les besoins des apprenants à travers leurs écrits.

L'enseignant choisira donc des projets d'écriture selon les objectifs fixés au départ dans le but de répondre aux besoins des apprenants⁴.

¹ C.F.Colas, *Apprendre à lire des textes d'enfants*, Bruxelles : De Boeck, 2000 : 8.

² Ibid.

³ C.F.Colas, *Apprendre à lire des textes d'enfants*, Bruxelles : De Boeck, 2000: 15.

⁴ Ibid.

En ce qui concerne le CECR : « Cela ne signifie pas que l'enseignant ne doive pas s'intéresser aux erreurs et aux maladroites d'un élève. Bien au contraire. Sa mission consiste précisément à permettre aux élèves de lever ces obstacles à une communication plus efficace et à les faire progresser. Il devra donc repérer ces erreurs et en tenir compte dans les actes pédagogiques qu'il mettra ensuite en œuvre ».¹

Conclusion :

A priori, nous avons émis l'hypothèse suivante : la pratique de l'expression orale contribue à améliorer la qualité de l'expression écrite en montrant notamment que les interférences entre l'arabe et le français diminuent notablement dans les copies à partir du moment où on met en place une pratique systématique et régulière de l'expression orale.

Pour s'assurer de l'efficacité de cette hypothèse, on a passé à l'étape de l'expérimentation et cela par la prise de deux classes :

- Une classe qui a une pratique systématique de l'oral.
- Une seconde classe qui a une faible pratique de l'oral.

Nous avons remarqué une amélioration chez la première classe et une stagnation chez la deuxième.

Le tableau suivant justifie clairement cette remarque :

Tableau comparatif des productions écrites des deux classes :

La classe qui a une pratique systématique de l'oral	La classe qui a une faible pratique de l'oral
<p><u>Texte 01</u> : Nesrine (2^{ème} année secondaire) Il était une fois un roi qui vivait avec sa fille dans un grand château. La princesse souvent se promenait dans le jardin. Un jour un dragon l'enleva et s'échappa. Le roi appela l'aide. Un jeune cavalier décida à libérer la princesse et dans sa route il rencontra une fée, elle lui aida beaucoup à tuer le dragon. Le jeune cavalier libéra la princesse après une lutte acharnée et il retourna vers le château, montant sur son cheval qui l'aimait beaucoup. Le roi était très heureux et il récompensait le jeune en lui accordant sa main et la moitié de sa fortune et tout le monde cria de la joie.</p>	<p><u>Texte 01</u> : Anis (2^{ème} année secondaire) Il était une fois la fille du roi la jeune princesse est prisonnier par un dragon sur son château et le roi a demander à un jeune cavalier de la sauver. Le cavalier a monter sur son cheval et il à pris son chemin vert le château du dragon et avec l'aide d'une sorcière qu'elle a réussi à endormir tout les agents de garde, il a rentrer au château et il tuer le dragon et sauve la princesse. A la fin la récomponse du roi au jeune cavalier qu'il épouse sa fille la jeune princesse et ils ont vivait en paix.</p>

¹ Conseil de l'Europe, Cadre européen commun et Portfolios, Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Éditions Didier, 1991 :99.

<p><u>Texte 02</u> : Keltoum (2^{ème} année secondaire)</p> <p>Il était une fois, un célèbre roi qui avait une jolie fille. Celle ci qui était un jour dans le jardin, jouer et s’amusa lorsqu un horrible dragon la enleva et s’éloigna.</p> <p>Quand, le roi écouta que était passé avec sa fille il devenait très triste. Si pour ça un noble cavalier avec son courage et son audace décida de libérer la princesse et rendait la joix au roi pour réaliser ce but le jeune cavalier partait avec son cheval et une fée jusqua la toure du dragon la ou il avait fais une longue bataille qui la termina avec la victoire et la libération de princesse.</p> <p>Le roi était très heureux il accorda la main de sa fille ainsi que la moitié de sa fortune pour le jeune cavalier.</p>	<p><u>Texte 02</u> : Nadir (2^{ème} année secondaire)</p> <p>Il était une fois il ya une petite village qui vivait en calme et il ya un roi qui a une jolie fille qui est la princesse bien sur.</p> <p>Dans un jour quand la princesse était dans sa jardin il ya un dragon qui vienne et enleva la princesse.</p> <p>Lors que le roi connaît cette accident il demande aux jeunes de cette village de rechercher sa fille .dans cette village il ya un chevalier qui aime la princesse et il décida de la sauver du dragon. A la route il trouve une fée qui le donnait des information sur le dragon et ou il se cache.</p> <p>Et finalement le chevalier arrive et il trouve la princesse et tue le dragon par une épée donc il a reussi à sauver la princesse.</p> <p>Le roi lui donna sa main et ils vivent en calme avec ces enfants.</p>
<p><u>Texte 03</u> : Mouslim (2^{ème} année secondaire)</p> <p>Il était une fois un roi qui vivait très heureux avec sa fille qu’il aimait beaucoup. un jour elle sortait se promener dans le jardin mais malheureusement un dragon l’enleva .le roi était triste pour la disparition de sa fille il appela l’aide . un jeune cavalier répondra à son appelle,il monta son chevale rapide et allait pour la libération de la princesse et dans sa route il rencontra une fée qu’elle lui aida à tué le dragon.</p> <p>Il libéra la princesse après un mortelle combat .le roi était très heureux pour le retour de la princesse et il lui récompensait le jeune en lui accordant sa main.</p> <p>Tout le monde étaiis satisfait pour cette bonne nouvelle.</p>	<p><u>Texte 03</u> : Fatima (2^{ème} année secondaire)</p> <p>Il était une fois un roi vivait heureux avec sa famille : sa femme et sa belle fille. Quand elle se promenait dans son château un horrible dragon la voler.</p> <p>Le roi a demander a un jeune cavalier de la sauver.</p> <p>Le cavalier a monté sur son cheval et il a pris son chemin vert le château du dragon et avec l’aide d’une sorcière qu’elle a reussi à endormir tout les agents de garde il a rentrer au château et il a tué le dragon et il a sauvé la princesse après un combat acharné.</p> <p>Al fin, le jeune cavalier épouse la jeune princesse.</p>
<p><u>Texte 04</u> : Tarek (2^{ème} année secondaire)</p> <p>Il était une fois un roi qui avait une très jolie fille qui l’aimait très fort un jour quand elle se promenait elle rencontra un terrible dragon qui l’enleva et se sauva très loin.</p> <p>Le roi demanda l’aide pour lébiré la princesse un jeune cavalier répondra a son appelle et il allait chercher la princesse partout est finalement et grace à l’aide d’une fée il trouva le dragon et lui creusa l’œil.</p> <p>Après une lutte si difficile contre le dragon il a pu recuperer la princesse.</p> <p>Le roi étaiis très heureux et il recompensait le jeune.</p>	<p><u>Texte 04</u> : Yousra (2^{ème} année secondaire)</p> <p>Il était une fois un roi qui avait une belle princesse. Elle était heureuse dans sa vie et malheureusement dans un jour un grand dragon allait à la royaume et il enleva la princesse qu’il causait la tristesse à le roi mais le roi annonce à les habitants de la royaume qu’il va donner un grand prix à celui qui rendait sa fille.</p> <p>Un jeune cavalier acceptait et va pour sauver la prinsses. Dans sa route, une fée sorte et lui aidait pour trouver la route de dragon.</p> <p>Quand il arrivait il le combatrait et le tuait et il apportait la princesse à la royaume. Le roi accepte que le jeune cavalier mariait avec sa fille et à la fin tous vécu dans un pais et joie.</p>

<p><u>Texte 05 : Khadija</u> (2^{ème} année secondaire) Il était une fois un roi et sa fille qui vivaient heureux dans un grand et magnifique château. Mais un jour un horrible dragon enleva la princesse et s'enfuit rapidement. Le roi lança un appel pour libérer sa petite fille. Un jeune cavalier répondit à son appel et allait chercher la princesse. Grâce à l'aide d'une fée elle trouva où se cacher le dragon et il le tua après un combat très dur. Enfin, le roi et sa petite fille et le jeune cavalier étaient très heureux et le roi récompensait le jeune.</p>	<p><u>Texte 05 : Zineb</u> (2^{ème} année secondaire) Il était une fois un roi qui vivait avec sa fille dans un grand château. Une fois comme la princesse jouait dans le jardin un grand et horrible dragon enleva la princesse et il se sauva. Dans ce moment, il a déclaré qu'il a apporté la fille et va se marier avec elle. Un jeune cavalier va dans la forêt et combattre avec le dragon pour sauver la fille et l'apporta à son père. Le jeune chevalier et la jeune princesse se marièrent et ils vivaient en paix dans le grand château et ils eurent des enfants.</p>
<p><u>Texte 06 : Saïd</u> (2^{ème} année secondaire) Il était une fois un roi qui vivait joyeux dans son château. Il avait une fille belle et heureuse. Cet roi aimait beaucoup sa fille. Un jour, cette fille allait au jardin pour se promener, soudain un dragon l'attaqua. Alors son père appela à l'aide et il était triste. Un jeune cavalier allait pour libérer la fille (la princesse). Cet jeune chevalier avait un cheval rapide pour l'aider. Dans sa route il rencontra une fée très bonne. Elle lui aide à mourir le dragon. Il libéra la princesse après une lutte acharnée. Le roi était heureux et bien sûr la fille et le chevalier aussi. Le roi récompensait le jeune et il lui accorda la main de la princesse.</p>	<p><u>Texte 06 : Warda</u> (2^{ème} année secondaire) Il était une fois, un roi qui vivait dans un grand palais. Il avait une belle et charmante fille. Dans un jour parmi les jours elle sortait pour se promener tout à coup un dragon l'attrapa et va courir avec la belle princesse. Le roi connaît qui se passe avec sa belle, donc il faut trouver une solution de cette situation. Le roi sortit de son royaume et mit une condition : "qui trouve ma petite princesse je le donne en récompense et il convient de marier ma fille". Le héros apparut, il alla au dragon et le combattit. Enfin le chevalier réussit et sauva la princesse, il se maria dans une grande fête, ils ont vécu en paix et ils ont eu des enfants dans la joie.</p>

Donc, on peut dire que les résultats obtenus chez les premiers sont bons ou acceptables, alors que chez les seconds, ils ne sont pas tout à fait fameux.

Pour la vérification des résultats obtenus, on a répété les activités orales et toujours les résultats obtenus sont les mêmes.

A posteriori, nous sommes arrivés à la confirmation de cette hypothèse :

Les activités orales sont le meilleur moyen pour l'amélioration des productions écrites des élèves.



Chapitre III

Les résultats obtenus

Chapitre III Les résultats obtenus :

Après avoir élaboré l'expérience que nous avons citée dans le chapitre précédent, où nous avons comparé deux classes hétérogènes, du même niveau scolaire et de la même spécialité nous avons pu recueillir les remarques suivantes :

Pour la première classe, la pratique de l'oral se fait de manière systématique. Pour la deuxième classe cette pratique est réduite et se limite uniquement à la récitation ou à la lecture des consignes.

Le but que nous voulons atteindre est l'amélioration des productions écrites des élèves, à partir du moment où il y a une pratique systématique de l'oral.

Autrement dit : pratiquée de manière systématique, l'expression orale contribue à l'amélioration des productions écrites, et notamment la diminution des interférences arabe / français.

Donc, les résultats obtenus sont les suivants :

- Une amélioration des productions écrites du premier échantillon, et cela à travers la diminution des erreurs d'interférence linguistique.
- Une stagnation (pas de progrès) des productions écrites des élèves du deuxième échantillon, et cela se voit clairement à travers le maintien des erreurs d'interférence linguistique.

III.1 Le niveau de départ des élèves au début de l'année scolaire :

Analyse d'un échantillon de copies au mois de septembre (ou le niveau des élèves avant l'élaboration de l'expérience).

Au début de l'année scolaire 2006 / 2007, il est remarqué que le niveau de départ des élèves est caractérisé par une abondance des erreurs de différents types. L'interférence linguistique est l'erreur la plus fréquente, puisque l'élève lors de son apprentissage d'une langue étrangère, il s'appuie toujours sur sa langue maternelle comme une langue de référence.

Concernant cette problématique, Claire Kramsch précise que :

« L'emploi de la langue maternelle en classe de langue est un phénomène directement lié au format d'interaction perçu par les participants. En ce sens ce n'est pas un phénomène purement linguistique, mais plutôt une conséquence psychologique des décisions interactives prises par l'enseignant et de la manière dont les apprenants perçoivent leur rôle et leurs fonctions dans la classe »¹.

Afin de pouvoir évaluer le niveau de départ des élèves, on a essayé de leur donner un sujet de production écrite sur un thème déjà abordé dans la classe antérieure.

Selon les directives du ministère de l'éducation présentées dans le guide d'accompagnement de la deuxième année secondaire : dans l'évaluation diagnostic, le professeur donne un sujet aux apprenants afin qu'ils produisent un premier jet qui, lui permettra d'avoir une idée sur leurs connaissances, dans le but de focaliser son travail selon leurs insuffisances.

Tout au long du projet, l'enseignant propose une série d'activités de communication et de structuration de la langue afin d'améliorer le réflexe linguistique des apprenants.

Donc, dans cette évaluation diagnostic, il est demandé aux élèves de rédiger un paragraphe de type expositif, dont le sujet est le suivant :

Sujet :

Rédigez un paragraphe dans lequel vous allez parler de l'importance de l'eau dans notre vie.

Remarque : La durée de rédaction est une heure.

¹ Kramsch.C : Interaction et discours dans la classe de langue. Hatier-Crédif.1984 :72.

Les élèves produisent une rédaction sur l'utilité de l'eau dans la vie quotidienne. Nous constatons une similarité d'erreur sous forme d'interférence linguistique.

Dans une analyse contrastive des fautes de français, Brahim. A écrivait en 1992 que :
« La cause principale des difficultés et des erreurs dans l'apprentissage d'une deuxième langue réside dans les interférences de la langue maternelle. Celles-ci proviennent des difficultés entre les deux langues auxquelles elles sont directement proportionnelles »¹.

Pour les linguistes Josiane F. Hamers et Michel Blanc, l'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible².

Selon Geneviève Vermes et Josiane Boutet la notion de l'interférence est définie ainsi :
« L'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2.

L'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mot de sa langue dans l'autre langue »³.

Les définitions précédentes nous permettent de repérer deux caractéristiques importantes de l'interférence linguistique :

La première : elle concerne la coexistence de deux ou plusieurs langues.

La deuxième : elle concerne l'incompétence du locuteur vis-à-vis la langue cible à apprendre.

En parlant de l'interférence nous conduit à traiter la notion du transfert.

Le transfert :

« Sur un plan général, le transfert désigne l'ensemble des processus psychologiques par lesquels la mise en œuvre d'une activité dans une situation donnée sera facilitée par la maîtrise d'une autre activité similaire et acquise auparavant. Le transfert est alors qualifié de transfert positif ou facilitation proactive. Mais parfois l'acquisition de nouvelles habiletés peut être au contraire entravée par des capacités acquises antérieurement. On parle alors de transfert négatif ou d'inhibition proactive »⁴.

Ce qui caractérise les premières étapes de l'acquisition d'une langue seconde ou étrangère est le transfert de structures provenant de la langue maternelle L1. Ceci peut se traduire par plusieurs erreurs en L2 dont la source provient de L1.

On peut identifier deux types de transferts :

- 1- Le transfert positif :** est le transfert d'une compétence inspirée de L1, servant à faciliter l'apprentissage d'une compétence propre à L2, étant donné des similarités entre les deux compétences en question.
- 2- Le transfert négatif :** est le transfert d'une compétence différente de celle utilisée dans L2, et de ce fait peut nuire à l'apprentissage.

¹ <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/index.html> (page active février 2008).

² F. Hamers, Josiane et Blanc Michel, Bilinguisme et bilinguisme, 2^{ème} édition Pierre MARDAGA, Bruxelles, 1983 :452.

³ Vermes, Geneviève et Boutet Josiane, France, pays multilingue, Tome 2, L'Harmattan, Paris, 1987 : 111.

⁴ J.P.Cuq, Le français langue seconde, Paris, Hachette, 1991 : 240.

III.1.1. Les erreurs d'interférence linguistique ciblées :

Le premier échantillon :

N° de production	L'erreur d'interférence linguistique commise
1	L'eau, c'est l'essentiel source pour la vie. Il y a plusieurs pays qui sont riches par l'eau. Il y a des pays qui souffrent à la sécheresse.
2	Les pays qui souffrent à la sécheresse et le faim. À cette raison, il faut le protéger.
3	L'eau, il est très important dans la vie. Il entre dans la préparation des repas.
4	Il est très important parce qu' il représente 71% de notre planète.
5	L'eau est important parce qu' il est un source de vie.
6	L'eau est très important pour éviter le soif et pour préparer le mangé . Il est toujours très important dans la vie.
7	Dans le monde qui souffre la manque d'eau. L'eau c'est la vie parce qu' il me donne l'énergie. Il est utilisé dans tous les domaines.
8	L'eau a une importance pour la vie, il est utilisé par l'homme et les animaux.
9	Comme je dis l'eau, je dis la vie. Tous les travaux avec le l'eau. À les années prochaines.
10	L'eau est très important parce qu' il est utilisé pour préparer le repas. Il représente 71% de notre planète.
11	Il est nécessaire dans la vie de l'homme.
12	Il est nécessaire pour la vie.
13	L'eau est très important pour l'homme.
14	L'eau est très important pour la vie.
15	Il compose 70 % de notre planète. L'eau est un base de la vie.
16	L'eau est très important pour l'homme.
17	L'eau est très important parce qu' il représente 71% de notre planète.

	L'eau nous sauve pour ne pas mourir de le soif.
18	Sans eau la vie morte parce que tous les utilisations avec l'eau.
19	Sans l'eau, il n'y a pas de vie ou la vie stoppe. L'eau est très important.
20	L'eau, c'est un chose essentiel dans la vie. Il existe dans la vie de l'homme. Il a des avantages. Il protège la vie des plantes.
	L'eau est très important de tout (humains, animaux et plantes). Tous les utilisations sont par le l'eau. Enfin, ils doivent protéger le l'eau parce qu' il est la vie.
21	Il est très important dans notre vie. Il nous sauve pour ne pas mourir de soif surtout en été.
22	Le l'eau est très important dans la vie.
23	Il a un rôle important dans la vie de tous les êtres vivants. Avec l'eau on peut laver les vaisselles. Si l'eau est absent tout le monde souffre.
24	L'eau est le chose le plus important parce qu' il sauve la santé de l'homme et les animaux. Il représente 71% de notre planète.
25	L'eau est important pour la vie. Ensuite, la vie se trouve pas sans le l'eau.
26	L'eau source de la vie, il existe dans la vie de l'homme. À la fin , l'eau est toujours présent dans la vie.
27	L'eau est important dans la vie. Il faut protéger ce source de vie. L'eau est le chose le plus important.
28	Quand on ne trouve pas l'eau, on ne trouve pas la vie. Il est toujours présent. Il est pollué par l'homme.
29	Le l'eau a une importance à la vie, aux animaux et aux plantes. Il est nécessaire pour tous.
30	IL n'y a pas notre vie sans l'eau. Il est important pour l'homme.
31	L'eau, c'est un source essentiel pour la suite de vie d'homme, parce qu' il est utilisé dans beaucoup de travaux comme le lavage des vaisselles. Mais l'essentielle utilisation c'est la boire. Il y'a des pays qui souffrent par la sécheresse. Dans l'Afrique, il y a beaucoup de pays riches pour l'eau.

32	L'eau est très important .
33	L'eau est le source de la vie parce qu' il est très important pour l'homme, les animaux et les végétaux pour vivre. Il est important aussi pour les arbres, quand il n'y a pas d'eau elles mortes.
34	Il a un rôle important dans la vie. Avec l'eau on peut laver les vêtements et les vaisselles . Il est pollué par les déchets.
35	L'eau est le source de la vie, sans lui l'homme n'arrive pas pour vivre.
36	L'eau est très important dans notre vie.

III.1.2. Classement des erreurs :

Les erreurs commises par les élèves du premier échantillon peuvent être présentées de la manière suivante :

Confusion de genre (masculin et féminin)	Utilisation erronée des prépositions	Traduction à la lettre de la langue maternelle (l'arabe)
<ul style="list-style-type: none"> - Essentiel source. - Il faut le protéger. - Il est important. - Il est un source. - L'eau est très important. - Le soif. - La manque d'eau. - Il me donne. - Il est utilisé. - Le l'eau. - Il représente. - Il est nécessaire. - Il compose. - Un chose essentiel. - Il existe dans la vie. - Il a des avantages. - Il est la vie. - Il a un rôle important. - On peut laver les vaisselles. - Le chose le plus important - Il sauve. - Ce source de vie. - Il est pollué. - Un source essentiel. - Le lavage des vaisselles. - Le source de la vie. - Les arbres, quand il n'y a pas d'eau elles mortes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la vie. - Riches par l'eau. - Souffre à la sécheresse. - À cette raison. - L'eau a une importance pour la vie. - À les années prochaines. - Nécessaire pour la vie. - L'eau est très important pour la vie. - L'eau est très important de tout. - Tous les utilisations sont par l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comme je dis l'eau, je dis la vie. - Sans l'eau la vie morte parce que tous les utilisations avec l'eau. - Sans l'eau, il n'y a pas de vie ou la vie stoppe. - La vie se trouve pas sans le l'eau. - Quand on ne trouve pas l'eau, on ne trouve pas la vie. - Il n'y a pas notre vie sans l'eau. - Pour la suite de la vie de l'homme.

Remarque :

On peut dire que le niveau de départ des élèves du premier échantillon est caractérisé par une récurrence des erreurs d'interférence linguistique.

Pendant leur rédaction, ils s'inspirent du système linguistique arabe. Ils réfléchissent en arabe et rédigent en français. Ils ne donnent aucune importance au sens exact des mots. Leur substitution systématique des mots introduit ce type d'erreur. C'est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère.

Le deuxième échantillon :

N° de production	L'erreur d'interférence linguistique commise
1	L'eau est important dans la vie. Il est présent dans la vie entière.
2	L'eau est la vie et tous les êtres vivants vivent avec lui. Il est nécessaire. Il faut protéger l'eau pour que la vie continue. Sans lui la vie ne se trouve pas.
3	L'eau est important parce qu' il est nécessaire dans la vie. L'eau c'est tout, sans lui il n'y a rien.
4	L'eau c'est le source de la vie. L'eau c'est la vie et tous les êtres vivants ne peuvent pas vivre sans lui.
5	Il est nécessaire pour l'homme et l'animal. Sans lui la vie termine. L'eau est nécessaire, c'est pour cela il faut le protéger de la pollution.
6	L'eau a une importance parce qu' il est un base de la vie pour les animaux et pour les personnes.
7	L'eau c'est la vie et il est important.
8	L'eau est un base de la vie, sans lui il n'y a rien.
9	L'eau c'est un beau chose. Il faut le conserver parce qu' il est nécessaire dans la vie de l'homme et de l'animal.
10	L'eau c'est la vie, il est très important pour tous les êtres vivants.
11	L'eau c'est le source de la vie, il est très important dans la vie.
12	On utilise l'eau pour le boit , il est nécessaire dans la vie.
13	L'eau est un mot facile, mais dans la vie il a une très grande

	importance.
14	Tous les êtres vivants ont besoin de l'eau parce qu' il est un source de vie. L'eau a beaucoup d'utilisations par exemple l'agriculture de la terre .
15	L'eau est très important parce qu' il est la base de la vie.
16	Il est très important dans la vie.
17	L'eau est important dans la vie. Il entoure la terre. Tous les choses vivent grâce à lui .
18	L'eau est tout la vie, avec lui maman prépare les repas.
19	L'eau est un chose important. Dans le sahra il n'y a aucun chose parce qu'il n'y a pas de l'eau.
20	L'eau est très important dans la vie.
21	L'eau est le base de la vie. Il est très important dans la vie. Il est nécessaire pour l'homme et l'animal.
22	L'eau, il lave, il se trouve..., il a une très grande importance.
23	L'eau est important , il est un base de la vie.
24	Pour moi, l'eau c'est tout la vie, avec lui on peut vivre. Il faut le conserver très bien.
25	Il faut protéger l'eau parce qu' il est très important dans la vie. Il est nécessaire pour l'homme et l'animal.
26	L'eau c'est un chose très important dans la vie de l'homme. Il est utilisé aussi dans l'agriculture.
27	Il est très important dans la vie. On le trouve sous plusieurs formes. Il est le moteur des êtres vivants . C'est pour cela, il ne faut pas le gaspiller.
28	Il est le plus important pour l'homme.
29	L'eau est le meilleur boisson dans cette terre. Il couvre 75 % de la surface de la terre. Donc, il faut le protéger.
30	L'eau est un base de la vie, pour les animaux et le personne. Il est tous dans la vie
31	L'eau est très important dans notre vie.

	On le utilise pour boire.
32	L'eau est un important chose pour la vie. C'est un source d'énergie.
33	L'eau est le premier ressource de la vie. Il est le symbole de la globe terrestre. Il faut le conserver pour nous et pour les autres générations. Il nous protège de la famine et la sécheresse parce qu' il est tous dans la vie.
34	L'eau est important pour l'homme. Il est la vie, sans l'eau il n'y a pas de vie. Il est le plus nécessaire.
35	L'eau, il a une très grande importance dans la vie.

Classement des erreurs :

Les erreurs commises par les élèves du premier échantillon peuvent être présentées de la manière suivante :

Confusion de genre (masculin et féminin)	Utilisation erronée des prépositions	Traduction à la lettre de la langue maternelle (l'arabe)
<ul style="list-style-type: none"> - L'eau est important. - Il est présent. - Il est nécessaire. - Le source de la vie. - Il faut le protéger. - Il est important. - Un base de la vie. - L'eau est un beau chose. - Il faut le conserver. - C'est le source de la vie. - Il a une très grande Importance. - Il est un source de vie. - Il est la base. - Il entoure la terre. - Tous les choses. - L'eau est tout la vie. - L'eau est un chose Important. - Il n'y a aucun chose. - L'eau est le base de la vie. - Il se trouve. - Il est un base de la vie. - L'eau c'est tout la vie. - Il faut le conserver. - Il est utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans cette terre. - L'eau est une importante chose dans la vie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les êtres vivants vivent avec lui. - Sans lui la vie ne se trouve pas. - L'eau c'est tout, sans lui il n'y a rien. - Sans lui la vie termine. - Sans lui il n'y a rien. - On utilise l'eau pour le boit. - L'eau est un mot facile, mais dans la vie il a une très grande importance. - L'eau a beaucoup d'utilisations par exemple l'agriculture de la terre. - Tous les êtres vivants vivent grâce à lui. - L'eau est tout la vie, avec lui maman prépare les repas. - Il est le moteur des êtres vivants.

<ul style="list-style-type: none"> - On le trouve. - Il ne faut pas le gaspiller. - Il est le plus important. - Il est le meilleur. - Il couvre. - Le personne. - On le utilise. - C'est un source d'énergie. - l'eau est le premier ressource de la vie. - Il est le symbole de la globe terrestre. - Il nous protège. - Il est la vie. - Il est le plus nécessaire. 		
--	--	--

Remarque :

La même remarque est faite pour le deuxième échantillon, les copies des élèves sont caractérisées par une fréquence des erreurs d'interférence linguistique.

Tableau récapitulatif des erreurs d'interférences linguistiques commises par les deux échantillons au début de l'année scolaire 2006 / 2007 :

Le premier échantillon	le deuxième échantillon
L'eau, c'est l'essentiel source pour la vie. Il y a plusieurs pays qui sont riches par l'eau. Il y a des pays qui souffrent à la sécheresse.	L'eau est important dans la vie. Il est présent dans la vie entière.
Les pays qui souffrent à la sécheresse et le faim. À cette raison, il faut le protéger.	L'eau est la vie et tous les êtres vivants vivent avec lui . Il est nécessaire. Il faut protéger l'eau pour que la vie continue. Sans lui la vie ne se trouve pas .
L'eau, il est très important dans la vie. Il entre dans la préparation des repas.	L'eau est important parce qu' il est nécessaire dans la vie. L'eau c'est tout, sans lui il n'y a rien.
Il est très important parce qu' il représente 71% de notre planète.	L'eau c'est le source de la vie. L'eau c'est la vie et tous les êtres vivants ne peuvent pas vivre sans lui .
L'eau est important parce qu' il est un source de vie.	Il est nécessaire pour l'homme et l'animal. Sans lui la vie termine . L'eau est nécessaire, c'est pour cela il faut le protéger de la pollution.
L'eau est très important pour éviter le soif et pour préparer le mangé . Il est toujours très important dans la vie.	L'eau a une importance parce qu' il est un base de la vie pour les animaux et pour les personnes.

Dans le monde qui souffre la manque d'eau. L'eau c'est la vie parce qu' il me donne l'énergie. Il est utilisé dans tous les domaines.	L'eau c'est la vie et il est important.
L'eau a une importance pour la vie, il est utilisé par l'homme et les animaux.	L'eau est un base de la vie, sans lui il n'y a rien.
Comme je dis l'eau, je dis la vie. Tous les travaux avec le l'eau. À les années prochaines.	L'eau c'est un beau chose. Il faut le conserver parce qu' il est nécessaire dans la vie de l'homme et de l'animal.
L'eau est très important parce qu' il est utilisé pour préparer le repas. Il représente 71% de notre planète.	L'eau c'est la vie, il est très important pour tous les êtres vivants.
Il est nécessaire dans la vie de l'homme.	L'eau c'est le source de la vie, il est très important dans la vie.
Il est nécessaire pour la vie.	On utilise l'eau pour le boit , il est nécessaire dans la vie.
L'eau est très important pour l'homme.	L'eau est un mot facile, mais dans la vie il a une très grande importance.
L'eau est très important pour la vie.	Tous les êtres vivants ont besoin de l'eau parce qu' il est un source de vie. L'eau a beaucoup d'utilisations par exemple l'agriculture de la terre.
Il compose 70 % de notre planète. L'eau est un base de la vie.	L'eau est très important parce qu' il est la base de la vie.
L'eau est très important pour l'homme.	Il est très important dans la vie.
L'eau est très important parce qu' il représente 71% de notre planète. L'eau nous sauve pour ne pas mourir de le soif.	L'eau est important dans la vie. Il entoure la terre. Tous les choses vivent grâce à lui.
Sans eau la vie morte parce que tous les utilisations avec l'eau.	L'eau est tout la vie, avec lui maman prépare les repas.
Sans l'eau, il n'y a pas de vie ou la vie stoppe. L'eau est très important.	L'eau est un chose important. Dans le sahra il n'y a aucun chose parce qu'il n'y a pas de l'eau.
L'eau est très important de tout (humains, animaux et plantes). Tous les utilisations sont par le l'eau. Enfin, ils doivent protéger le l'eau parce qu' il est la vie.	L'eau est très important dans la vie.
	L'eau est le base de la vie.

<p>Il est très important dans notre vie. Il nous sauve pour ne pas mourir de soif surtout en été.</p>	<p>Il est très important dans la vie. Il est nécessaire pour l'homme et l'animal.</p>
<p>Le l'eau est très important dans la vie.</p>	<p>L'eau, il lave, il se trouve..., il a une très grande importance.</p>
<p>Il a un rôle important dans la vie de tous les êtres vivants. Avec l'eau on peut laver les vaisselles. Si l'eau est absent tout le monde souffre.</p>	<p>L'eau est important, il est un base de la vie.</p>
<p>L'eau est le chose le plus important parce qu'il sauve la santé de l'homme et les animaux. Il représente 71% de notre planète.</p>	<p>Pour moi, l'eau c'est tout la vie, avec lui on peut vivre. Il faut le conserver très bien.</p>
<p>L'eau est important pour la vie. Ensuite, la vie se trouve pas sans le l'eau.</p>	<p>Il faut protéger l'eau parce qu'il est très important dans la vie. Il est nécessaire pour l'homme et l'animal.</p>
<p>L'eau source de la vie, il existe dans la vie de l'homme. À la fin, l'eau est toujours présent dans la vie.</p>	<p>L'eau c'est un chose très important dans la vie de l'homme. Il est utilisé aussi dans l'agriculture.</p>
<p>L'eau est important dans la vie. Il faut protéger ce source de vie. L'eau est le chose le plus important.</p>	<p>Il est très important dans la vie. On le trouve sous plusieurs formes. Il est le moteur des êtres vivants. C'est pour cela, il ne faut pas le gaspiller.</p>
<p>Quand on ne trouve pas l'eau, on ne trouve pas la vie. Il est toujours présent. Il est pollué par l'homme.</p>	<p>Il est le plus important pour l'homme.</p>
<p>Le l'eau a une importance à la vie, aux animaux et aux plantes. Il est nécessaire pour tous.</p>	<p>L'eau est le meilleur boisson dans cette terre. Il couvre 75 % de la surface de la terre. Donc, il faut le protéger.</p>
<p>IL n'y a pas notre vie sans l'eau. Il est important pour l'homme.</p>	<p>L'eau est un base de la vie, pour les animaux et le personne. Il est tous dans la vie</p>
<p>L'eau, c'est un source essentiel pour la suite de vie d'homme, parce qu'il est utilisé dans beaucoup de travaux comme le lavage des vaisselles. Mais l'essentielle utilisation c'est la boire. Il y'a des pays qui souffrent par la sécheresse. Dans l'Afrique, il y a beaucoup de pays riches pour l'eau.</p>	<p>L'eau est très important dans notre vie. On le utilise pour boire.</p>
<p>L'eau est très important.</p>	<p>L'eau est un important chose pour la vie. C'est un source d'énergie.</p>
<p>L'eau est le source de la vie parce qu'il est très</p>	<p>L'eau est le premier ressource de la vie.</p>

<p>important pour l'homme, les animaux et les végétaux pour vivre. Il est important aussi pour les arbres, quand il n'y a pas d'eau elles mortes.</p>	<p>Il est le symbole de la globe terrestre. Il faut le conserver pour nous et pour les autres générations. Il nous protège de la famine et la sécheresse parce qu' il est tous dans la vie.</p>
<p>Il a un rôle important dans la vie. Avec l'eau on peut laver les vêtements et les vaisselles. Il est pollué par les déchets.</p>	<p>L'eau est important pour l'homme. Il est la vie, sans l'eau il n'y a pas de vie. Il est le plus nécessaire.</p>
<p>L'eau est le source de la vie, sans lui l'homme n'arrive pas pour vivre.</p>	<p>L'eau, il a une très grande importance dans la vie.</p>
<p>L'eau est très important dans notre vie.</p>	

III.1.3.Analyse :

En se basant sur la présentation des erreurs ciblées (commises) par les deux échantillons, le niveau des élèves au début de l'année scolaire 2006 / 2007 est homogène. L'erreur d'interférence linguistique qui caractérise les deux échantillons peut être divisée en trois catégories :

1- Des erreurs relatives au genre :

La plupart des élèves, et à cause de leur référence à la langue maternelle confondent souvent le masculin et le féminin. Nous avons trouvé dans l'ensemble de nos textes huit erreurs. Prenons à titre d'exemple les mots suivants :

Masculin en arabe féminin en français	Féminin en arabe masculin en français
<ul style="list-style-type: none">- Eau- Source- Soif- Chose- Utilisation	<ul style="list-style-type: none">- Manque- Arbre- Globe terrestre

Remarque :

On peut ajouter aussi le mot : « **vaisselle** », qui est un nom féminin singulier. Il est considéré comme un nom pluriel par l'ensemble des élèves en référence au même mot en arabe. C'est pourquoi, on trouve dans leurs écrits :

« **les vaisselles** » et non pas « **la vaisselle** » puisqu'en arabe on dit : **al awani**.

À ce propos Josette Rey Debove affirme que :

« Le genre est particulièrement apte à lever les ambiguïtés dans les langues qui font un large usage de l'article, et dont les adjectifs sont variables. Ainsi, en français, la phrase Votre ami est-il trop familier ? perd son ambiguïté si l'on remplace ami féminin par ami féminin : Votre amie est-il trop familier ? (« l'expression votre amie »), Votre amie est-elle trop familière ? (« la personne qui est votre amie »)¹

2 – Des erreurs relatives à une utilisation erronée des prépositions :

La mauvaise utilisation des prépositions se voit surtout parmi le premier échantillon, où les élèves ont une utilisation erronée des prépositions, à cause de la référence à la langue maternelle (L'arabe).

¹ J.Rey.Deboue, Le métalangage : Etude linguistique du discours sur le langage, Paris, Le Robert, 1978 : 67.

Le tableau suivant nous montre cela :

Les expressions produites par les élèves	La référence des élèves à langue maternelle	La réponse juste attendue par le professeur
- L'eau est important pour la Vie.	- Al maao darouri li al hayati. Pour = li	- L'eau est importante dans la vie.
- Des pays riches par l'eau.	- Bouldane ghania bi al maai. Par = bi	- Des pays riches en eau.
- Des pays souffrent à la sécheresse.	- Bouldane touaani mina al Jafafi. À = mina	- Des pays souffrent de la sécheresse.
- À cette raison.	- Li hada assabab. Pour = li	- Pour cette raison.
- À les années prochaines.	- Fi assanawat al madia. Dans= fi	- Dans les années prochaines
- Nécessaire pour la vie.	- Darrouri li al hayati. Pour= li	- Nécessaire dans la vie.
- L'eau est très important de tous.	- Al maao jiddou mouhim li koulli shayaa. Pour= li	- L'eau est très importante pour tous.
- Touts les utilisations sont Par l'eau.	- Jaamiaa al istiaamaalat bi al maai. Avec= bi	- Toutes les utilisations sont avec l'eau.

3 – Des erreurs relatives à la traduction mot à mot :

Elles sont les plus fréquentes dans notre corpus. À ce niveau, l'élève reste incapable d'effectuer le transfert vers la langue étrangère.

Par conséquent, il fait une traduction à partir de sa langue maternelle.

On peut citer ici les exemples suivants :

Les phrases produites par les élèves	La référence des élèves à leur langue maternelle (l'arabe)
- Comme je dis l'eau, je dis la vie.	- Aindama akoulo al maa, akoulo al hayet.
- Sans l'eau la vie morte parce que toutes les utilisations avec l'eau.	- Bidouni maa al hayato tanaadim lianaa djamiaa al istiaamaalat bi al maa.
- Sans l'eau il n'y a pas de vie ou la vie stoppe.	- Bidouni maa la toujado hayet, aou al hayato tatawakaf.
- La vie ne se trouve pas sans l'eau.	- La toujado hayet bidouni maa.

<ul style="list-style-type: none"> - Quand on ne trouve pas l'eau, on ne trouve pas la vie. - Il n'y a pas notre vie sans l'eau. - L'eau est important pour la suite de la vie de l'homme. - Tous les êtres vivants vivent avec lui. - Sans lui, la vie ne se trouve pas. - L'eau c'est tout, sans lui il n'y a rien. - Sans lui la vie termine. - On utilise l'eau pour le boit. - L'eau est un mot facile, mais dans la vie il a une très grande importance. - L'eau a beaucoup d'utilisations par exemple l'agriculture de la terre. - Tous les êtres vivants vivent grâce à lui. - L'eau est tout la vie, avec lui maman prépare les repas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aindama yanaadimo al maa, tanaadimo al hayato. - La toujado hayatouna bidouni maa. - Al maa darouri li bakaai hayeti al inssan. - Djamiaa al kaainat al haya taaaicho bihi. - Bidounihi la toudjado hayet. - Al maa kolo chaia wa bidounihi la youdjado chaia. - Bidounihi al hayeto tantahi. - Nasstaamil al maa li achorb. - Al maa kalima sahla, lakin fi al hayati laho ahamia kobra. - Li al maa aidato isstiaamat matalan ziraat al ard. - Djamiaa al kaainat al haya taaicho bifadlihi. - Al maa kol al hayet biwassitatihi tohadiro omi al maakoulat.
---	--

Dans un article ayant pour titre : *Ressemblances et divergences : obstacles ou aides pour l'acquisition / apprentissage des langues étrangères – Le cas d'une étude contrastive « français - arabe »*, Alsabri Radhwan a essayé d'étudier les problèmes qui rendent l'acquisition / apprentissage des langues étrangères difficile, notamment la question des ressemblances et des différences entre la langue maternelle et les langues étrangères et le rôle primordial de la première sur l'appropriation des dernières.

Parmi les questions posées, une nous semble importante :

La langue maternelle joue-t-elle un rôle positif ou négatif dans le processus d'appropriation des langues étrangères ?

Le chercheur a cité à propos de ce sujet deux tendances différentes :

La première est soutenue par la théorie contrastive qui est introduite par Lado en 1957. Elle postule que la langue maternelle influence énormément à l'apprentissage des langues étrangères et que les différences entre les deux langues constituent des difficultés d'apprentissage ou d'acquisition et les ressemblances entre les deux langues facilitent l'apprentissage.

La deuxième approche est défendue par des spécialistes dans le domaine d'acquisition et d'apprentissage tels que Dulay, Burt, Klein, Krashen et d'autres. Cette approche postule que la langue maternelle peut avoir des influences sur les langues étrangères, cependant elle n'est qu'un facteur parmi d'autres.

Alsabri Radhwan a conclu son article par une comparaison entre le français (langue indo-européenne) et l'arabe (langue sémitique). Les exemples donnés ont pour but de montrer que la

plupart des difficultés lors de l'appropriation d'une langue étrangère relèvent de la langue maternelle. Ils montrent que les ressemblances entre les deux langues français / arabe constituent une aide pour les apprenants et que les différences représentent un obstacle et une source de difficultés.

Sur le plan syntaxique :

Ce qui caractérise la langue arabe par rapport aux autres langues, est sa disposition de structures de type S+V+C « phrase nominale », ou encore de type S+V+C « phrase verbale ».

À ce niveau, beaucoup de problèmes se posent lors du passage de la langue maternelle à la langue étrangère. Il s'agit ici de la confusion de genre (M / F), ce qui entraîne par la suite des problèmes de déterminants, d'accord d'adjectifs ou de participe passé.

A – Les problèmes de genre :

Il est observé que les apprenants arabophones commettent souvent deux types de fautes :

- 1- **L'omission d'un article devant un substantif :** Cette omission est due au fait qu'en arabe et dans certains contextes, il n'y a pas d'article ayant une forme morphologique.
- 2- **L'emploi d'un déterminant à la place d'un autre :** La cause principale de ce problème est la différence entre l'arabe et le français où l'emploi d'un déterminant au féminin pour un nom masculin et vice versa.

En ce qui concerne les deux échantillons de notre, les erreurs relatives au genre commises par les élèves sont les suivantes :

Le mot	Son utilisation par les élèves
Accident	Une accident
Arbre	Une arbre
Chose	Un chose
Combat	Une combat
Condition	Un condition
Eau	Un eau
Globe terrestre	Une globe terrestre
Jardin	Une jardin
Manque	Une manque
Royaume	Une royaume
Soif	Un soif
Source	Un source

Utilisation	Un utilisation
Village	Une village

B – Les problèmes de prépositions :

Ce type de problème est du soit à un phénomène d'interférence linguistique soit à une acquisition incomplète des prépositions en français.

Il est constaté que dans de nombreux cas, les apprenants utilisent de manière incorrecte les prépositions à cause de l'interférence linguistique entre la langue maternelle et la langue cible. C'est pourquoi, ils construisent souvent des phrases tout en tenant compte du sens plus que de la forme¹.

Prenons à titre d'exemple les erreurs commises par les échantillons de notre recherche :

- L'eau est important **pour** la vie.
- Des pays riches **par** l'eau.
- Des pays souffrent **à** la sécheresse.
- **À** cette raison.
- **À** les années prochaines.
- Nécessaire **pour** la vie.
- L'eau est très important **de** tous.
- Touts les utilisations sont **par** l'eau.
- **À** libérer.
- **À** sa route.
- **Dans** ce moment.

Les problèmes de traduction :

En ce qui concerne le dernier type de problème, Marina Yaguello affirme que :
« Les difficultés de la traduction d'une langue dans une autre langue, alors que la réalité désignée est la même, résultent du fait que le découpage conceptuel est différent d'une langue à l'autre ».²

Concernant les deux échantillons de notre recherche, les erreurs relatives à la traduction sont les suivantes :

- Comme je dis l'eau, je dis la vie.
- Sans l'eau la vie morte parce que toutes les utilisations avec l'eau.
- Sans l'eau il n'y a pas de vie ou la vie stoppe.
- La vie ne se trouve pas sans l'eau.
- Quand on ne trouve pas l'eau, on ne trouve pas la vie.
- Il n' y a pas notre vie sans l'eau.

- L'eau est important pour la suite de la vie de l'homme.
- Tous les êtres vivants vivent avec lui.
- Sans lui, la vie ne se trouve pas.
- L'eau c'est tout, sans lui il n'y a rien.
- Sans lui la vie termine.

¹ Prismelanguages.u-strasbg.fr/IMG/pdf/article_Radhwan.pdf (page active août 2008).

² Marina Yaguello, Alice au pays du langage, Éditions du Seuil, Paris, 1981 : 96.

- On utilise l'eau pour le boit.
- L'eau est un mot facile, mais dans la vie il a une très grande importance.
- L'eau a beaucoup d'utilisations par exemple l'agriculture de la terre.
- Tous les êtres vivants vivent grâce à lui.
- L'eau est tout la vie, avec lui maman prépare les repas.
- Sur son cheval.
- Dans un jour.
- Rendait sa fille.
- Combattre avec.
- Dans un jour parmi les jours.
- Il la marie.

Conclusion :

En classe de FLE, les interférences linguistiques s'exacerbent du fait que les élèves sont confrontés à un référent situationnel différent. Donc, pour résoudre le problème de l'interférence linguistique quel que soit : genre, prépositions, ou traduction, dans le processus de l'enseignement / apprentissage de n'importe quelle langue étrangère, l'enseignant doit surveiller constamment le comportement verbal de ses élèves.

À ce propos, Abdelaziz Bechiri donne les affirmations suivantes :

« La limitation des interférences est un souci permanent de l'enseignant, désireux de faire apprendre à ses élèves une langue étrangère, avec tout ce qu'elle comporte comme structure morpho – syntaxique spécifique. Pour ce qui est de la correction des écarts en expression orale, il serait maladroit de relever toutes les erreurs lors de la production de l'apprenant. Là intervient la programmation des structures morpho – syntaxiques, en fonction des progrès réalisés, prenant en considération la spontanéité ».¹

¹ Expressions n° 5. Revue de l'institut des langues étrangères, Université de Constantine. Acte de Colloque du 6 au 9 Juin 1994, Ain M'lila, Édition Dar El Houda. Janvier 1998 :98.

III.2 Comparaison des résultats obtenus en mai 2007 :

III.2.1 A – Les résultats du premier échantillon :

Les résultats du premier échantillon peuvent être présentés de la manière suivante :

N° de production	Au début de l'année scolaire (2006 / 2007)	Au mois de mai 2007
1	Il compose 70 % de notre planète. L'eau est un base de la vie.	Une combat.
2	L'eau est très important parce qu' il représente 71% de notre planète. L'eau nous sauve pour ne pas mourir de le soif.	Ø
3	Il a un rôle important dans la vie de tous les êtres vivants. Avec l'eau on peut laver les vaisselles. Si l'eau est absent tout le monde souffre.	Ø
4	L'eau est important dans la vie. Il faut protéger ce source de vie. L'eau est le chose le plus important .	À libérer. Sur son cheval.
5	L'eau, c'est un source essentiel pour la suite de vie d'homme, parce qu' il est utilisé dans beaucoup de travaux comme le lavage des vaisselles. Mais l'essentielle utilisation c'est la boire. Il y'a des pays qui souffrent par la sécheresse. Dans l'Afrique, il y a beaucoup de pays riches pour l'eau.	La jardin.
6	Il a un rôle important dans la vie. Avec l'eau on peut laver les vêtements et les vaisselles . Il est pollué par les déchets.	Ø

III.2.2. Analyse et interprétation des résultats obtenus :

- Au début de l'année scolaire 2006 / 2007, et lors d'une évaluation diagnostic, il est remarqué parmi ce premier échantillon une récurrence de l'erreur d'interférence linguistique.

On a pris à titre d'exemple six copies. On a constaté que ce type d'erreur se répète 22 fois.

C'est-à-dire : par une moyenne de 3,66 erreurs pour chaque élève.

Donc, on peut dire que les résultats au début de l'année scolaire ne sont pas du tout bons.

- Au mois de mai, et après l'élaboration de l'expérience (présentation de quatre activités orales), ces résultats changent complètement : l'erreur de l'interférence linguistique a diminué de manière remarquable.

Cette fois-ci, nous avons pris les copies des mêmes élèves où il est remarqué la présence de ce type d'erreur 4 fois seulement.

C'est-à-dire : par une moyenne de 0,66 erreur pour chaque élève.

Donc, la différence entre le niveau de départ et après l'élaboration de l'expérience au mois de mai est : 3 erreurs.

C'est pourquoi, on peut dire que les résultats obtenus sont tout à fait bons.

- Dans chaque activité orale, le professeur a essayé de mettre l'accent sur tous les mots qui peuvent constituer un sujet d'erreur d'interférence linguistique. Il a inculqué aux apprenants que dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère, le recours et la référence à la langue maternelle est une idée complètement erronée, car il s'agit de deux systèmes linguistiques différents.

- Les bons résultats obtenus après l'élaboration de l'expérience nous permettent de parler de l'efficacité des exercices oraux présentés. Ces derniers ont pu aider la majorité des élèves à surmonter leur problème, qui concerne la référence à la langue maternelle.

Les élèves ont pu bénéficier de ces activités orales, et en assimilant la règle du genre, l'emploi adéquat des différentes prépositions et l'omission de traduction à partir de la langue maternelle.

C'est pourquoi, on a remarqué l'absence totale de l'erreur d'interférence linguistique chez trois élèves et qui sont : Keltoum, Moslim et Tarek.

Ces derniers ont pu régler complètement le problème de genre, de la mauvaise utilisation des prépositions, et de la traduction des expressions.

Cependant, cela n'empêche pas de rencontrer ce type d'erreur chez quelques élèves dont le classement est le suivant :

En premier lieu, vient l'erreur relative au genre avec deux personnes : (Khadija : une combat) et (Saïd : une jardin), parce que la plupart des mots masculins en arabe sont féminins en français et vice versa.

En second lieu, viennent les erreurs relatives à la mauvaise utilisation des prépositions et de la traduction intégrale de l'arabe avec une erreur pour chacune : (Nesrine : à libérer et sur son cheval). Apparemment, cette élève a un manque de maîtrise de l'utilisation des prépositions. Elle a un recours permanent à la langue maternelle pour traduire des expressions.

- Cette simple comparaison du niveau des élèves au début de l'année scolaire 2006 / 2007 et au mois de mai de la même année, nous permet de conclure que les résultats obtenus sont bons. Par conséquent, l'amélioration du niveau des élèves est obtenue grâce aux activités d'expression orale présentées.

III.2.3.B – Les résultats du deuxième échantillon :

Les résultats du deuxième échantillon peuvent être présentées de la manière suivante :

N° de production	Au début de l'année scolaire (2006 / 2007)	Au mois de mai 2007
1	<p>Il est nécessaire pour l'homme et l'animal. Sans lui la vie termine. L'eau est nécessaire, c'est pour cela il faut le protéger de la pollution.</p>	<p>Sur son cheval.</p>
2	<p>L'eau c'est un beau chose. Il faut le conserver parce qu'il est nécessaire dans la vie de l'homme et de l'animal.</p>	<p>Sur son cheval.</p>
3	<p>L'eau est un chose important. Dans le sahra il n'y a aucun chose parce qu'il n'y a pas de l'eau.</p>	<p>Une petite village. Dans un jour. Sa jardin. Cette accident. À la route.</p>
4	<p>L'eau est le meilleur boisson dans cette terre. Il couvre 75 % de la surface de la terre. Donc, il faut le protéger.</p>	<p>Dans un jour parmi les jours. Un condition. Il la marie. La royaume.</p>
5	<p>L'eau est le premier ressource de la vie. Il est le symbole de la globe terrestre. Il faut le conserver pour nous et pour les autres générations. Il nous protège de la famine et la sécheresse.</p>	<p>Dans un jour. La royaume. Rendait sa fille. Un paix.</p>
6	<p>L'eau, il a une très grande importance dans la vie.</p>	<p>Dans ce moment. Combattre avec.</p>

III.2.3.C- Tableau récapitulatif des résultats obtenus par les deux échantillons :

Type d'erreur d'interférence linguistique commise	Le premier échantillon	Le nombre des erreurs	Le deuxième échantillon	Le nombre des erreurs	La différence entre les deux échantillons
Confusion de genre (masculin et féminin)	- une combat - la jardin	2	- une village - sa jardin - cette accident - la royaume - un paix - un condition	6	4
Utilisation erronée des prépositions	- à libérer	1	- à la route - dans ce moment	2	1
Traduction à la lettre de la langue maternelle (l'arabe)	- sur son cheval	1	- sur son cheval. - dans un jour. - rendait sa fille. - combattre avec. - dans un jour parmi les jours. - il la marie.	6	5

III.2.4. Analyse et interprétation des résultats obtenus :

- Au début de l'année scolaire 2006 / 2007, l'évaluation diagnostic des élèves nous permet de dire que l'interférence linguistique est l'erreur la plus fréquente chez ces derniers. Les six copies sur lesquelles on a travaillé nous permettent d'identifier les erreurs d'interférence linguistique commises, qui sont au nombre de dix sept erreurs, et par la suite de les classer parmi différents types : (genre, préposition ou traduction).

En première position, viennent les erreurs relatives au genre avec quinze erreurs, où la majorité des élèves considère les mots : « eau » et « chose » comme des noms masculins similaires à la langue arabe.

Dans la deuxième position, viennent les erreurs relatives aux prépositions et à la traduction avec une seule erreur pour chacune.

- Au mois de mai de la même année, les élèves ont eu leur test final sans passer par des activités orales considérées comme des exercices de préparation à l'écrit.

Il est constaté que ces élèves ont gardé le même niveau de départ. Par conséquent, le nombre des erreurs commises reste presque le même avec seize erreurs qui sont réparties de la manière suivante :

Les erreurs relatives au genre et celles de la traduction des expressions occupent la première place avec sept erreurs pour chacune.

Les erreurs relatives à la mauvaise utilisation des prépositions sont moins répandues.

III.3 Les résultats : diminution ou maintien des interférences ?

Les résultats obtenus sont les suivants :

- Les interférences linguistiques ont été diminuées de manière remarquable dans le premier échantillon.

- Il y a un maintien des interférences parmi le deuxième échantillon.

La question posée est la suivante :

Pourquoi y a-t-il une diminution ou un maintien de ces interférences ?

- La diminution des interférences constatée parmi le premier échantillon de notre recherche est réalisée grâce aux activités orales faites aux élèves. Ces derniers ont pu bénéficier de ces exercices oraux présentés, et cela se voit clairement à travers l'amélioration de leur niveau, en diminuant les interférences existant entre les deux langues arabe / français.

C'est pourquoi, on a constaté chez les élèves :

- * Une résolution du problème de genre.
- * Une bonne utilisation des prépositions.
- * Une diminution flagrante de la traduction mot à mot.

Par conséquent, les activités orales demeurent le moyen le plus efficace, permettant aux élèves d'établir un transfert positif et une traduction adéquate.

- Le maintien des erreurs d'interférences constaté parmi le deuxième échantillon de notre recherche est justifié par l'absence quasi-totale des activités orales présentées à ces élèves. Ces derniers, sont passés directement à l'étape de la production écrite sans respecter le processus activités orales / production écrite.

Ce passage direct à la phase de rédaction et sans avoir une étape intermédiaire, rend la tâche des élèves de plus en plus compliquée. Comment demander aux élèves de produire des écrits sans les habituer à parler, prendre la parole et avoir une relation de confiance (un sentiment de sécurité) et de familiarisation avec la langue cible.

En parlant, l'élève va acquérir de nouveaux concepts qui peuvent s'en servir dans sa production écrite. Il va produire des énoncés ou des fragments de phrases tout en respectant la syntaxe de la langue française.

À cause d'un manque d'activités orales, les élèves du deuxième échantillon maintiennent les erreurs d'interférences :

- * Le problème de genre se pose toujours.
- * Une mauvaise utilisation des prépositions.
- * Une traduction totale et à la lettre de la langue maternelle.

Pour cette raison, on peut dire que l'oral joue un rôle très important dans le développement des compétences scripturales des élèves et notamment dans la diminution des erreurs d'interférences.

III.3.1.Évaluation du rôle de l'oral :

Dans leurs recherches sur l'enseignement de l'oral et ses liens avec l'apprentissage de la langue, Jean-François De Piéto et Martine Wirthner remarquent que l'utilisation de l'oral en classe de français conserve des liens étroits avec l'écrit.

En soulignant l'importance de clarifier et de préciser le statut de l'oral en classe de langue, les auteurs veulent faire de celui-ci un outil efficace au service de l'ensemble des apprentissages.

Dans leur article ayant pour titre : « *L'oral, bon à tout faire ?* », ces didacticiens affirment : « L'oral est évidemment présent dans les classes, sous diverses formes, mais dans quel but ? Pour apprendre l'oral lui-même ou pour autre chose ? Pour accéder à une matière, quelle qu'elle soit, ou pour acquérir des outils langagiers qui, ensuite, pourront être exploités pour travailler différents contenus ? Le statut de l'oral dans la classe, et même dans la classe de français, n'est, en fait, guère assuré : aujourd'hui reconnu, dans les instructions officielles en particulier comme un savoir-faire fondamental »¹.

III.3.2.Les fonctions de l'oral par rapport à l'écrit :

Pour comprendre les difficultés des élèves, Marceline Laparra nous rappelle deux fonctions essentielles de l'oral par rapport à l'écrit :

- la socialisation de l'écrit :

On parle pour faire passer l'écrit au statut individuel (l'écrit fait partie de l'univers de la solitude) à la mutualisation de l'écrit. C'est un savoir à construire. Par exemple : lire à voix haute, beaucoup d'enfants ne savent pas à quoi cela sert.

- la fonction cognitive :

On parle sur un écrit pour le comprendre. L'école se sert constamment de cette fonction : la parole vient interroger l'écrit².

III.3.3.L'oral, une passerelle vers l'écrit :

Pour Jean-François De Piéto et Martine Wirthner, l'oral est considéré comme une passerelle vers l'écrit : « [...] l'oral est premier dans les acquisitions de l'enfant et qu'il faut y recourir pour franchir l'étape suivante, celle du passage à l'écrit »³.

À ce sujet, Besson et al (1979) pensent :

« La langue écrite est seconde par rapport à la langue orale : il convient donc d'analyser le fonctionnement de l'oral avant de présenter celui de l'écrit »⁴.

Ils ajoutent que, le départ de l'oral pourrait constituer un préalable facilitateur pour accéder au fonctionnement de l'écrit :

« On partira, chaque fois qu'il est possible, des productions verbales de l'enfant. Il s'agit, par rapport à la méthode en vigueur jusqu'ici, d'opérer un renversement. A une démarche qui ignore la langue de l'enfant et se réfère aux seuls modèles de la langue écrite, on oppose une pédagogie qui explore tous les moyens d'instaurer la communication orale et écrite dans la classe, c'est-à-dire de faire vivre la langue française comme moyen d'échange ; une pédagogie qui part des variétés du français maîtrisées par l'enfant et vise à en augmenter le nombre, lui permettant ainsi d'adapter sa langue aux diverses situations dans lesquelles il se trouve placé »⁵.

¹ Gadet. F, Le Cunff. C et Turco G : L'oral pour apprendre. Repères N°17, 1998 : 22.

² http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/crd/crd_conf_laparra.htm

³ Gadet. F, Le Cunff. C et Turco G : L'oral pour apprendre. Repères N°17, 1998 : 25.

⁴Ibid.

⁵Ibid.

III.3.4. Les relations entre l'oral et l'écrit dans l'enseignement :

Dans leur ouvrage intitulé : " *Pour un enseignement de l'oral* ", Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly ont mis en évidence les relations qui existent entre les deux codes oral et écrit dans l'enseignement.

L'oral n'est jamais étudié en tant qu'objet autonome, mais il reste largement dépendant de l'écrit. Les auteurs ont donné à titre d'exemple l'enquête sur les enseignants réalisée par Piétro et Wirthner et qui met en relief les aspects suivants :

- L'oral est surtout travaillé comme une passerelle pour l'apprentissage de l'écrit ;
- L'oral est analysé par les enseignants à partir de l'écrit ;
- L'oral est présent en classe, ses variantes et ses « normes » scolaires sont au service de la structure formelle écrite de la langue ;
- L'écrit oralisé ou la lecture à haute voix constitue l'activité orale la plus pratiquée.

En parlant des interactions existant entre l'oral et l'écrit, les auteurs déclarent :
« L'analyse des formes d'interaction entre l'oral et l'écrit semble donc bien différente en fonction des situations de communication et des objectifs poursuivis et, plus généralement, l'observation du travail en classe montre que l'alternance des activités orales et écrites est très fréquente dès qu'on se donne comme objectif la production d'un texte oral ou écrit relativement complexe »¹.

À propos du rôle de l'oral dans la préparation de l'écrit, Philippe Perrenoud (1988) souligne la relation complémentaire entre les domaines de l'oral et de l'écrit.

À son avis : « Il est possible qu'un début de maîtrise de la langue écrite, par exemple de la lecture, facilite chez certains élèves le développement de la langue orale. Dans l'autre sens, il est sûr qu'une bonne maîtrise de l'oral est aussi, même si ce n'est pas sa seule raison d'être, un préalable à la maîtrise de l'écrit. On ne voit pas comment un élève pourrait rédiger des textes s'il n'est pas capable d'exprimer oralement quelques idées cohérentes. On ne voit pas comment sa syntaxe écrite serait adéquate si son langage oral est incompréhensible... En travaillant l'oral, on travaille donc pour l'écrit. L'important est de ne pas s'enfermer dans cette perspective »².

¹ Dolz Joaquim et Schneuwly Bernard, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels*, Paris, ESF, 2000, p : 62.

² http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html (page active Juin 2008).

III.3.5.L'importance des avant textes oraux :

En parlant de l'importance des avant textes oraux dans l'acte de l'écriture, Claudine Fabre-Cols nous a donné l'exemple de la maîtresse, qui a invité ses élèves à la composition orale d'un début d'histoire possible.

Pour cette pédagogue, l'appui à l'oral a un rôle capital et qui facilite aux élèves l'entrée à l'écriture. À ce propos, elle a affirmé :

« On peut justifier rapidement les avantages de cette pratique des avant textes oraux :

- ce sont des discours distanciés, des sortes de brouillons peu coûteux ;
- ils se situent dans un processus d'enchaînement des discours et d'intertextualité entre l'oral et l'écrit ;
- ils permettent de travailler la cohérence et la cohésion des textes ;
- ils se définissent, par conséquent, comme un tremplin, comme une voie non exclusive mais importante, pour travailler à la fois l'oral et l'écrit, accéder à la lecture et à l'écriture »¹.

Quant au CECR, l'oral joue un rôle capital :

« En effet, on peut considérer qu'à ce niveau, et peut être même à des niveaux de classe supérieurs, l'entraînement à l'expression orale en continu est la forme par excellence d'apprentissage de l'expression écrite ». ²

¹ C. F. Cols, Apprendre à lire des textes d'enfants, Bruxelles : De Boeck, 2000 : 146-147.

² Conseil de l'Europe, Cadre européen commun et Portfolios, Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Éditions Didier, 1991 :92.

Conclusion :

Par ce modeste travail, qui nous paraît, n'a pas été fait de manière exhaustive, car la didactique ou l'enseignement de l'oral est un champ d'investigation trop vaste, voire difficile à cerner.

Le but est d'éclaircir certaines confusions linguistiques et les résoudre par la même occasion.

L'expression orale est un élément facilitateur. Elle est aussi une passerelle à la maîtrise de la langue écrite. Elle diminue les interférences linguistiques entre les deux langues arabe / français.

Notre souci majeur en tant qu'enseignante est de répondre aux besoins des apprenants, malgré leur niveau hétérogène.

Pour appréhender les problèmes inhérents à l'expression écrite, le recours aux activités d'expression orale est fortement conseillé.

La majorité des élèves de notre région n'aiment pas ou ne veulent pas écrire, sous prétexte qu'ils ne savent pas puisqu'ils n'ont pas bénéficié d'une formation suffisante dans les classes antérieures, à cause de leur appartenance à un milieu rural ou à des familles défavorisées.

C'est pourquoi, ils trouvent que l'expression écrite est sorte de châtiment. Généralement, ils n'ont pas une culture de la production écrite.

Comme nous l'avons vu précédemment, les deux codes oral et écrit ne sont pas parallèles, mais complémentaires. C'est pourquoi, on peut dire que l'objectif visé à travers l'enseignement de l'oral dans le cycle secondaire en Algérie est l'acquisition ou la maîtrise de la langue écrite.

Qu'est ce que la production écrite ?

Selon Janine Courtillon, la production écrite est liée à la capacité de lecture et de compréhension de la langue cible. Pour avoir une production écrite adéquate, il faut fréquenter et de manière assidue des textes qui permettent l'acquisition d'une mémoire du discours écrit. Ce qui permet également à l'étudiant d'avoir à penser son texte dans la langue maternelle et de le traduire dans la langue cible. Janine Courtillon a donné à la production écrite la définition suivante :

« En classe de langues, produire une phrase écrite en réponse à une question ou à un exercice est une sorte de capacité scolaire minimale, qui suppose la connaissance des règles grammaticales. Produire un texte suppose que l'on connaisse les règles d'organisation du genre du texte produit. Ce sont deux capacités totalement différentes. La production de phrases correctes est une activité purement scolaire, transitoire, qui ne saurait être le but de l'acquisition de la compétence écrite, ni encore moins servir à son évolution »¹.

Comment faciliter la production écrite ?

On parle ici de compétence générale de production écrite. Après avoir mémorisé un certain nombre de phrases écrites dans la langue cible, l'étudiant réutilise et élabore certaines parties de ces phrases dans sa production. Contrairement à l'oral, ces phrases sont disponibles à l'écrit et il les trouve dans les textes déjà étudiés. S'il n'est pas dans une situation d'examen, il peut les consulter, et s'en servir pour la production écrite. Donc, à l'écrit, l'élève est dans une situation favorable. Pour l'élaboration d'un texte descriptif, narratif, expositif ou encore argumentatif, l'élève a besoin de repères pour accéder facilement et avec plus de sûreté à la compétence, car ces repères le rassurent².

¹ J. Courtillon, *Elaborer un cours de FLE*, Paris, Hachette, 2002, p : 74.

² Ibid : 74-75.

Les élèves et leur rapport à l'écriture :

Avant de parler des élèves et leur rapport à l'écriture, il est préférable de définir la notion de l'écriture. L'écriture, cet enjeu important et incontournable, a été définie par Christine Barré-De Miniac comme étant :

« L'écriture est une activité qui mobilise autant qu'elle révèle l'individu dans sa dimension affective et singulière. Ecrire c'est, d'une certaine manière, se dire, se dévoiler : dévoiler ses émotions, ses sentiments, ses désirs ou ses conflits. Et affirmer qu'écrire c'est se dire, c'est situer le rapport à l'écriture du côté de se qui fait la singularité de chaque scripteur, de ce qui lui est propre, qui le distingue des autres »¹.

L'écriture, cette expression de soi est perçue à la fois comme : un moyen de se dire et un moyen de se trouver.

Un moyen de se dire :

Depuis longtemps, l'écriture a constitué un point de focalisation des intérêts pédagogiques, particulièrement à l'école primaire. L'écriture est considérée comme un moyen d'expression.

Ph. Lejeune a apporté en 1989 un éclairage important des liens entre l'expression spontanée et l'apprentissage en disant :

« En effet, Ph. Lejeune a posé et donné à voir conjointement l'importance de l'usage de l'écriture pour se dire (exprimer sa personnalité ou son projet de vie), et l'intérêt de l'étude du genre en tant que tel, dans sa complexité ».²

Ph. Lejeune a souligné également que la dimension littéraire de l'écriture est la création d'une image de soi et la séduction du lecteur.

Un moyen de se trouver :

Selon le même auteur, l'écriture est un moyen de « se trouver » :

« Cet usage de l'écriture comme moyen de « se trouver », et plus seulement de se dire (qui suppose un sujet conscient de lui-même), cet usage est systématiquement exploité dans la pratique de l'écriture de vie ».³

Les nouveaux programmes, qui s'inscrivent dans le cadre de la refonte du système éducatif algérien, et qui ont été mis en place dès l'année scolaire 2005 / 2006, ces programmes réservent une très grande part à l'oral.

Comment faire parler les élèves ?

Chaque enseignant est convaincu de faire parler ses élèves, mais quelle est la méthode adéquate pour le faire ?

Dans ses réponses aux questions posées, J. Courtilon a voulu apporter un éclairage à cette problématique.

La première chose est de savoir si notre désir est de faire parler l'élève :

« Pour le savoir, il faut répondre à la question suivante : si mon élève parle mal, en faisant beaucoup de fautes, est ce que je vais en souffrir ? Vais-je le supporter ? Est-ce que je ne vais pas penser que je suis un mauvais professeur ? Si la réponse est oui, alors il faut réfléchir au problème suivant : Peut-on apprendre à parler autrement qu'en parlant ? Peut-on faire des gammes, reproduire

¹ C. Barré-De Miniac, Le rapport à l'écriture, Aspects théoriques et didactiques, Presses Universitaires Du Septentrion, 2000 : 20.

² Ibid.21.

³ Ibid.

une partition, sans faire de fautes ? Peut on apprendre à nager sans se jeter à l'eau – de préférence là où on a pied ? À conduire sans se mettre au volant ? Évidemment que non. Pourquoi n'en serait-il pas de même lorsqu'on veut parler une langue étrangère ? Le professeur comme le moniteur est là pour aider celui qui s'est jeter à l'eau. S'il a peur qu'il se noie, l'étudiant n'apprendra jamais à nager »¹.

Donc, nous pouvons dire que la première chose est de savoir c'est notre désir est de faire parler l'élève.

Quel est le rôle du professeur dans le processus de l'enseignement / apprentissage du FLE ?

Le rôle de l'enseignant dans l'enseignement du FLE :

Ce rôle est très important car l'enseignant est le seul expert, surtout quand il s'agit d'une situation exolingue, c'est lui qui possède le bagage linguistique suffisant du FLE.

Les caractéristiques indispensables de l'enseignant sont : la personnalité, la formation, la connaissance de la langue qu'il enseigne et le rapport à cette langue, la connaissance de la langue des apprenants, l'expérience antérieure, et les stratégies pédagogiques.

« C'est le comportement interactif du professeur qui encourage les apprenants à être mieux disposés envers le travail de coopération »².

Donc, afin que l'enseignement de l'oral dans le cycle secondaire atteigne son objectif, il est demandé aux enseignants de suivre des stratégies et des méthodes adéquates, qui leur permettent de réaliser de très bons résultats et cela par :

La création d'une atmosphère favorable à l'apprentissage :

Chaque enseignant est appelé à créer dans la classe de français langue étrangère, une atmosphère propice à l'apprentissage et cela par l'instauration d'un climat de confiance et de convivialité de manière à ce que les élèves ressentent la joie et la satisfaction en apprenant cette langue étrangère.

À ce propos, Michel Boiron disait :

« Pour apprendre le français ? pour créer le désir d'apprendre, pour révéler la pertinence de l'apprentissage, il faut mettre en place une stratégie d'enseignement : elle consiste à créer un affect positif entre l'apprenant et la langue cible. L'apprentissage d'une langue devrait se définir au sens large, comme une approche faisant appel à tous les sens : l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat, la vue »³.

La création de la motivation :

Dans leur ouvrage intitulé *les chemins de la pédagogie*, Tilman. F et Grootaers définissent la motivation comme :

« La motivation est le désir de parvenir à une maîtrise plus grande d'un aspect de sa vie ou encore le désir de réaliser quelque chose qui n'a jamais encore été obtenu ». ⁴

Comment fonctionne le processus de motivation en classe de FLE ?

La motivation joue un rôle très important dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Il est remarqué que dans l'enseignement du FLE, les résultats obtenus au baccalauréat sont inversement proportionnels aux efforts déployés.

¹ J. Courtillon, *Elaborer un cours de FLE*, Hachette, 2002, p : 110.

² L. Schiffler, *Pour un enseignement interactif des langues étrangères*, Hatier, Paris, Juillet 1984, p : 6.

³ Tilman. F et Grootaers, *Les chemins de la pédagogie : Guide des idées sur l'éducation et l'apprentissage*, Bruxelles, Chronique Sociale, 1994, p : 18.

⁴ www.fdlm.org/fle/article/318/methode.php

L'étude de cas effectués en classe de terminale révèlent une régression constante des performances. Pour les enseignants, cela est dû essentiellement à un manque de motivation chez les élèves.

L'enseignant constitue la première source de motivation grâce à l'intérêt qu'il porte à la fois au savoir linguistique qu'il dispense et aux apprenants dont il a la charge. Pour motiver ses élèves et leur donner le désir d'apprendre, l'enseignant doit éviter les exercices vides de sens où les éléments linguistiques sont répétés ou manipulés mécaniquement car ils peuvent nuire à la motivation des élèves.

C'est pourquoi, il est souhaitable que l'enseignant la crée chez les élèves, parce que l'apprentissage du FLE est considéré comme une aventure intéressante et motivante. Il est nécessaire d'encourager ses élèves à parler le français au fur et à mesure, par exemple : ajouter des notes à ceux qui vont apprendre une chanson, un poème ou une récitation, qui vont les présenter à la fin de chaque séance. À notre avis, cela permet d'habituer ces apprenants à parler cette langue. Il est remarqué également que les élèves apprennent mieux en associant l'oral à l'écrit.

Donc, la préparation des activités variées peut assurer chez eux une plus grande motivation.

La variété dans les activités d'apprentissage :

Au cycle secondaire, la capacité et l'intention des élèves ainsi que leur développement intellectuel leur permettent de s'intéresser à des projets comme : les jeux de rôle, l'exploitation d'une B.D, les sondages, la préparation de tableau d'affichage, la résolution de problèmes à partir d'indices ...etc.

Ces activités peuvent amener l'élève à utiliser la langue de manière spontanée

L'enrichissement du vocabulaire :

Les élèves utilisent – ils un lexique riche ?

Il est remarqué que le lexique employé par les élèves est simple, répété et manqué de richesse. C'est pourquoi, ils sont appelés à l'enrichir. L'enseignant doit les aider à ce niveau par la recherche et la connaissance d'un grand nombre de mots.

La chercheuse Collette Bizouard pense que le travail et la bonne volonté peuvent enrichir le vocabulaire des apprenants et cela par la proposition de :

« Un **exercice amusant** et difficile, à faire seul ou en groupe, consiste à parler à propos d'un mot pendant **deux minutes**. En groupe, chaque participant écrit sur un papier un mot abstrait et un mot concret. Celui « qui y est » tire un papier et choisit un des deux mots. Puis il parle autour de ce mot, sur lui. Il le décortique, l'analyse, évoque des souvenirs qu'il lui rappelle, dit les sentiments qu'il lui inspire, l'associe, le compare à d'autres etc.... »¹

Nous pouvons dire que cet exercice d'entraînement est très important pour la disposition d'un lexique varié et adapter permettant aux apprenants l'expression avec justesse.

Dans son ouvrage ayant pour titre : *L'expression orale et l'expression écrite en français*, Mireille Blanc – Ravotto souligne la nécessité de l'enrichissement du vocabulaire en disant :

« Employer un vocabulaire précis est nécessaire à une expression qui se veut claire et rigoureuse, tant à l'oral qu'à l'écrit. Cette précision sera d'autant plus aisée que le lexique sera riche, il convient donc, à présent de travailler sur l'enrichissement de ce vocabulaire, en se penchant sur les notions de synonymie et de polysémie, d'antonymie, de paronymie et d'homonymie ».²

¹ Bizouard. C, *Vivre la communication*, 5^{ème} édition, savoir communiquer l'essentiel, Lyon, chronique Sociale, 1995 : 150.

² Ravotto. M. B, *L'expression orale et l'expression écrite en français*, Édition Ellipses, Paris, 2005: 27.



ANNEXES

Annexe N ° 1 :

Les finalités de l'enseignement du français :

À l'instar des autres disciplines, l'enseignement du français a pour finalités :

a- Sur le plan intellectuel :

Former des apprenants qui pourront être des citoyens responsables capables de raisonner et ayant le sens critique.

b- Sur le plan social et professionnel : insérer les apprenants dans la vie.

Donc, on peut dire que l'enseignement du français permet :

- De doter les apprenants d'un outil de communication qui leur permet d'accéder aux savoirs.
- De les sensibiliser aux aspects positifs des technologies modernes de la communication.
- De les familiariser avec les autres cultures francophones pour pouvoir comprendre leurs dimensions culturelles.
- De les ouvrir sur le monde pour avoir une conscience de soi et établir des attitudes de cohabitation et de tolérance avec l'autre.

Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire :

Dans leurs cursus scolaire au lycée, les apprenants auront :

- L'acquisition d'une maîtrise suffisante de la langue (exemple : la lecture et la compréhension des messages sociaux ou littéraires).
- L'utilisation de la langue dans ces différentes situations d'interlocution (dans la vie sociale).
- L'exploitation efficace des documents et la capacité de restitution sous différentes formes (résumé, synthèse, compte rendu).
- L'adoption d'une attitude critique vis-à-vis les informations transmises par les moyens de communication (exemple : les masses média).
- La production des discours écrits ou oraux servant à raconter, exposer ou rapporter les paroles d'autrui.
- L'appréhension de la valeur esthétique de la langue.

Objectif terminal d'intégration : (pour le cycle)

L'objectif visé est la production des messages écrits / oraux en relation avec ce qu'on appelle **une situation problème**, en respectant les nécessités et les conditions de la communication et ses enjeux, et en exprimant librement des idées et des pensées (produire des messages contenant des indices de personne ou être subjectif).

Objectif intermédiaire d'intégration (2^{ème} année secondaire) :

L'objectif est toujours la production d'un texte écrit / oral selon une thématique pré étudiée au cours de l'année, et cela selon la situation de communication.
L'apprenant a le droit de choisir le thème convenable.¹

¹ Programme de la première année secondaire (Tronc Commun Sciences Technologie et Tronc Commun Lettres), O.N.P.S. 2005 / 2006 : 26.

3/ Profil d'entrée en première année secondaire :

À l'oral : L'élève saura :

- La distinction entre les différents types de textes : narratif, explicatif, descriptif...etc.
- La reformulation d'un court énoncé selon les thèmes cités ci dessus.
- La production d'un court énoncé narratif, explicatif...etc.
- L'étayage d'une argumentation en se basant sur des arguments, des exemples ou des explications.

À l'écrit :

a- La compréhension de l'écrit : (la lecture)

L'apprenant saura :

- La distinction du texte argumentatif des autres types de textes.
- L'identification dans le texte argumentatif des énoncés narratifs, explicatifs ou descriptifs.
- L'interprétation d'une image pour trouver sa visée argumentative.

b- La production : (l'expression écrite)

L'apprenant saura :

- La rédaction d'une lettre pour pouvoir convaincre autrui.
- L'insertion d'un passage argumentatif sous la forme d'un dialogue dans le récit.
- La traduction d'une image en un énoncé argumentatif.

4 / Profil de sortie à l'issue de la première année secondaire :

Objectif intermédiaire d'intégration (1^{ère} année secondaire) :

La production d'un texte écrit / oral en choisissant un thème étudié au cours de l'année, en accordant un respect à la situation de communication et à l'enjeu visé et en mettant en œuvre un modèle étudié.

La compétence à installer en première année secondaire :

Pour installer ces compétences chez l'apprenant, différentes ressources doivent être mobilisées afin de permettre aux apprenants la restitution des contenus sous forme de résumés à un destinataire précis.

Les compétences à atteindre sont :

- La compétence de production d'un texte relatif aux objets d'étude et aux thèmes choisis sans négliger la situation de communication, ses obligations et l'enjeu qu'elle vise.
- La compétence de production des messages oraux sous la forme d'un monologue ou d'un dialogue, pour exposer une information, argumenter son point de vue ou raconter une histoire. ¹

¹ Programme de la première année secondaire (Tronc Commun Sciences Technologie et Tronc Commun Lettres), O.N.P.S. 2005 / 2006 : 27.

Annexe N ° 2 :

Les compétences disciplinaires :

Compétence à l'oral :

En réception :

Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.

Capacités et objectifs d'apprentissage à l'oral

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral
Savoir se positionner en tant qu'auditeur	<ul style="list-style-type: none">• Adapter sa modalité d'écoute à l'objectif.
Anticiper le sens d'un message	<ul style="list-style-type: none">• Exploiter les informations données par le professeur, avant écoute d'un texte, pour émettre des hypothèses sur le contenu du message oral, sur la fonction du message (narrative, argumentative..).
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un message	<ul style="list-style-type: none">• Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication.• Repérer la structure dominante d'un message oral.• Séquentialiser le message pour retrouver les grandes unités de sens.
Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les informations contenues explicitement dans le message.• Identifier le champ lexical dominant.• Repérer les marques de l'énonciation.• Interpréter oralement un schéma, un tableau ou des données statistiques.• Interpréter un geste, une intonation, une mimique.• Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai.• Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte.• Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.
Réagir face à un discours	<ul style="list-style-type: none">• Se construire une image du locuteur.• Prendre position par rapport au contenu.• Découvrir l'enjeu discursif.• Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier.• Juger du type de rapport que le locuteur entretient avec l'auditeur.

1

¹ Ministère de l'Éducation Nationale, *Programme de la troisième année secondaire*, O.P.N.S : 2006 : 32.

En production :

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour exposer des faits en manifestant son esprit critique, participer à un débat d'idées, interpeller le(s) interlocuteur(s) pour le(s) faire réagir.

Capacités et objectifs d'apprentissage à l'oral

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral
Planifier et organiser son propos	<ul style="list-style-type: none">• Définir la finalité du message oral• Activer des connaissances relatives à la situation de communication.• Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.• Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation pour faire son exposé.• Choisir le niveau de langue approprié.• Adapter son propos à son auditoire.• Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur.• Assurer la cohésion du message pour établir des liens entre les informations (en situation d'exposé).• Utiliser adéquatement les supports annexes (en situation d'exposé).• Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos (en situation d'interlocution).• Respecter le temps imparti.

1

Compétence à l'écrit :

En réception :

Comprendre et interpréter divers discours écrits pour les restituer sous forme de synthèse.

Comprendre c'est se poser en tant que lecteur, établir des interactions entre un discours et ses propres connaissances, que ces connaissances concernent le contenu, les structures typiques, le lexique, la syntaxe, la pragmatique. C'est ensuite, à partir de connaissances générales, élaborer des hypothèses, confirmer ou réfuter celles-ci sur la base des informations rencontrées dans le texte. C'est faire un aller-retour constant entre les différents niveaux de traitement de l'information (du mot, à la phrase, à l'énoncé, au texte, au contexte et vice-versa).

Capacités et objectifs d'apprentissage en lecture

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'écrit
Savoir se positionner en tant que lecteur	<ul style="list-style-type: none">• Définir son objectif de lecture (lire pour résumer, pour le plaisir, pour accroître ses connaissances..).• Adapter sa modalité de lecture à son objectif. (lecture littérale, inférentielle, sélective...).
Anticiper le sens d'un texte	<ul style="list-style-type: none">• Exploiter les informations relatives au paratexte et à l'aire scripturale du texte dans son ensemble pour émettre des hypothèses sur son contenu et sur sa fonction (argumentative, narrative...).
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte	<ul style="list-style-type: none">• Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication.• Repérer la structure dominante du texte.• Repérer les énoncés investis dans la structure dominante.• Repérer la progression thématique.• Retrouver les facteurs assurant la cohésion du texte.• Séquentialiser le texte pour retrouver les grandes unités de sens.
Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les informations contenues explicitement dans le texte.• Distinguer les informations essentielles des informations accessoires.• Regrouper des éléments d'information pour construire des champs lexicaux.• Expliquer les ressemblances ou les différences à plusieurs niveaux (emploi des temps, focalisation, diversité des énoncés : description, énoncés au style direct et indirect..).• Expliquer l'influence des constructions syntaxiques sur le texte.• Repérer les marques de l'énonciation.• Interpréter un schéma, un tableau ou des données statistiques.• Expliquer le rapport entre le linguistique et l'iconique.• Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai.• Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte.• Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.

	<ul style="list-style-type: none"> • Se construire une image du scripteur.
Réagir face à un texte	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre position par rapport au contenu. • Découvrir l'enjeu discursif. • Justifier la transparence ou l'opacité du texte. • Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier. • Juger du type de rapport que le scripteur entretient avec le lecteur.

En production :

Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé.

Ecrire c'est se poser en tant que producteur d'un message à l'intention d'un ou de lecteurs particuliers. C'est donc mobiliser ses savoirs et savoir-faire selon les contraintes sociales et culturelles de la communication. C'est faire des choix stratégiques élaborés à des niveaux successifs.

1

¹ Ministère de l'Education Nationale, *Programme de la troisième année secondaire*, O.P.N.S : 2006 : 33 – 34.

Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'écrit
Planifier sa production au plan pragmatique et au plan du contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la finalité de l'écrit (ou respecter la consigne donnée). • Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne). • Activer des connaissances relatives à la situation de communication. • Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler. • Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation. • Se faire une idée du lecteur de l'écrit pour sélectionner les informations les plus pertinentes. • Faire un choix énonciatif. • Choisir une progression thématique. • Choisir le niveau de langue approprié.
Organiser sa production	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le modèle d'organisation suggéré par une consigne ou le modèle d'organisation le plus adéquat à la situation de communication. • Faire progresser les informations en évitant les répétitions, les contradictions. • Assurer la cohésion du texte par un emploi pertinent des temps et par l'établissement de liens entre les informations. • Insérer harmonieusement les énoncés narratifs, descriptifs, les énoncés au style direct et indirect. • Assurer la présentation (mise en page) selon le type d'écrit à produire.
Utiliser la langue d'une façon appropriée	<ul style="list-style-type: none"> • Produire des phrases correctes au plan syntaxique. • Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'écrit. • Utiliser de manière adéquate les signes de ponctuation pour faciliter la lecture de l'écrit.
Réviser son écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser une grille d'auto évaluation pour détecter ses erreurs à différents niveaux. • Définir la nature de l'erreur : - mauvaise prise en compte du lecteur ; - mauvais traitement de l'information (contenu) ; - cohésion non assurée ; - fautes de syntaxe, d'orthographe, - non respect des contraintes pragmatiques. • Mettre en œuvre une stratégie de correction : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en jeu diverses opérations (suppression, addition, substitution, déplacement).

1

¹ Ministère de l'Éducation Nationale, *Programme de la troisième année secondaire*, O.P.N.S : 2006 : 35.

ANNEXE N° 3 :

Le questionnaire :

-Nom et prénom :

-Date et lieu de naissance :

-Etablissement actuel :

-Profession du père :

-Profession de la mère :

-Adresse :

1- Comment est votre entourage ? Arabophone ()

Francophone ()

Bilingue ()

2-Est-ce que vous parlez le français en dehors de l'école ? Oui () Non ()

3-Si votre réponse est oui. Avec qui ?

Si votre réponse est non. Pourquoi ?

4-Regardez-vous les programmes télévisés en français ? Oui () Non ()

5- Quelles sont les émissions qui vous attirent beaucoup plus ?

- Les jeux ()

- Les documentaires ()

- Le sport ()

- La politique ()

6-Lisez- vous les journaux en français ? Oui () Non ()

7- Quels types de journaux ?

- Sportifs ()

-Educatifs ()

- Culturels ()

8-Comment lisez-vous ces journaux ?

- facilement ()

- difficilement ()

9-Ecoutez- vous les chansons en français ? Oui () Non ()

10- Si votre réponse est Oui. Quel est votre chanteur préféré ?

11-Aimez – vous parler en français ? Oui () Non ()

12 –Si votre réponse est Oui. Quelles sont vos motivations ?

-

-

13 – Si votre réponse est Non. Quels sont vos empêchements ?

-

-

14- Comment est votre niveau en français ?

-faible ()

-moyen ()

-bon ()

15-Pensez – vous que chaque élève est capable d'améliorer son niveau ?

Oui () Non ()

16-Que représente pour vous la séance de langue française ?

- Une séance comme les autres. ()

- Une séance privilégiée. ()

17 –Pour apprendre une langue étrangère, il faut toujours faire référence à la langue maternelle ?

- Oui ()

-Non ()

-Je ne sais pas ()

- 18 – On apprend une langue étrangère :
- On parlant ()
 - On écrivant ()
 - Les deux à la fois ()
- 19- Pensez – vous que la langue française contribue à votre réussite scolaire ?
- Oui ()
 - Non ()
- 20- En étudiant la langue française, quelle est l'activité qui vous séduit de plus ?
- La compréhension de l'écrit ()
 - La syntaxe ()
 - L'expression orale ()
 - L'expression écrite ()
- 21- On apprend mieux une langue étrangère :
- Dans une salle de classe ()
 - Dans la vie réelle ()
- 22-Que signifie pour vous la maîtrise d'une langue étrangère ?
- Savoir lire ()
 - Savoir écrire ()
 - Savoir prendre la parole ()
- 23- Après l'obtention de votre BAC, si on vous donne le choix entre trois langues.
Qu'est ce que vous choisirez ?
- L'arabe ()
 - Le français ()
 - L'anglais ()

ANNEXE N° 4 :

Le déroulement des activités : Elles sont au nombre de quatre.

La première activité : Exploitation d'une Bande Dessinée.



Support : une Bande Dessinée.

Objectif : -Diminuer chez l'élève l'interférence linguistique (français arabe).
-Développer la fluidité verbale et l'imagination.
-Rendre l'élève capable de comprendre et de raconter une histoire à travers des Images.

Les étapes du cours :

Premier moment : Distribution aux élèves la B.D et leur poser cette question :

-Que représente ce document ?

Une B.D

-Qu'est ce qu'une B.D ?

C'est une suite de dessins qui racontent une même histoire où présentent un même personnage. (Petit Robert).

Deuxième moment : Observez attentivement cette B.D.

-De quoi se compose t-elle ?

Cette B.D se compose uniquement des images.

Remarque : L'enseignant signale aux élèves que la B.D se compose non seulement des images mais aussi des bulles.

-Et maintenant aidez-vous de l'image pour indiquer le lieu où se déroule le récit et identifiez les personnages.

Le lieu : la maison, le travail, le restaurant.

Les personnages : un homme, sa femme et ses enfants

-Quel est donc le rôle des images ?

Comme elles prennent la place des mots, elles donnent des informations au lecteur.

Troisième moment : Exploitation des différentes vignettes de la B.D.

-Que représente la 1^{ère} vignette ?

Un homme.

-Essayez de lui donner un nom.

Monsieur Ahmed.

-Où se trouve t-il ?

Il est à la maison. Il est chez-lui.

-Observez le décor (horloge), la position de Monsieur Ahmed.

Monsieur Ahmed se réveille à sept heures du matin.

-Que représente la deuxième vignette ?

Monsieur Ahmed se lave en chantant.

-Que représente la 3^{ème} vignette ?

Monsieur Ahmed est assis sur une chaise, devant lui une tasse de lait (il prend son petit Déjeuner). Il est entrain de lire le journal.

Remarque : Ici on va mettre l'accent sur tous les mots qui peuvent être un sujet d'une interférence linguistique.

Exemple : le journal: est un nom masculin en français féminin en arabe.

La chaise: est un nom féminin en français masculin en arabe.

La tasse : est un nom féminin en français masculin en arabe.

-Que représente la 5^{ème} vignette ?

Il est sept heures trente minutes, Ahmed quitte la maison en saluant ses enfants.

Remarque: Ici l'accent est mis sur le mot: maison qui est féminin en français masculin en arabe.

-Observez la 5^{ème} vignette et dites qu'est ce qu'elle représente ?

Monsieur Ahmed travaille de huit heures à midi.

-Et la 6^{ème} vignette ?

Il est midi dix minutes, il prend son repas au restaurant.

-Que représente la 7^{ème} vignette ?

A dix huit heures et quart, Ahmed revient à la maison.

-Et enfin la dernière vignette ?

Le soir, il regarde la télévision en buvant un café.

Remarque: Ici on va mettre en évidence les mots suivants :
La télévision qui est féminin en français masculin en arabe.
Le café qui est masculin en français masculin en arabe.

Quatrième moment : Faire mémoriser l'histoire par quelques élèves afin de la mémoriser.

Cinquième moment : Evaluation écrite

Sujet : En quelques lignes racontez les différentes activités faites par Monsieur Ahmed chaque jour ?¹

La deuxième activité: Exploitation d'un document sonore.

Thème: Le texte narratif (récit).

Support: Document audio (cassette).

Titre du récit: Les oiseleurs.

D'après : Nikos Kazantzaki (Alexis Zorba).

Les objectifs : 1-Diminuer chez l'élève l'interférence linguistique.

2-Developper la fluidité verbale.

3-Travailler chez l'élève l'écoute globale.

4-Amener l'élève à la restitution d'un texte.

(Mettre l'oral au profit de l'écrit).

5-Mettre l'élève en contact direct avec la langue étrangère (la langue cible).

Le texte : est le suivant :

Les oiseleurs

Il était une fois, deux oiseleurs qui s'en allèrent tendre des pièges sur la montagne. Quand ils revinrent, le lendemain, leurs filets étaient pleins de pigeons sauvages. Les pauvres bêtes s'étaient jetées contre les filets et se trouvaient prises dans les mailles serrées. Ne pouvant s'échapper, elles s'étaient finalement blotties l'une contre l'autre et attendaient en tremblant. « Ils n'ont que les plumes et les os, ces maudits oiseaux ! » dit l'un des chasseurs. « Comment les vendre au marché ? » « Nourrissons-les pendant quelques jours pour les engraisser » proposa l'autre.

Ils donnèrent aux pigeons du grain en abondance, ils leur apportèrent de l'eau. Les pigeons mangeaient et buvaient avidement. Un seul refusait de toucher au grain. Les jours passèrent. Les pigeons grossissaient à vue d'œil. Seul le réfractaire maigrissait et tentait sans arrêt de passer à travers les mailles du filet.

Nikos Kazantzaki

Le déroulement :

1^{er} moment : Avant la présentation du document aux élèves, on leur demande d'identifier les personnages de ce récit.

-Vous allez écouter une histoire (récit), essayez de repérer les personnages principaux.

2^{ème} moment : Faire écouter le récit aux élèves.

-Demander les réponses à la question précédente.

Les personnages principaux sont : les oiseleurs et les oiseaux.

-Quel est le titre du récit que nous venons d'écouter ?

Les oiseleurs.

-Pouvez-vous nous expliquer ce mot.

Ceux qui élèvent et prennent les oiseaux.

¹ T. Gueméred, L'exploitation de la B. D. pour une classe de FLE , 1995.

3^{ème} moment : Faire réécouter le récit aux élèves, après cela on leur pose une série de questions pour vérifier la compréhension et les inciter à prendre la parole et à s'exprimer librement.

Remarque : Pendant cette période on met l'accent sur les mots qui peuvent représenter pour les apprenants des erreurs d'interférence linguistique.

Exemple : filet, montagne, pigeon, eau...etc.

Les questions posées :

-Quand la scène (histoire) se passe-t-elle ?

Il était une fois.

-Où allèrent les oiseleurs ? Pourquoi ?

A la montagne pour chasser (piéger, tendre les pièges.)

-Le lendemain, comment ils trouvaient leurs filets ?

Le lendemain, leurs filets étaient pleins des pigeons sauvages.

Remarque : ici, on demande aux élèves de mettre au singulier ces mots pour résoudre le problème d'interférence linguistique.

Les mots sont : filets et pigeons.

-Qu'est-il arrivé à ces oiseaux ?

Ils s'étaient jetés contre le filet et se trouvaient pris dans les mailles.

C'est-à-dire : ils tombent dans le piège et ne pouvant pas en sortir.

-Faire écouter le récit une 3^{ème} fois aux élèves et leur demander de se rappeler du dialogue qui s'est déroulé entre le chasseur(oiseleur)et son camarade.

-Que disait l'oiseleur à son camarade ?

« Ils n'ont que les plumes et les os, ces maudits oiseaux ! Comment les vendre au marché ? »

-Qu'est ce qu'il lui répondait ?

« Nourrissons-les pendant quelques jours pour les engraisser. »

-Donc quelle solution trouvaient les chasseurs pour résoudre leur problème ?

Ils donnèrent à manger aux pigeons. (Ils les nourrissent).

-Quelle était la réaction des pigeons ?

Ils mangeaient tous sauf un.

-Comment étaient devenus les pigeons après quelques jours ?

Ils grossissaient sauf celui qui avait refusé il maigrissait.

-Que faisait-il alors ?

Il tentait sans arrêt de passer à travers les mailles du filet.

Remarque : L'enseignant fixe au tableau les questions les plus importantes qui ont été posées et qui peuvent aider l'élève à trouver le schéma narratif.

4^{ème} moment : L'enseignant demande à deux ou trois élèves de raconter oralement le récit à leurs camarades.

5^{ème} moment :

-Est-ce que ce récit contient tous les grands moments du récit ?

La fin du récit est ouverte, donc il lui manque la situation finale.

Activité : On propose aux élèves deux situations finale "A" et "B" écrites sur un bout de papier et on leur demande de trouver la situation finale adéquate (convenable).

La situation finale''A'' :

Enfin, les chasseurs vinrent les chercher pour les vendre au marché. Le pigeon qui avait refusé de manger avait tellement maigri qu'il mourut. Il n'avait pas supporté d'être privé de sa liberté.

La situation finale''B'' :

Enfin, les chasseurs vinrent les chercher, pour les vendre au marché. Le pigeon qui avait refusé de manger avait tellement maigri que, d'un coup d'aile, il traversa le filet et s'envola, libre, dans l'air.

6^{ème} moment : Évaluation écrite

Sujet : En quelques lignes, faites la restitution du récit que vous venez d'écouter ?

La troisième activité : Exploitation d'une chanson.

Thème : Le texte narratif.

Support : une chanson.

Titre : C'est les vacances (Ilona Mitrecey).

Les objectifs : 1-Diminuer chez l'élève l'interférence linguistique.

2-Developper la fluidité verbale.

3-Eduquer l'écoute de l'élève.

4-Rendre l'élève capable de s'exprimer oralement.

Le déroulement :

I- Rappel et éveil de l'intérêt :

-Qu'est ce que vous faites pendant les vacances ?

Je reste à la maison.

Je voyage...etc.

-Pour ceux qui voyagent, pourquoi voyagez-vous ? Que représente pour vous le voyage ?

Pour oublier les problèmes .le voyage symbolise la joie et la satisfaction.

II- Compréhension globale :

Faire écouter la chanson aux élèves puis on leur pose les questions suivantes :

-Qui est l'interprète de cette chanson ? ¹

Ilona Mitrecey.

-De quoi parle-t-elle dans cette chanson ?

Elle parle de ses vacances.

- De quelles vacances s'agit-il ?

Les vacances d'été.

-Ou elle a passé ses vacances ?

En Italie.

-Où habite-t-elle ?

Paris.

-Comment elle les a passées ? Quel est le sentiment dominant ?

La joie, la satisfaction...etc.

¹ R . Hachemi, Pratique du français, 1^{ère} année secondaire, Editions Lumières, 2005 : 118.

III -Analyse : Exploitation de la chanson :

Faire écouter la chanson une 2^{ème} fois aux élèves.

Les questions posées sont :

-Ilona a-t-elle voyagé seule ou en compagnie ?

Elle a voyagé en compagnie (nous, notre).

-Par quel moyen de transport voyage-t-elle ?

Elle a voyagé par voiture.

-Pourquoi ils ont choisi ce moyen de transport ?

Parce que la voiture est le meilleur moyen d'aller vers l'aventure.

-Quelle direction prennent-ils ?

Ils prennent la direction d'Italie.

-Qu'attend Ilona avant de s'endormir ?

Elle attend le nombre des villes et les arbres qui défilent.

Remarque : Durant cette étape on essaiera de mettre en évidence les mots qui peuvent être un sujet d'interférence linguistique.

Exemple : Nous avons ici les termes direction et arbre.

-Ilona récite des choses qui représentent l'art culinaire en Italie, lesquels ?
Spaghetti et Pizzas.

Faire écouter la chanson une 3^{ème} fois aux élèves.

Les questions posées sont :

-Ilona décrit les gens en pleins mouvements. Que font-ils exactement ?

Il y a ceux qui crient, ceux qui pleurent...etc.

-Comment est le paysage ?

Il est plein de fleurs, de soleil et de fruits.

Remarque : Le mot soleil représente une erreur d'interférence linguistique qui est très répandue chez l'élève.

-Qu'ont-ils mangé ?

Ils ont mangé des glaces de toutes les couleurs.

-Que fait Ilona l'après midi ?

L'après midi elle se fait des amis.

-Comment sont-ils ?

Ils sont gros, maigres, grands et petits. (Ils sont différents).

-Et le soir que font-ils ?

Le soir, ils sortent, ils s'échangent d'adresses, ils parlent, ils chantent et ils se font des promesses.

Remarque : L'enseignante fixe au tableau les mots suivants : adresses et promesses.

Elle demande aux élèves de les mettre au singulier.

Faire écouter la chanson une dernière fois aux élèves.

-Après son retour à Paris, à qui Ilona pense-t-elle sans arrêt ?

Elle pense à ses chers amis.

Elle espère les voir prochainement.

-Qu'est ce qui vous a plu dans cette chanson ?

La musique, les paroles,...etc.

Évaluation :

Sujet : Dans quelques jours, vous aurez vos vacances d'été. En quelques lignes racontez ou vous aimerez les passer ?¹

¹ <http://www.genwi.com> (page active mai 2006).

La quatrième activité : Raconter un film policier (shooter) ou le tireur.

Les objectifs :

- 1- Développer la rigueur de la pensée et la fluidité verbale.
- 2- Rechercher la précision.
- 3- Evaluer la compétence de la production d'un texte narratif.
- 4- Diminuer l'interférence linguistique entre le français et l'arabe.

Le déroulement :

1^{er} moment : L'enseignant demande à un apprenant de raconter un film policier, pendant le récit aucune question ne doit être posée.

2^{ème} moment : À la fin de la narration, les autres apprenants peuvent demander toutes les explications voulues. On inscrit au tableau les questions posées.

3^{ème} moment : Par l'analyse des questions, le groupe repère les points faibles du récit.

Évaluation :

Sujet : Racontez en quelques lignes le contenu du film.

Remarque : Les élèves ont pu voir à l'avance le film ensemble en classe.¹

Évaluation finale : Pour les deux classes.

La 1^{ère} classe qui a une pratique systématique de l'oral.

La 2^{ème} classe qui a une pratique faible de l'oral.

Le sujet : Rédigez un récit en vous basant sur les éléments (actants) suivants :

Le destinataire : Le roi.

Le destinataire : Un jeune chevalier.

L'objet recherché : La princesse (la fille du roi).

Les adjuvants : Une fée et un cheval rapide.

Les opposants : Un horrible dragon.

¹ http://www.oasisfle.com/documents/didactique_de_l'oral.htm (page active mai 2006)

Annexe N° 5 :

Les productions écrites des élèves :

Les productions de la première activité :

Texte 1 : Asma (2^{ème} année secondaire)

Ahmed se reveille le matain à 7 heures il se lave. avec une chansan. Ahmed lit le journal avant de prendre son petit déjeuner il assed sur la chaise sur la table il ya une tasse de café et le pain à 7 :30.Ahmed quité sa maison en saluant ses enfants. Ahmed comence san travail à 8heures et termine à 12.

Ahmed prend son repas à12 :10munite ou restaurant Quand il revient il embrase sa petite fille le soir Ahmed regarde la télévision en buvant un café.

Texte 2 : Djamel (2^{ème} année secondaire)

A 7 heure Ahmed se réveille de sa chambre et il se lave en chantant. Après ça il prend son petit déjeuner en lisant le journal et il est assé sur une chaise et devant lui, il y'a une tasse de café.

A 7 h et demi Ahmed quite la maison en saluant ses enfants pour le travail qui commence à 8 h et finis a midi et après le travail, Ahmed prend son repas au restaurant à midi et 10 minutes.

A 18 h et car, Ahmed revient à la maison et il est avec ses enfants.
En soir, Ahmed regarde la télévision en buvant son café.

Texte 3 : Imade Eddine (2^{ème} année secondaire)

Ahmed se reveillé à 7 heures Il se lave en chantant. Ahmed prend sont petit déjeuner en lisant le journal.il quité sa maison en salluons cés enfants.

de 8 heure à 12 heure Ahmed ce trouve en travail.il prend sont repas au restaurant.

A 18 heures et quart Ahmed revient a la maison.

Ahmed regarde la television en bouvant son café.

Texte 4 : Keltoume (2^{ème} année secondaire)

Quotidienement, Ahmed se reveille à sept heures du matin,Il se lave en chantant. Il pred son petit déjeuner en lisant le journal assis devant sa tasse de café

A sept heures et demi Monsieur Ahmed quitte sa maison en saluant ses enfants et sa famme.

Il travaille de huit heures jusqu'a midi. à midi dix minutes Ahmed va au restaurant pour prendre son déjeuner.

A dix huit heures Ahmed rentre chez lui et embrasse ses enfants.

Le soir Ahmed regarde la télévision en prenant son café.

Texte 5 : Naima (2^{ème} année secondaire)

Ahmed se reveille à 7 heures. Il se lave en chantant, Il prend son petit déjeuner en lisant le journal, Il s'assoie sur une chaise devant lui il ya le pain le lait une tasse de café.

A 7 heures et demi Ahmed quitte sa maison en salluant ses enfants Ahmed comence son travail à 8 heures et termine a midi

Ahmed prend son repas a midi au restaurant

A 18 heures et quard Ahmed revient à la maison

Ahmed embrasse sa petite fille c'est le soir. Il prend son café en regardant la télévision

Texte 6 : Nawal (2^{ème} année secondaire)

A sept heures, Ahmed se réveille. Il va pour se laver en chantant. Ahmed dans la cuisine, il prend son petit déjeuner. Il prend le pain une tasse de café et il lit le journal. Ahmed quitte sa maison en saluant ses enfants. Ahmed commence son travail à 8 heures. Il termine à midi, Ahmed prend son repas au restaurant à 12 :00. Ahmed revient à sa maison à 18 :30h il embrasse sa petite fille, le soir Ahmed regarde la télévision et il boit le café.

Texte 7 : Meriem (2^{ème} année secondaire)

Ahmed se réveille à 7 heures il se lave en chantant. Ahmed est dans sa cuisine Il prend son petit déjeuner, il aussi sur une chaise et Il prend le pain et une tasse de café. Il lit le journal à 7 :30 heures. Ahmed quitte sa maison en saluant ses enfants. Ahmed commence son travail à 8 :00 heures et Il termine à midi, Ahmed prend son repas au restaurant à 12 :10 heures.

Ahmed revient à sa maison à 18 :30 heures. et il embrasse petite fille, il regarde sa télévision en buvant son café.

Texte 8 : Mohamed (2^{ème} année secondaire)

Ahmed se réveille à 7 h. Il se lave en chantant. Il prend son petit déjeuner en lisant le journal. Il assis sur une chaise devant lui. Il y a une tasse de lait, confiture, le pain à 7 h 30. Ahmed quitte sa maison en saluant ces enfants. à 8 heures, il commence ce travail. et terminé à midi, à midi 10 m, Il prend son repas au restaurant. À 18 h 15 m Ahmed entre à sa maison et embrasse sa petite fille, c'est le soir Ahmed regarde la télévision.

Texte 9 : Said (2^{ème} année secondaire)

Chaque jour, Ahmed se réveille à 7 :00h il se lave en chantant. après cela, Ahmed prend son petit déjeuner, il boit son café en lisant le journal, il assis sur une chaise devant lui Il y a le pain, le lait, une tasse de café...

À 7 h : 30, Ahmed quitte la maison en saluant ses enfants.

Ahmed commence son travail à 8 :00 h et il termine à midi. À 12h : 10 il prend son repas au restaurant, à 18 :15 Ahmed revient à la maison, il embrasse ses enfants.

Le soir, Ahmed regarde la télévision en buvant son café, il va dormir.

Texte 10 : Wahid (2^{ème} année secondaire)

Chaque jour, Ahmed se réveille à 7 :00 h, il se lave en chantant. Ahmed lit son journal et prend son petit déjeuner, il assis sur la chaise, sur la table il y a une tasse de café et le pain, à 7 :30h Ahmed quitte sa maison en saluant ses enfants. Ahmed commence son travail à 8 :00 h et termine à 12 :00h. Ahmed prend son repas à 12 :10 minutes au restaurant.

il revient à sa maison à 18 :15 minutes, il embrasse sa petite fille. le soir, Ahmed regarde la télévision en buvant son café.

Les productions écrites de la deuxième activité :

Texte 1 : Selma (2^{ème} année secondaire)

Les oiseleurs capturèrent Les pigeons sauvages ils trouvent les pigeons maigres ils décider engraisser pour les vendre au marché. Les pigeons grossissaient sauf Le refractaire enfin il traverse le filet et s'envola libre dans l'aire.

Texte 2 : Madiha (2^{ème} année secondaire)

Les oiseleurs capturèrent des pigeons sauvage au moyens de filets comme ils s'étaient meigre et décidèrent de les engraisser pour les vendre au marcher tous les pigeons avait mangé sauf le refractaire qui avait refusés de manger pour maigrir afin qu'il puisse s'enveler a travers les de filets.

Texte 3 : Assia (2^{ème} année secondaire)

Les oiseleurs capturèrent des pigeons sauvages au moyen de filets. Comme ils s'étaient maigre, les oiseleurs décidèrent de les engraisser pour les vendre au marché.

Tous les pigeons avaient mangé sauf le réfractaire qui avait refusé de manger pou maigrir afin qu'il puisse s'envoler à travers des mailles de filet.

Texte 4 : Fatima (2^{ème} année secondaire)

Les oiseleurs capturèrent les pigeons sauvages par une peige, ils sont devenus prevonées dans cette filets, ils décidèrent donne au piege ou des grène et l'eau pour grossissaient .tous les pigeons mangent sauf celui qui avant refuse,il maigrissait,Il tente sans aré pour sortir.

Enfin le rèfractaire fait l'impossible pour sortir et il traversa le piege et s'envola, libre, dans l'air.

Texte 5 : Chiraz (2^{ème} année secondaire)

Deux oiseleurs capturèrent des pigeons sauvages au moyen de filet. Tous les pigeons étaient maigres, alors ils décidèrent de les engraisser, tous les pigeons grossissaient, Sauf le réfractaire refusait de manger pour maigrir afin de pouvoir s'enfuir à travers les mailles du filet.

Texte 6 : Djamel (2^{ème} année secondaire)

Les oiseleurs capturèrent les pigeons à la montagne au moyen de filet. le lendemain ils trouvèrent les pigeons devenus présonues.

les chasseurs décidèrent les vendre au marché mais,ils n'ont que les plumes et les os. donc ils me donne de grain et de l'eau pour les grosser. après quelques jours,toutes les pigeons grossissaient sauf le réfractaire qui ne grossissait pas pour être maigri donc,il traversa le filet et s'envola libre.

Texte 7 : Keltoum(2^{ème} année secondaire)

Deux oiseleurs capturèrent les pigeons sauvages avec les filets mais les pigeons sont maigres, ci pourquoi les oiseleurs décida de les donnèrent du grains et de l'eau pour les engraisser après les vendre au marché. Tout les pigeons mangèrent sauf un réfractair qui a Refusé de manger afin qu'il devient maigre, et cela permit a lui de traverser le filet et s'envoler.

Texte 8 : Saïd (2^{ème} secondaire)

Il était une fois, deux oiseleurs allèrent à la montagne pour capturer. le lendemain, ils trouvaient des pigeons sauvages, malheureusement ce pigeon était maigre. Alors, les chasseurs décidèrent pour les engraisser. tout les pigeons avaient mangé sauf le réfractaire, il refusa de manger. donc il maigrissait, il tenta de sortir. Et heureusement il prend sa liberté

Texte 9 : Fares (2^{ème} année secondaire)

Les oiseleurs se sont allés à la montagne pour capturer des pigeons sauvages au moyen de filet qui trouvaient plain le lendemain après. ils décidèrent les vendre au marché mais ils sont tombés dans un problème.

Les pigeons n'ont que les plumes et les os. Les oiseleurs décidèrent les vendre au marché après ça. Ils nourrissent pendant quelques jours pour les engraisser. un réfractaire refuse de manger il essaye de s'enfuir.

Enfin, les chasseurs viennent les chercher, pour les vendre. Le pigeon qui avait refusé de manger avait maigri, il traversa le filet et s'envola, libre dans l'air.

Texte 10 : Nesrine (2^{ème} année secondaire)

Les deux oiseleurs capturèrent des pigeons au moyen de filet, comme ils étaient maigres, Les chasseurs décidèrent de les engraisser pour les vendre au marché. tout Les pigeons avaient mangé sauf le réfractaire qu'il traversa le filet et s'envola, libre, dans l'air.

Les productions écrites de la troisième activité :

Texte 1 : Arafat (2^{ème} année secondaire)

J'aimerais bien passer mes vacances d'été à la mer, parce que cela me permet d'être heureux et d'observer les beaux paysages et ne j'aime pas rester à la maison à cause de la température augmentée et la chaleur insupportable. Alors il faut voir la plage avec mes amis, pour passer un beau temps en mangeant les glaces, la pizza...etc. le soir nous retournons à la maison. et on y être satisfaits.

Texte 2 : Imad Eddine (2^{ème} année secondaire)

Les vacances d'été s'approchent, on a programmé de passer quelques jours à Paris, comme tout les touristes j'aime visiter « la tour Eiffel » et le célèbre musée du « Louvre ». Je profite cette occasion pour visiter le champs ellisé et tout les lieux touristiques que j'ai toujours rêvé de voir de près.

Texte 3 : Isra (2^{ème} année secondaire)

Pendant les vacances, j'aimerais bien les passer en quelques jours à Paris capitale de France et capitale de style.

J'aime beaucoup visiter ce pays parce que dans la ville il y a beaucoup des choses par exemple, la meilleure chose c'est la tour Eiffel qui est magnifique, et très belle et je passe à la montagne et je préfère voyager par l'avion parce que il est très confortable et avec l'avion je regarde les beaux paysages et la mer et le sable.

Texte 4 : Khadija (2^{ème} année secondaire)

Je préfère passer les vacances d'été de cette année à la campagne bien sûr pour le changement de la routine et le stress de la vie et de la ville, également un autre motif j'aime beaucoup l'air de la campagne et les belles vues comme les montagnes, les jardins des vergers et potager, les fleurs des arbres, les animaux (les oiseaux, des pigeons, papillons) Enfin j'aime la ville mais je préfère la campagne toute franchise le mode de vie dans la campagne est plaine.

Texte 5 : Marwa (2^{ème} année secondaire)

C'est bientôt les vacances d'été. J'ai réfléchi de passer mes vacances à Jijel avec mes camarades dans le champ de colonie de vacances. Là-bas où j'ai rencontré beaucoup de camarades de Skikda, de Costantines de Anaba.... Tous les jours nous allons nous baigner à la mer. Nous mangeons des repas délicieux. Le soir nous organisons de belles fêtes et nous descendons à la ville pour voir les belles vues de la nature. J'ai vu le merveilleux sous-terrain. J'ai passé de jours inoubliables à la colonie de vacances.

Texte 6 : Mouslim (2^{ème} année secondaire)

Dans les années passées j'ai passé mes vacances d'été à la maison mais cette année je décide de les passer en Grèce pour voir la finale de la ligue des champions d'Europe entre Le Milan AC et Liverpool (et car ce pays là est un pays historique). Deuxième chose ce pays est historique et touristique. Sur la terre de ce pays vivent des grands maîtres et héros qui sont écrit leur nom avec des lettres en d'or dans ce pays.

Texte 7 : Nesrine (2^{ème} année secondaire)

C'est l'été, donc c'est le rendez-vous de mon voyage. J'aime toujours passer mes vacances à Anaba, mais cette fois je peux changer de direction de mes vacances. et je décide de voyager à Jijel par ce que c'est une ville magnifique et paradisiaque. Je peux visiter Le parc de zoo logique, et ce qui me stupéfie beaucoup plus c'est la propreté de la mer. C'est vraiment les vacances à Jijel sont extra ordinaires.

Texte 8 : Rayene (2^{ème} année secondaire)

Voilà la fin de l'année qui s'approche. C'est les vacances chaque élève de notre classe rêve d'une excursion loin de chez lui parce que voyager c'est changer l'air changer d'édée et oublier les problèmes. Alors moi aussi je rêve de tous ça et j'espère que mon rêve soit réaliser et je passe mes vacances d'été au bord de la mer ou à la campagne au bord d'une rivière sous les arbres avec mes sœurs et mes frères et mes cousins.

Texte 9 : Selma (2^{ème} année secondaire)

Toujours pendant les vacances d'été je reste à la maison mais cet été je décide de passer quelques jours en Egypte parce que ce pays est très bon et historique puisque dans ses villes il existe une merveille de 7 merveilles de monde, c'est le pyramide et visiter aussi le fleuve Nile, le 2^{ème} fleuve long dans le monde. Enfin toutes les villes dans le monde sont belles.

Texte 10 : Tarek (2^{ème} année secondaire)

Les vacances d'été sont très proches. J'ai déjà décidé de les passer à la maison pour que je lis beaucoup de romans, mais bien sûr je dois aller à la mer pour défouler et oublier la fatigue d'étude et pour que je réfrichir mon esprit.
Plus de cela j'ai décidé d'aller au cyber-café afin que je fais beaucoup de connaissances avec des nouveaux amis sur le net.

Les productions écrites de la quatrième activité :

Texte 01 : Assia (2^{ème} année secondaire)

Le film raconte l'histoire d'un ancien jeune militant doué d'une intelligence lumineuse et un courage miraculeux.
Après avoir perdu son ami il a choisi de vivre tranquillement dans la solitude à la compagnie avec son chien.
Comme il est l'un des rares tueurs aux U.S.A .le FBI lui contacte à domicile en lui confiant la mission de tuer le président.
Aveuglément, il les a aidés à assassiner le président et il s'est trouvé suspect d'être responsable de ce crime.
Malgré ses graves blessures il a pu s'échapper de la police qui ne s'arrête pas de le poursuivre et cela grâce à l'aide d'une jolie femme qui le soigne gentilleement.
Après sa guérison, il a décidé de se venger des criminels et les arracher un après un.
La lutte face aux ennemis était si difficile mais il est couronné par la réussite dans sa mission.

Texte 02 : Keltoum (2^{ème} année secondaire)

Le film raconte l'histoire d'un ancien jeune militant qui est très courageux et intelligent.
Le jeune militant a participé avec son pays dans une guerre la ou il a perdu son ami intime.
Après cette perte il a choisi vivre seule avec son chien à la montagne.
Après des mois, le F.B.I lui contacte et lui confie la mission de tuer le président des Etats-Unis parce qu'il est l'un des rares tueurs au U.S.A, et vraiment ce militant a accompli cette mission et après les criminels sont devenus contre lui et ils ont voulu le tuer, mais il réussi de s'enfuir parce que une femme lui donne de l'aide.
Lorsqu'il a guéri, il a décidé de se venger.
Le jeune militant a pu atteindre la victoire et cela après une longue bataille et avec l'aide de ses amis et un gentil commissaire et enfin il leur donne une bonne leçon en tuant le grand criminel.

Texte 03 : Nesrine (2^{ème} année secondaire)

Le film raconte une histoire d'un jeune militant qu'il est un tueur professionnel.
Ce tueur a l'intelligence et le courage n'est pas comme les autres.
Après qu'il a perte son ami il choisi la vie de solitude à la compagnie avec son chien fidèle.
Il est l'un des rares tueurs au U.S.A c'est pour cela le F.B.I lui demande de tuer le président.
Mais après avoir accomplir sa mission, les criminels sont devenus contre lui pour cacher la verité.
Il a subi de graves blessures et il a réussi de s'échapper mais heureusement il a trouvé une jolie femme qui l'a soigné.
Après sa guérison il décidé de se venger et il atteind la victoire.

Texte 04 : Saïd (2^{ème} année secondaire)

Cette histoire est une histoire d'un jeune militant. Il était très intelligent et courageux. Il perd son ami à l'armée. Alors, il est un rare tueur au U.S.A. Après quelques années de la perte de son ami le F.B.I lui confie une mission. Le F.B.I demande lui pour tuer le président et acceptait. Mais le F.B.I fait une manigance. Il était blissé et il a réussi de s'enfuir et de se cacher de la police, il trouvait l'aide d'une femme, après sa guérison il se venger à tous les enemis... Après quelques années, la police lui capturait et elle lui enfermait. Mais le tueur fuyait de la prison et tuait le chef de le F.B.I.

Texte 05 : Wahid (2^{ème} année secondaire)

Le film raconte l'histoire d'un jeune homme qui a présenté sa démission à cause de la mort de son ami. Le F.B.I a demandé l'aide de cet homme pour assassiner le président d'Amérique et obtenir une prime financière. L'homme est accepté la mission avec l'aide de deux personnes de F.B.I. Le F.B.I a utilisé le tireur pour se couvrir l'opération de tuer le président mais il a réussi a se sauvé grace a son expérience. Après ça il a essayé de se venger avec l'aide de la femme de son ami qui mort et son compagnon le policier. Enfin, et après une longue poursuite le F.B.I capture le tireur mais il s'enfuit une deuxième fois et il est aller recherché le chef de F.B.I et il le tue.



Bibliographie

Bibliographie :

- Asselah-Rahal. S et Blanchet Ph, 2007, *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique*, Éditions Modulaires Européenne, Proximité.
- Barré-De Miniac. C, 2000, *Le rapport à l'écriture, Aspects théoriques et didactiques*, Paris, Presses Universitaires Du Septentrion.
- Bergeron .J, L.Desmaris, L.Duquette, 1984, *Les exercices communicatifs : un nouveau regard* in études de linguistique appliquée.
- Bizouard .C, 1995, *Vivre la communication, 5^{ème} édition : savoir communiquer l'essentiel*, Lyon, Chronique Sociale.
- Blanche-Benveniste Claire : *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophyris.1997.
- Blancpain. M et Reboullet. A, 1976, *Une langue : le français, aujourd'hui dans le monde*, Paris, Hachette.
- Castellotti V et Bernard Py, 2002, *La notion de compétence en langue, Notions en questions : Rencontre en didactique des langues*, Lyon, Editions ENS.
- Courtillon. J, 2002, *Elaborer un cours de FLE*, Paris, Hachette.
- Cuq .J.P, 1991, *Le français langue seconde, Origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette.
- Cuq. J.P. 2006, *Dictionnaire de didactique de français, Langue étrangère et seconde*, Paris, CLE. International, S.E.J.E.R.
- Cuq. J.P et Gruca. I, 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Dalgalian. G, S. Lieutaud et F. Weiss, 1983, *Pour un nouvel enseignement des langues et une nouvelle formation des enseignants*, Paris, CLE international.
- Debove. J. R. 1978, *Le métalangage : Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris.
- Dolz. J et Schneuwly B, 1998, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels*, Paris, ESF.

- Fabre-Cols .C, 2000, *Apprendre à lire des textes d'enfants*, Bruxelles : De Boeck.
- Gadet. F, Le Cunff. C et Turco G, 1998 : *L'oral pour apprendre. Repères N°17*, Paris, INRP.
- Galisson .R, Coste .D, 1976, *Le dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
- Garcia Debanc. C et Delcambre .I, 2001 / 2002, *Enseigner l'oral, Repères n°24-25*, Paris, INRP.
- Gillet .P, 2001, *Construire la formation*, Collection pédagogique, Paris, Éditions ESF.
- Hamers .F, Josiane et Blanc Michel, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*, 2^{ème} édition Pierre MARDAGA, Bruxelles.
- Hotyat .F, Delepine-Messe .D et Touyarot. C, 1973, *Dictionnaire Encyclopédique De Pédagogie Moderne : à l'usage des enseignants, des éducateurs et des parents*, Bruxelles, Éditions Nathan- Labor.
- Hymes .D, 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-Crédif.
- Kannas, Claude, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Kramsch.C, 1984, *Interaction et discours dans la classe de langue*. Paris, Hatier-Crédif.
- Labov .W, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Louanchi. D, 1994, *Éléments de pédagogie, Destinés aux étudiants des licences d'enseignement et aux P.E.S*. Alger, OPU.
- Marina Yaguello, 1981, *Alice au pays du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- Moirand .S, 1982, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- Ravotto. M. B. 2005, *L'expression orale et l'expression écrite en français*, Paris, Édition Ellipses.
- Schiffler L, 1984, *Pour un enseignement interactif des langues étrangères*, Paris, Hatier-Crédif.

- Tilman. F. et Grootaers, 1994, *les chemins de la pédagogie : Guide des idées sur l'éducation et l'apprentissage*, Bruxelles, Chronique Sociale.
- Un cadre européen commun de référence pour les langues, 2001, *les outils du conseil de l'Europe en classe de langue*, Paris, Les Éditions Didier.
- Vermes, G. et Boutet J, 1987, *France, pays multilingue*, Tome 2, Paris, L'Harmattan.
- Widdowson H. G, 1981, *Une approche communicative de l'enseignement des langues*, Paris, Hatier – Crédif.

Revue :

- Expressions n° 5, Janvier 1998. Revue de l'institut des langues étrangères, Université de Constantine. Acte de Colloque du 6 au 9 Juin 1994, Ain M'lila, Édition Dar El Houda.
- Faits de langues, 1999, *Revue de Linguistique n°13, Oral- Ecrit : Formes et théories*, Editions OPHRYS.
- Pratiques n° 40, décembre 1983, Metz, Édition : Le CRESEF.

Programmes, manuels et guides algériens :

- Direction de l'Enseignement Secondaire, Mai 1992, Programme de Français 2^{ème} A.S.
- Direction de l'Enseignement Général, Janvier 2004, Programme de Français : Enseignement Secondaire 1^{ère} A.S – 2^{ème} A.S – 3^{ème} A.S.
- Direction des Programmes de l'Enseignement Fondamental et Secondaire, Mai 1993, Programme de Français 3^{ème} A.S.
- Djilali. K, 2005 / 2006. *Guide du professeur de la première année secondaire lettres*, Alger , Office National des Publications Scolaires.
- Djilali. K, Boultif .A et Lefsih. A, 2005 / 2006, *Manuel scolaire de première année secondaire lettres*, Alger, Office National des Publications Scolaires.
- Hachemi. R, 2005, *Pratique du français : première année secondaire*, Éditions Lumières.

- Mahboubi. F, Rekkab. M et Allaoui. A, 2007 / 2008, *Manuel scolaire de troisième année secondaire*, Alger, Office National des Publications Scolaires.
- Metref .G, 1987/1988, *La chanson dans la classe de français langue étrangère*, Inspection Général de Français, Alger, IPN.
- Zegrar.B, Boumous. A et Betaouf. R, 2006 / 2006, *Manuel scolaire de deuxième année secondaire*, Alger, Office National des Publications Scolaires.
- Chabane. F, Bellidj. J et Gouasmi. F. Z. 1990 / 1991, *Ancien manuel scolaire de deuxième année scolaire*, Alger, I.P.N.
- Programme de la première année secondaire (Tronc Commun Sciences Technologie & Tronc Commun Lettres), 2005 / 2006, O.N.P.S.
- Document d'accompagnement des programmes de 2^{ème} A.S, Février 2006, IPN.
- Ministère de l'Education Nationale, 2005 / 2006, *Guide pédagogique du manuel destiné aux professeurs de 2^{ème} Année Secondaire*, O.N.P.S.
- Ministère de l'Education Nationale, 2006 / 2007, *Programme de la troisième année secondaire*, O.N.P.S.
- Ministère de l'Education Nationale, 2007 /2008, *Document d'accompagnement du programme de 3^{ème} année secondaire*, O.N.P.S.
- Partenariat Euro-Med Algérie, *Document De Stratégie 2002-2006&Programme Indicatif National 2002-2004*.

Sitographie :

- www.bibliotheque.refer.org/livre244/l24427.pdf
- www.2.ac-poitier.fr
- www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/index.html
- www.rdh50.ma/fr/pdf/general/chapitre3.pdf
- www.r-lecole.freesure.fr/ primaire/ bentoexp.htm
- www.limag.refer.org/Theses/Adel/INTRODUCTION.htm
- www.ctf-fce.ca/e/resources/pmm/Recension.pdf
- www.revuetexto.net/marges/marges/Documents_bensebia_a/doc0248_bensebia_a.pdf
- www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess603.htm
- www.fdlm.org/fle/article/318/methode.php
- www.ac-nancy-metz.fr/casnav/crd/crd_conf_laparra.htm
- www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html
- www.fdlm.org/fle/article/318/methode.php